



UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des
Sciences de Gestion

Département des Sciences Commerciales

Mémoire de fin de Cycle

Pour l'obtention du diplôme de master en sciences commerciales

Option : Finance et Commerce International

Thème :

Intégration du Mali à la zone de libre échange
continentale africaine (ZLECAf) : enjeux,
obstacles et perspectives

Réalisé par :

Encadreur : Dr. TOUATI Karima

- 1- **Mr IBRAHIM** Alhassane Ag
- 2- **Mlle BA** Lala Alfousseini

Date de soutenance : 14/06/2023

Devant le jury composé de :

Président : Pr. CHITTI Mohand

Examinatrice : Dr. ABBAD Hayet

Rapporteur : Dr. TOUATI Karima

Année universitaire : 2022-2023

Dédicace

Je dédie ce travail au pilier de chaque société (La famille) : Ma très chère mère, père, frères et sœurs, qui savent la valeur des valeurs familiale celle de l'unité, de l'entraide, de solidarité, de fraternité, de complicité. Celle dont la porte est toujours ouverte quand les autres se ferment et qui nous donnent la force d'en créer des nouvelles.

Aux ami(e)s, Camarades sans qui le temps libre ne serait que ennuis

A notre encadrante madame TOUATI Karima.

Qu'ALLAH vous bénissent. AMINE

Alhassane

Dédicace

Je dédie ce travail à mon défunt père qui m'as encouragée à faire des longues études, son sacrifice et son dévouement ont été les fondations sur lesquelles j'ai construit mon parcours.

A ma mère et ses frères (Oumar et Moctar BAH), a mes frères et de ma petite sœur Diamilatou BAH je ressens le besoin de vous exprimer ma profonde gratitude. Votre soutien inconditionnel, votre amour et votre encouragement ont été les piliers qui mon aider à traverser cette étape cruciale de ma vie.

A Mohamed DEMBELE qui a été présent pour moi durant toute au long de mon parcours universitaire, ton affection inébranlable m'a donné la force de persévérer lorsque les choses semblaient difficiles.

A notre encadrante Mme TOUATI Karima pour sa patience et son dévouement.

A mes ami(e)s à travers les hauts et les bas vous êtes mes compagnons de route, mes alliés, partageant nos joies, nos peines et nos rêves. Votre soutien indéfectible et votre confiance en moi ont été une source d'inspiration constante.

Qu'ALLAH vous bénissent. AMINE

Lala

Remerciements

Remerciements

Alhamdoulillah, nous remercions ALLAH pour tout.

Nos chaleureux et sincère remerciements vont tout d'abord à notre encadrante le Dr TOUATI Karima, à qui nous tenons à exprimer notre sincère gratitude pour son soutien et sa guidance tout au long de la rédaction de notre mémoire. Vos précieux conseils, votre expertise et votre patience ont été déterminants dans la réussite de notre travail. Vous avez été une source d'inspiration et de motivation pour nous, et nous ne saurons jamais vous remercier assez pour tout ce que vous avez fait.

Nous voudrions également remercier nos familles, nos ami-es et nos camarades pour leur soutien constant tout au long de ce projet. Vos encouragements et votre présence ont été d'un grand réconfort pour nous pendant les moments difficiles. Nous sommes reconnaissant pour votre amitié et votre amour qui nous ont aidé à traverser cette période de stress.

Enfin, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce mémoire de prêt ou de loin.

Nous sommes heureux de partager cette réussite avec vous et nous sommes fier de ce que nous avons accompli ensemble.

Liste des abréviations

- ACP** : Afrique Caraïbe Pacifique
- ACR** : Accords Commerciaux Régionaux
- AGOA** : African Growth and Opportunity Act
- ALENA** : Accord de libre-échange nord-américain
- APE** : Accords de Partenariat Economique
- BAD** : Banque Africaine de Développement
- BCEAO** : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- BM** : Banque Mondiale
- CAE** : Communauté d'Afrique de l'Est
- CEA** : Communauté économique africaine
- CEA-UA** : Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
- CEEAC** : Communauté économique des États de l'Afrique centrale
- CEDEAO** : Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest
- CEMAC** : Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
- CEN-SAD** : Communauté des États Sahélo Sahariens
- CEPAL** : Commission Economique pour l'Amérique et les Caraïbes
- CER** : Communautés Economiques Régionales
- CILSS** : Comité permanent inter-Etat de la lutte contre la sécheresse dans le Sahel
- CMDT** : Compagnie Malienne pour le Développement du Textile
- CNUCED** : Conférence des Nations Unies sur le Commerce Et le Développement
- COMESA** : Marché commun de l'Afrique orientale et australe
- CV** : chaîne de valeur
- DIN** : Delta Intérieur du Niger
- DGD** : Direction Générale de la Douane
- DNCC** : Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence
- DNGM** : Direction Nationale de la Géologie et des Mines
- DNPIA** : Direction Nationale des Productions et des Industries Animales
- EGC** : Equilibre Général Calculable
- FAO** : Food and Agriculture Organisation

Liste des abréviations

- FAOSTAT** : Food and Agriculture Organisation Statistical
- FCFA** : Franc des Colonies Françaises Africaine
- FMI** : Fonds Monétaire International
- IDE** : Investissements Directs Etrangers
- IGAD** : Autorité intergouvernementale pour le développement
- INSTAT** : Institut National de la Statistique
- MCO** : Moindre Carré Ordinaire
- NEG** : New Economic Geography Nouvelle Economie Géographique
- NPF** : Nation la Plus Favorisée
- OHADA** : Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
- OMC** : Organisation Mondiale du Commerce
- OMADEZA** : Œuvre Malienne pour le Développement des Zones Arides
- OMVS** : Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal
- ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- ONU** : Organisation des Nations Unies
- OUA** : Organisation de l'unité africaine
- PIB** : Produit Intérieur Brut
- PMA** : Pays les Moins Avancés
- PMI** : Programme Minimum d'Intégration
- SACU** : Union douanière d'Afrique australe
- SADC** : Communauté de développement de l'Afrique australe
- TEC** : Tarif Extérieur Commun
- UA** : Union africaine
- UE** : Union Européenne
- UEMOA** : Union économique et monétaire ouest africaine
- UMA** : Union du Maghreb arabe
- UNCTAD** : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
- ZLE** : Zone de Libre Echange
- ZLECAf** : Zone de Libre Echange Continentale Africaine

Sommaire

Introduction générale	1
Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'intégration économique	4
Section 1 : Quelques aspects liés à l'intégration économique	4
Section 2 : théories de l'intégration	8
Section 3 : les étapes de l'intégration.....	12
Chapitre 2 : Le commerce extérieur du Mali	16
Section 1 : la politique commerciale du Mali	16
Section 2 : la chaîne de valeur.....	24
Section 3 : Les accords-cadres de la politique commerciale du Mali.....	33
Chapitre 3 : défis, opportunités, obstacles (enjeux, obstacles et perspectives) de l'intégration a la ZLECAF par le Mali	37
Section 1 : Présentation de la ZLECAf.....	37
Section 2 : Opportunités/défis.....	42
Section 3 : Obstacles	55
Chapitre 04 : Essai d'estimation du potentiel de l'intégration de la ZLECAF pour le Mali	58
Section 1 : Présentation du modèle gravitationnel.....	58
Section 2 : revue de la littérature.....	63
Section 3 : Présentation des données	66
Conclusion générale	77

Introduction générale

Introduction générale

Introduction générale

Après la seconde guerre mondiale, on assiste à l'émergence de groupements de pays dont l'objectif est de parvenir à une intégration économique avec ou sans perspective politique.

Les tentatives d'intégration régionale pendant la première vague d'intégration, dans les années 60 et 70¹, ont produit des résultats mitigés et souvent décevants en termes de création de commerce et d'accélération de la croissance économique. L'intégration régionale connaît un renouveau depuis le milieu des années 1990², ce renouveau concerne aussi bien les pays industriels que les pays en voie de développement. Les tentatives d'intégration régionale entre des pays du Nord et des pays du Sud (régionalisation Nord-Sud) constituent une septième vague de la dernière décennie. Il s'agit du regain de régionalisme le plus important depuis la Seconde Guerre mondiale puisque le nombre d'accords d'intégration régionale conclus depuis la fin des années 1980³ dépasse de loin celui enregistré pendant les vagues de régionalisation des années 60-70.

A l'échelle du continent, le Traité d'Abuja a donné naissance au Marché Commun Africain. Depuis l'entrée en vigueur de ce Traité, l'Afrique a enregistré des progrès considérables dans le processus d'intégration (la naissance de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC), En Afrique de l'Ouest, un mouvement similaire de réforme et de relance de la coopération régionale a permis de passer de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) à l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). C'est le constat fait par de nombreuses études et rapports⁴, tandis que les Accords de Tripoli se proposaient de franchir une étape décisive en créant les Etats-Unis d'Afrique.

L'Afrique a progressivement lors des 60 dernières années. Dans un premier temps, au cours des années 1960 et 1970⁵, le modèle d'intégration autocentrée sur le continent reflétait le désir des pays africains de se développer indépendamment des anciens pouvoirs coloniaux. À partir des années 1980, les initiatives sont entrées dans une deuxième phase, davantage tournée vers l'extérieur, celle de la constitution des Communautés économiques régionales (CER) africaines, dans le contexte du traité d'Abuja entré en vigueur en 1994. Une troisième phase est en cours, qui a vu le lancement de la ZLEC (accord sur la Zone de libre-échange continentale) en mars 2018, et qui illustre l'Agenda 2063 de l'Union africaine et sa vision sur 50 ans. C'est surtout vrai pour les expériences d'intégration régionale entre les pays en développement, en particulier en Afrique sub-saharienne⁶. Les premières approches théoriques l'assimilent à la création d'une zone de libre-échange (ZLE) ou d'une union douanière (UD) caractérisée par

¹ Torre, Augusto et Kelly, Margaret R. (1992) Regional Trade Arrangements, IMF Occasional Paper 93, Washington D.C.

² YVES BOURDET (2005), « Limites et défis de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest », rapport, P-7

³ Petiteville, F. (1997). Les processus d'intégration régionale, vecteurs de recomposition du système international ? *Études internationales*, 28(3), 511–533. <https://doi.org/10.7202/703774ar>, P-511

⁴ Bruno Békolo-Ebé. (2001), « L'intégration régionale en Afrique : caractéristiques, contraintes et perspectives », *Éditions De Boeck Supérieur*, 2001/3 (N° 115-116) 2001/3 (N° 115-116), pages 81 à 88

⁵ FAO (2019), « L'intégration pour la prospérité économique de L'AFRIQUE », P-84

⁶ Foroutan, Faezeh (1993) Regional integration in Sub-Saharan Africa: past experience and future prospects, dans Jaime de Melo et Arvind Panagariya (rédacteurs) *New Dimensions in Regional Integration*, Cambridge University Press, Cambridge, pp. 234–271

Introduction générale

l'élimination, à l'échelle régionale, des barrières commerciales et des mesures discriminatoires⁷.

Pour les pays d'Afrique de l'Ouest, l'intégration régionale est présentée comme un moyen pour les aider à surmonter les enjeux de développement auxquels ils font face. Les pays, regroupés au sein de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) tentent depuis quelques années d'accroître les liens commerciaux au sein de la zone à travers un projet d'intégration régionale ambitieux. Cependant, la plupart des pays disposent de ressources limitées et de cadres institutionnels peu solides pour mener à bien leur projet. De plus, les économies de la région ont des structures économiques semblables tournées vers les exportations de matières premières et agricoles vers les pays industrialisés et émergents⁸.

Le Mali, pays continental avec sept frontières, le Mali s'est toujours illustré depuis les indépendances à l'intégration politique et économique. De plus, le peuple malien migre beaucoup dans les pays africains et au-delà des frontières africaines⁹. Ainsi, l'intégration de l'économie malienne au système commercial régional et sous régional constitue un défi majeur pour un pays sans littoral dont l'éloignement des marchés internationaux est à l'origine de coûts de transports importants¹⁰. Ce défi d'intégration, partagé par l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest qui sont de dimensions modestes aussi bien sur le plan démographique qu'économique¹¹, doit amener les pays à élargir leurs horizons dans leur quête du développement. Le Mali s'inscrit très clairement dans un premier temps dans une problématique de construction nationale (politique) et ensuite dans un deuxième temps, dans la perspective de l'Union africaine(Economique)¹².

Dans ce cadre, l'objectif de notre travail consiste à examiner les opportunités, les défis et les obstacles que peut avoir le Mali dans son intégration à la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF). Nous essayerons de répondre donc à la problématique suivante : **« l'intégration du Mali à la ZLECAF peut-elle favoriser le développement économique du pays et quelles sont les perspectives et les obstacles à cette intégration ? ».**

D'autres questions secondaires nous interpellent notamment :

- Le Mali a-t-il des chaînes des valeurs compétitives ?
- Quel est le potentiel de l'intégration à la ZLECAF pour le Mali ?

⁷ Ochozias A. Gbaguidi (2013), Economiste, Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, Bureau Afrique du Nord, Rabat, P-49

⁸ CAMARA Saidouba (2020), « ÉCONOMIE POLITIQUE DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST », Maîtrise en affaires publiques et internationales, Université Ottawa(Canada), P-2

⁹ Steck, B. (2004). La mondialisation et le risque de la fragmentation territoriale : Le cas d'un état enclavé du sud : le Mali (Afrique de l'Ouest). Belgeo, 4, 479-496.

¹⁰ Nations Unies. (2015). Etude diagnostique sur l'intégration du commerce : République du Mali.P-6

¹¹ Boubacar Bougoudogo. (2021), « Les Maliens, favorables à l'intégration régionale et aux investissements étrangers, soutiennent l'influence positive de la Chine », P-1

¹² Jérôme Lombard. (2002), « Mali : faire une nation avant l'intégration régionale ? », p. 276-279, P-279

Introduction générale

Pour répondre à notre problématique plusieurs hypothèses ont été formulées :

Hypothèse 1 : Les avantages de l'intégration à la ZLECAf peuvent ne pas se faire sentir immédiatement et nécessiter des réformes structurelles importantes. La mise en œuvre de la ZLECAf pourrait également rencontrer des défis liés aux réglementations commerciales, à la coordination entre les différents pays membres et à la résolution des conflits commerciaux.

Hypothèse 2 : L'adhésion à la ZLECAf peut également être entravée par des obstacles tels que la faible diversification de l'économie malienne, les insuffisances des infrastructures et des services, ainsi que la corruption.

Hypothèse 3 : Les bénéfices de l'intégration du Mali à la ZLECAf peuvent être inégalement répartis entre les différents secteurs économiques et les différentes régions du pays, ce qui pourrait entraîner des tensions sociales et politiques.

Pour une présentation claire de notre travail nous allons adopter une démarche méthodologique à double approche, théorique qui se base sur la recherche bibliographique en consultant des mémoires, des livres, des rapports, des articles etc... qui ont traité du même thème et une approche empirique consistant à une modélisation du panel.

Pour cela, notre travail sera scindé en quatre chapitres : Dans le premier chapitre nous allons présenter le cadre conceptuel et théorique de l'intégration économique, le deuxième sera consacré au commerce extérieur du Mali, le troisième se portera sur les défis, opportunités, obstacles de l'intégration de la ZLECAF par le Mali et le dernier chapitre traitera de la modélisation (estimation du potentiel de l'intégration de la ZLECAF pour le Mali).

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'intégration économique

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'intégration économique

Introduction

Le terme « intégration économique » est apparu dans le monde au cours de la seconde moitié du siècle dernier, à la suite de la volonté de nombreux pays de rejoindre des groupements régionaux pour atteindre un certain nombre d'objectifs économiques, politiques et sécuritaires. L'Europe a vu naître le premier et le plus grand rassemblement régional au monde, l'Union européenne. Les trois dernières décennies ont vu l'émergence de plusieurs groupements régionaux dans les pays arabes, en Asie, dans les Amériques, et en Afrique. L'objectif principal et prioritaire de l'intégration économique est d'accélérer et promouvoir le développement économique et social et améliorer le niveau de vie des populations sur le niveau du pouvoir d'achat en garantissant la bonne répartition des coûts et des gains.

L'objectif de ce chapitre est de présenter les conceptions et théories de l'intégration économique, dans la première section nous allons définir l'intégration économique sous différentes conceptions ou différents auteurs ensuite dans la deuxième section nous allons énumérer les théories de l'intégration (effets) et enfin dans la troisième section nous allons parler des étapes de l'intégration.

Section 1 : Quelques aspects liés à l'intégration économique

Dans cette présente section nous développerons certains aspects de l'intégration économique en donnant en premier temps la définition puis en enchaînant avec les objectifs.

1.1 Définitions de l'intégration économique

Guillochon, Kawecki (2003)¹³ ont définis l'intégration régionale comme étant « *le rassemblement de plusieurs pays qui souhaitent constituer un espace économique autonome dans lequel les obstacles et les disparités se réduisent, voir disparaissent* ».

Pour Nye (1962)¹⁴ la région peut exister dans le cadre d'un Etat comme elle peut le dépasser devenant internationale, ainsi il définit une région internationale comme « *un groupe limité d'états liés entre eux par la géographie et le degré d'interdépendance mutuelle* ». Cela signifie que deux conditions doivent être réunies pour qualifier un ensemble de pays comme intégrés. La première renvoie à la proximité géographique et la seconde renvoie à l'interdépendance qui peut prendre diverses formes.

L'intégration régionale est définie comme « *le processus qui consiste à surmonter, d'un commun accord, les obstacles politiques, physiques, économiques et sociaux qui séparent les pays de leurs voisins, et à collaborer à la gestion de ressources partagées et de biens communs régionaux.* »¹⁵.

¹³ GUILLOCHON bernard et KAWECKI Annie. (2003), « *Economie internationale : commerce et macroéconomie* » DUNOD, p-152

¹⁴ Nye J. (1968), *Comparative Regional Integration : Concept and Measurement International Organization*. Vol.22 Issue 04, pp 855-880.

¹⁵ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV:dv0002> (consulté 28 janvier 2023)

Elle poursuit trois objectifs principaux¹⁶ :

- la stabilité politique: condition indispensable du développement économique;
- le développement économique: sur de grands marchés harmonisés, la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes permet des économies d'échelle et stimule l'investissement ;
- les « biens publics régionaux » : seule la coopération entre pays voisins permet de relever les défis transnationaux tels que la sécurité alimentaire, la préservation de la biodiversité ou la lutte contre le changement climatique.

Selon Balassa (1961)¹⁷, le terme « intégration économique » n'a pas un sens aussi tranché dans la littérature économique. Certains auteurs font abstraction de l'intégration sociale dans le concept, d'autres subsument différentes formes de coopération internationale sous cette rubrique, et l'on a également avancé l'argument selon lequel la simple existence de relations commerciales entre économies nationales indépendantes est un signe d'intégration. Balassa définit l'intégration économique comme un processus et comme un état de choses. Considérée comme un processus, elle englobe des mesures visant à abolir la discrimination entre des unités économiques appartenant à des États nationaux différents ; vue comme un ensemble de choses, elle peut être représentée par l'absence de diverses formes de discrimination entre les économies nationales. Dans l'interprétation de sa définition, il fait la distinction entre l'intégration et la coopération. La différence est aussi bien qualitative que quantitative. Alors que la coopération comprend des actions visant à réduire la discrimination, le processus d'intégration économique comprend des mesures qui entraînent la suppression de certaines formes de discrimination. Par exemple, les accords internationaux sur les politiques commerciales relèvent du domaine de la coopération internationale, tandis que la suppression des barrières commerciales est un acte d'intégration économique. En distinguant coopération et intégration, Balassa (1961)¹⁸ met en évidence les principales caractéristiques de cette dernière :

- l'abolition de la discrimination à l'intérieur d'un espace ;
- et donne au concept un sens précis sans le diluer inutilement par les illusions d'actions diverses dans le domaine de la coopération internationale.

L'intégration économique, telle qu'elle est définie par Balassa (1961)¹⁹, peut prendre plusieurs formes qui représentent divers degrés d'intégration. Il s'agit d'une zone de libre-échange, d'une union douanière, d'un marché commun, d'un marché économique et d'une intégration économique complète. Dans une zone de libre-échange, les tarifs (et les restrictions quantitatives) entre les pays participants sont abolis, mais chaque pays conserve ses propres tarifs contre les non-membres. L'établissement d'une union douanière implique, outre la suppression de la discrimination dans le domaine des mouvements de marchandises au sein de l'union, l'égalisation des tarifs dans les échanges avec les pays non membres.

¹⁶ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV:dv0002> (consulté 28 janvier 2023).Op.Cit

¹⁷ Balassa (1961). The Theory of Economic Itegration, Greenwood Press, Disponible sur [http://ieie.itam.mx/Alumnos2008/Theory%20of%20Economic%20Integration%20\(Belassa\).pdf](http://ieie.itam.mx/Alumnos2008/Theory%20of%20Economic%20Integration%20(Belassa).pdf)

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Ibid.

Une forme supérieure d'intégration économique est atteinte dans un marché commun, où non seulement les restrictions commerciales mais aussi les restrictions aux mouvements de facteurs sont abolies. Une union économique, par opposition à un marché commun, combine la suppression des restrictions sur les politiques des matières premières et des facteurs, afin de supprimer la discrimination qui était due aux disparités de ces politiques. Enfin, l'intégration économique totale suppose l'unification des politiques monétaires, fiscales, sociales et anticycliques et nécessite la mise en place d'une autorité supranationale dont les décisions s'imposent aux États membres.

En adoptant la définition par Balassa (1961)²⁰, la théorie de l'intégration économique s'intéressera aux effets économiques de l'intégration sous ses diverses formes et aux problèmes qui résultent des divergences dans les politiques nationales monétaires, fiscales et autres. La théorie de l'intégration économique peut être considérée comme faisant partie de l'économie internationale, mais elle élargit également le champ de la théorie de la nation internationale en explorant l'impact d'une fusion des marchés nationaux sur la croissance et en examinant la nécessité d'une coordination des politiques économiques dans une union... Enfin, la théorie de l'intégration économique devrait également intégrer des éléments de la théorie de la localisation.

Selon Mikic (1998)²¹, le terme *intégration économique* n'a pas un sens unique. Il est utilisé pour décrire l'interdépendance entre les économies nationales engagées dans le commerce international. Il fait également référence à tout groupe d'économies nationales qui sont pleinement unifiées sur le plan économique. L'intégration économique peut être comprise comme un *processus* conduisant à l'abolition complète de toute discrimination entre des unités économiques appartenant à des économies nationales différentes, ou comme une *étape* dans un tel processus. Considéré comme une étape, ce processus est souvent confondu avec les différentes formes d'intégration économique. Parmi les termes les plus fréquemment utilisés figurent les accords commerciaux régionaux (ACR), les accords d'intégration régionale (AIR), les blocs commerciaux, le régionalisme, les accords commerciaux préférentiels (ACP), la libéralisation du commerce régional et la réduction tarifaire préférentielle. Même si ces termes n'ont pas la même signification, ils sont utilisés de manière interchangeable pour désigner à la fois le processus et l'état des choses connus sous le nom d'intégration économique. En fait, ces termes prédominent dans le débat renouvelé sur les vertus de la libéralisation commerciale multilatérale.

Les pays sont intégrés lorsque “ *leurs relations réelles et monétaires sont si intenses que leurs marchés réagissent simultanément aux mêmes chocs* ”. Le concept d'intégration « *recouvre deux types de dynamique. L'une se réalise par le marché. Elle résulte de l'essor des flux commerciaux et financiers, et des mouvements des facteurs de production ; elle s'observe au plan local ou régional ; implicitement, elle est à vocation mondiale. L'autre, sous-tendue par des accords politiques, est obtenue par les règles ; elle suppose la mise en place d'institutions et le passage d'étapes programmées dans le temps ; elle se fonde sur des accords*

²⁰ Balassa (1961). Op. Cit.P-55

²¹ Mia Mikic. (1998) The Theory of Economic Integration, International Trade , chapitre 14, pp 441–465, p 441

intergouvernementaux. »²² A l'origine, l'accroissement des échanges commerciaux est le plus couramment recherché ; il est dépassé, lorsque, par la suite, des rapprochements s'effectuent en matière de souveraineté (droit, politique étrangère, défense)²³.

Nous définissons l'intégration comme : « *L'intégration régionale est un accord qui consiste à réunir deux ou plusieurs pays voisins dont l'objectif de ces derniers est de collaborer ensemble sur le plan économique, politique et commerciale enfin d'un développement réciproque* »²⁴.

1.2 Les objectifs de l'intégration économique

L'intégration économique régionale consiste à créer un espace économique unifié entre les pays d'une même zone du monde.

L'objectif de l'intégration économique est d'assurer une plus grande prospérité aux pays membres, à travers plusieurs mécanismes²⁵:

- L'augmentation des échanges, qui permet la spécialisation et la localisation de la production là où elle est effectuée de la manière la plus performante ;
- L'augmentation de la taille des marchés qui permet la réalisation d'économies d'échelle ;
- L'intensification de la concurrence (baisse des prix et incitation à l'innovation) ;
- La création d'un environnement économique favorable aux affaires (la diminution des risques de change et des risques de politiques protectionnistes est favorable à l'investissement) ;
- Obtenir des accès plus assurés aux principaux marchés ;
- S'embarquer dans le régionalisme, soit en vertu du précepte : « si tout le monde le fait pourquoi pas nous ? », soit en raison de combler leur retard en développement et stimuler la croissance.

La pression de la régionalisation, qui oblige les firmes et les pays à devenir plus efficaces par un élargissement de leurs marchés, un renforcement de la concurrence, l'accès aux technologies et aux investissements étrangers.

- Les gouvernements visent à préserver leur souveraineté en mettant celle-ci en commun avec d'autres pays de la région dans la sphère économique où la plupart des Etats-nations sont trop petits pour agir seuls ;
- Une volonté de pousser le système multilatéral à agir plus vite et plus en profondeur dans des secteurs déterminés en montrant que le GATT n'était pas la seule possibilité et en créant des blocs plus puissants ;

²² BROT Jean, Hubert Gérardin. (2001) intégration régionale et développement présentation, Revue Mondes en développement 2001/3-4 (N° 115-116), pages 11 à 13 ,<https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2001-3-page-11.htm> , p 11.

²³ Idem

²⁴ Définition personnelle

²⁵ MUCCHIELLI Jean-Louis. (1993), « Fred CELIMENE, « Mondialisation et régionalisation », Ed. Economica, Paris, p-7.

- Un désir d'aider les pays voisins à se stabiliser et à prospérer, à la fois pour des raisons d'altruisme et dans le souci d'éviter le débordement sur leur territoire d'éventuels désordres ou mouvements de populations²⁶ ;

- La mise en œuvre d'un accord de libre-échange sera un facteur majeur qui aidera le développement des marchés à l'exportation ;

L'intégration régionale n'a pas contrarié la libéralisation du commerce mondial, mais a été au contraire un élément essentiel de celle-ci, en permettant à des pays à différents stades de leur développement de participer plus efficacement au commerce mondial.

- Réussir le développement et la croissance économique, soulager la pauvreté, relever le niveau de vie et la qualité de vie des peuples, et de venir en aide aux déshérités par l'intégration régionale ;

- Stimuler le développement des économies nationales en accroissant les possibilités d'investissement et de production, le commerce et les rentrées en devises²⁷.

Section 2 : théories de l'intégration

La théorie de l'intégration économique est un domaine de la théorie économique qui étudie les avantages et les coûts de l'intégration économique entre les pays. Elle cherche à comprendre comment l'intégration peut créer des avantages économiques tels que la croissance économique, l'augmentation des échanges commerciaux et des investissements étrangers directs, ainsi que l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Cependant, elle reconnaît également que l'intégration peut entraîner des coûts tels que la perte de souveraineté économique, la vulnérabilité face aux chocs externes et la concurrence accrue sur le marché national.

La théorie de l'intégration économique met en évidence trois effets clés qui découlent de l'intégration économique: les effets de création de commerce, les effets de détournement du commerce et les effets d'agglomération.

L'effet de création de commerce se produit lorsque l'intégration économique entre deux pays conduit à une augmentation des échanges commerciaux entre eux. Cela est souvent dû à la réduction ou à l'élimination des barrières commerciales telles que les tarifs douaniers, les quotas d'importation et les règles d'origine. L'effet de création de commerce peut entraîner une croissance économique accrue et des avantages pour les consommateurs, tels que des prix plus bas et une plus grande variété de produits.

L'effet de détournement de commerce se produit lorsqu'un pays cesse de commercer avec un partenaire commercial non membre d'une zone d'intégration économique au profit d'un partenaire commercial membre. Cela se produit lorsque la zone d'intégration économique applique des barrières commerciales plus faibles ou inexistantes avec ses membres qu'avec les non-membres. L'effet de détournement de commerce peut entraîner une perte de bien-être pour

²⁶ AMRANI Nabila, BELLAGH Djedjiga. (2013), « *L'intégration régionale au sein du Maghreb : Quel gain en croissance économique pour l'Algérie ?* », diplôme de Master en Sciences Commerciales, Université Abderrahmane mira de BEJAIA, P-7

²⁷ AMRANI Nabila, BELLAGH Djedjiga. Op. Cit.P-7

les consommateurs en raison de l'augmentation des prix et de la réduction de la variété de produits disponibles.

Enfin, l'effet d'agglomération se produit lorsque les entreprises ont tendance à se regrouper dans des zones géographiques spécifiques en raison des avantages économiques qu'elles y trouvent, tels que les économies d'échelle, les gains de productivité et la proximité des fournisseurs et des clients. L'intégration économique peut renforcer l'effet d'agglomération en créant des marchés plus vastes et plus accessibles, ce qui peut stimuler la croissance économique et l'innovation.

L'objectif de cette section est de présenter les différentes conceptions de l'intégration économique ainsi que les effets de l'intégration.

2.1. Les différentes conceptions de l'intégration

2.1.1. La conception libérale

L'intégration commerciale est assimilée à la libéralisation des échanges et des facteurs de production ; elle est analysée au regard de l'intégration mondiale. La théorie statique met en relief les effets de création de commerce et de détournement du commerce. Selon cette théorie, l'ouverture des frontières commerciale entre deux pays entraîne une augmentation des échanges commerciaux entre eux, créant ainsi des nouvelles opportunités commerciales et stimulant la croissance économique. La théorie dynamique met en relief la concurrence, les économies d'échelle et les changements de termes de l'échange.

Intégrer, c'est réduire les distorsions des politiques nationales et déplacer les frontières nationales en se rapprochant du marché international²⁸.

2.1.2. La conception volontariste

L'intégration régionale est un processus de déconnexion visant à protéger les économies de la mondialisation. Elle suppose une protection, des politiques d'aménagement du territoire, la construction d'un système productif plus ou moins déconnecter du système de prix mondiaux. Le cadre d'analyse est celui de sociétés dépendantes, extraverties et désarticulées qui ne peuvent construire leur industrie dans le cadre national. L'intégration régionale vise alors à réduire l'extraversion, à accroître les capacités de coalition, à créer un marché, à compenser les déséquilibres territoriaux. Les principaux instruments renvoient à l'économie administrée, à la forte protection des industries régionales, à la mise en œuvre de projets ayant des effets de polarisation. Plusieurs degrés peuvent être différenciés depuis la division socialiste du travail de l'ex-CAEM jusqu'aux projets régionaux de substitution d'importations. Cette conception a été longtemps défendue par les organisations du Sud telle la CEPAL (Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes) ou la CEA (Communauté économique africaine), (plan de Lagos, 1980). Ce plan visait à éviter les duplications, à élaborer des industries lourdes industrialisés, à lever les goulets d'étranglement telles que les infrastructures²⁹.

2.1.3. La conception industrielle et territoriale

L'intégration productive est la résultante de relations d'internalisation au sein des firmes transnationales ou des réseaux. Elle est assurée par les conglomérats déployant leurs stratégies

²⁸ SOUSSI Fatima Zohra. (2012), « *De l'intégration économique régionale vers un nouvel ordre mondial : Les pays du Maghreb quelles perspectives ?* » mémoire de magister en sciences économique, université d'Oran, p-22

²⁹ Ibid. p-23

dans un espace régional. Elle conduit à une division régionale du travail. La coopération sectorielle s'appuie sur des projets mis en place par des acteurs ayant des intérêts convergents : exploitation de ressources en commun, lutte contre la désertification ou la protection de l'environnement, régulation aérienne, observatoire économique régional, corridors ou triangles de croissance. L'analyse de l'intégration se fait en privilégiant les stratégies d'acteurs dans un univers de concurrence imparfaite et d'espace non homogène³⁰.

2.1.4. La conception institutionnaliste

L'intégration est la mise en place d'un système commun de règles de la part des pouvoirs publics en relation avec les acteurs privés. Les institutions sont des systèmes d'attente permettant la convergence des anticipations des agents³¹.

2.1.5. Selon une conception politique ou diplomatique

L'intégration régionale se traduit par des transferts de souveraineté et par des objectifs de prévention des conflits. Les convergences d'intérêts économiques sont une manière de dépasser les rivalités et antagonismes politiques. Les transferts de souveraineté et la production de biens publics à des niveaux régionaux sont une réponse au débordement des États dans un contexte de mondialisation³².

Le régionalisme est multiforme, "ouvert, fermé, polarisé de facto, normatif de jure, fédérateur". Ces caractères renvoient aux conceptions, respectivement "libérale par le marché, volontariste par le plan, territoriale par les firmes, institutionnaliste par les règles, diplomatique par les transferts de souveraineté".

La démarche actuellement utilisée en matière d'intégration économique régionale est politique. Elle présente l'intégration économique comme un objectif à atteindre et s'opérationnalise par la mise en place d'un grand nombre d'institutions dans les communautés économiques régionales. Les méthodes utilisées portent notamment sur les rencontres et les décisions des chefs d'Etat ainsi que sur la ratification des conventions et protocoles. Une telle démarche consiste à définir les règles et à les appliquer et met l'accent sur les instruments politiques.

2.2. Les effets de l'intégration

La théorie de l'intégration met en évidence l'analyse et effets suivants :

2.2.1. L'analyse de Viner

Viner (1950)³³ a élaboré une théorie pure de l'union douanière. Il considère que le critère d'une union douanière est le gain provenant d'elle-même. Le gain est l'écart entre le commerce créé, qui se réfère à une augmentation du commerce entre les pays membres de l'union, et le commerce détourné qui veut dire une baisse du commerce entre les pays de l'union et le reste du monde³⁴. En effet, l'intégration douanière consiste à supprimer toutes les barrières douanières par les pays membres de la zone d'intégration, cela implique une discrimination à

³⁰ SOUSSI Fatima Zohra. (2012).Op. Cit.P-23

³¹ Ibid. p-24

³² Ibid. p-25

³³ DJEBBAR Fariza. (2020), « *L'adhésion de l'Algérie à la Grande Zone Arabe de Libre Echange (GZALE) : Impacts et perspectives* » En vue de l'obtention du Diplôme de Magister en Sciences Economiques, université mouloud Mammeri de TIZI-OUZOU, p 31

³⁴ DJEBBAR Fariza. (2020).Op. Cit.P-31

l'égard du reste du monde. Cette discrimination défavorise les pays qui ne sont pas membres de l'intégration tout en procurant un avantage pour les pays partenaires.

2.2.2. Création de trafic ou création du commerce

Dans le cas d'une intégration régionale douanière entre deux pays A et B et avec la suppression des barrières douanières, il est possible de remplacer une production à coût élevé du pays A par une production à coût faible du pays B. Selon cette analyse de Viner, il peut avoir une expansion économique et efficiente du coût plus faible de l'industrie du B au dépend de celle supérieure de A. Cette expansion est impossible à atteindre sans l'union douanière. Dans ce cas précis, il y a une augmentation de revenus dans les pays membres de l'union, à savoir A et B. Cette augmentation appelée par Viner, création de trafic.

2.2.3. Détournement de trafic ou détournement du commerce

L'effet du détournement, c'est lorsque la demande d'un pays membre de l'intégration est détournée d'un producteur à coût plus bas qui est le reste du monde vers un producteur à coût élevé. Dans l'exemple précédent, le pays A oriente sa demande vers le pays B même si le coût de production en dehors de l'intégration (reste du monde) est inférieur.

Tableau 1 : Création et détournement du commerce selon Viner

	Pays A	Pays B	Pays C
1. les couts de production en chaque pays	35%	26%	20%
2. Prix (coûts +droits) minimum possible sur le marché de A selon la provenance du produit :			
a- Avec un droit de douane de 100 %	35	52	40
b- Avec un droit de douane de 50 %	25	39	30

Source : BYE.M et DE BERNIS.G, « les relations économiques internationales, échanges internationaux », éd. Dalloz, 1977, p740.

Selon les données du tableau n° 1, ci-dessus, on peut constater deux situations différentes. Les deux situations sont liées au tarif douanier appliqué qui peut être prohibitif, c'est-à-dire un taux de 100%, ou non prohibitif qui est un taux de 50%.

a. Tarif douanier prohibitif

Avant la constitution d'une union douanière, le pays (A) applique un droit de douane de 100% sur les biens importés des deux pays (B) et C. Dans ce cas, ces deux biens importés seront plus chers (52 pour le produit de B et 40 pour le produit de C). Dans ce cas, le pays (A) a intérêt à s'approvisionner sur le marché local et importer le déficit de l'extérieur. Dans une union douanière qui regroupe les pays (A) et (B), le détournement du commerce n'aura pas lieu et l'approvisionnement du pays (A) (coût 35) se déplace vers la source à moindre coût qui est le pays (B) (coût 26).

b Tarif douanier non prohibitif

Dans le contexte d'application d'un tarif douanier de 50%, les produits du pays C seront compétitifs en termes de prix (40), deux situations peuvent être envisagées ;

- Avant la mise en place de l'union douanière, le pays (A) s'adresse au pays C pour s'approvisionner. Même dans le cadre d'une union douanière, (A) continue à s'approvisionner du pays C.
- Dans la deuxième situation, si (A) constitue une union douanière avec C (et il s'approvisionnait auprès de C avant l'union), le pays (A) dans ce cas change sa source d'approvisionnement du fait de l'union. Dans cette situation, il y a déviation du commerce du fait que (A) passe du producteur le moins cher « C » vers le producteur le plus cher (B)³⁵.

2.2.1. Effet d'agglomération

Paul Krugman (1979)³⁶, en rompant avec les axiomatiques de l'économie ricardienne ou de l'approche Heckscher-Ohlin qui tablaient sur une allocation différenciée mais fixe des ressources, a montré que la théorie classique était insuffisante à expliquer la totalité des échanges internationaux. Certes, la dotation des facteurs initiaux est inégale entre les nations. Cependant, le commerce mondial s'est également prodigieusement développé entre des pays qui produisent des biens identiques. Paul Krugman montre alors que, dans un contexte de concurrence imparfaite, la production de certains produits peut bénéficier d'économies d'échelles importantes. Cela peut permettre à ces pays de se spécialiser sur un registre limité de biens et d'alimenter ainsi, à l'échelle mondiale, la variété des biens consommés.

En traitant de la manière dont les activités économiques se localisent dans l'espace, Paul Krugman a contribué à donner naissance à la New Economic Geography (NEG) (les auteurs francophones alternent entre Nouvelle Economie Géographique et Nouvelle Géographie Economique). Dans ses travaux, il se focalise sur deux grandes questions. La première concerne les raisons qui poussent l'activité économique à se concentrer dans un nombre limité de régions et/ou de villes. La seconde, qui vient en complément, concerne les raisons qui poussent certaines activités économiques particulières, comme la fabrication de tapis ou la recherche scientifique par exemple, à se concentrer dans certains lieux³⁷.

Pour Krugman, la concurrence est imparfaite et le commerce international est régi par les économies d'échelle. Dès lors, la région la plus importante offre des débouchés plus importants et les acteurs économiques auront tendance à se localiser à proximité de ces régions dynamiques, malgré des coûts du travail souvent plus élevé. Cela fait croître le nombre d'entreprises dans la région et attire les autres entreprises par un phénomène d'agglomération³⁸.

Section 3 : les étapes de l'intégration

3.1. Les différentes étapes de l'intégration :

La théorie traditionnelle de l'intégration développée par BALASSA B. (1962)³⁹ enseigne que l'intégration économique est un processus séquentiel qui se déroule en cinq étapes : la zone de

³⁵ DJEBBAR Fariza. (2020) *Op.cit.* P-32-33

³⁶ <https://journals.openedition.org/articulo/791>

³⁷ Ibid.

³⁸ <https://major-prepa.com/economie/paul-krugman-commerce-international-economie-geographique/> (consulté le 03 mars 2023).

³⁹ Tarik SADOUDI. (2012) “ *Dynamique de l'intégration économique régionale au sein de l'Union Européenne : Avancées, limites et perspectives* “, université mouloud Mammeri de TIZI-OUZOU, p 20

libre-échange, l'union douanière, la marché commun, l'union économique, l'intégration économique parfaite. Ces différentes étapes sont distinguées et caractérisées par leurs dispositions minimales.

3.1.1. La zone de libre échange

La zone de libre échange est caractérisée par l'abolition des droits de douane et des restrictions quantitatives entre les pays participants, mais chacun d'eux conserve ses propres tarifs douaniers avec les pays non- membres. Le but est de libéraliser les échanges entre les pays signataires. L'édification d'une zone de libre-échange suppose la disparition des freins aux échanges de marchandises entre les pays membres (barrières douanières) mais sans que ceci ne se traduise par la mise en place d'une politique tarifaire commune à l'égard des pays tiers.

3.1.2. L'union douanière

L'union douanière, tout en supprimant toutes les discriminations en ce qui concerne les mouvements de marchandises à l'intérieur de l'union, égalise les tarifs douaniers dans le commerce avec les pays extérieurs par l'établissement d'un tarif commun, appliqué à tout produit importé en dehors de l'union douanière. Ainsi, le passage de la zone de libre-échange à l'union douanière suppose qu'en plus de la suppression des barrières intérieures aux échanges de marchandises, les pays membres mettent en place un même et unique droit douanier, pour tous les pays.

3.1.3. Le marché commun

Le marché commun conduit à une intégration complète, puisque l'abolition des restrictions ne concerne pas seulement les échanges de produits (comme dans l'union douanière) mais aussi les mouvements des facteurs de production. Le marché commun combine les caractéristiques de l'union douanière à la libre circulation du capital et des travailleurs au sein de ce marché. Le passage au marché commun se traduit par la libre circulation de l'ensemble des facteurs de production (marchandises, travail, capital) entre les pays membres. Il s'agit donc d'une Union douanière élargie au facteur capital et au facteur travail.

3.1.4. L'union économique

L'union économique, en plus de la suppression des restrictions concernant les mouvements de capitaux, exige une certaine harmonisation des politiques économiques nationales, afin d'éliminer les discriminations dues à des disparités qui peuvent naître des politiques de libéralisation. Les mesures d'harmonisation concernent les domaines des politiques monétaires, financières, commerciales et sociales. L'union économique est donc l'ensemble formé par le marché commun et les politiques communes. L'intérêt collectif s'impose donc par rapport aux intérêts individuels des pays membres dans un espace économique unifié.

3.1.5. L'intégration économique et monétaire (intégration parfaite)

L'intégration économique parfaite, repose sur l'unification des politiques monétaires, fiscales, commerciales, sociales et est régie par une autorité supranationale dont les décisions lient les Etats-membres. L'adoption d'une monnaie unique peut constituer une étape particulière du processus d'union économique. La matérialisation de l'existence d'un marché unique passe alors par l'adoption d'une monnaie unique qui facilite les échanges et permet de favoriser la stabilité de ce nouvel espace économique en supprimant les risques de changes entre les monnaies des pays membres et en permettant la mise en œuvre d'une politique monétaire unique.

Les limites de chacune des étapes précédentes conduisent à envisager une nouvelle étape. Les trois premières étapes peuvent se rapprocher de l'analyse classique et relèvent strictement de la politique commerciale. Les deux dernières, par contre, contiennent certaines dispositions qui vont au-delà d'une action sur les seuls flux commerciaux et nécessitent par conséquent une volonté politique parce qu'elles surpassent les lois du marché et le cadre de la théorie du commerce international⁴⁰.

Tableau 2 : Synthèse du processus de (IER) selon Bela BALASSA

	Elimination des tarifs et des quotas	Tarif extérieur commun	Libre circulation des Facteurs de production	Harmonisation De La politique économique	Unification politique
Zone de Libre change	X				
Union Douanière	X	X			
Marché commun	X	X	X		
Union économique et monétaire	X	X	X	X	
Union politique	X	X	X	X	X

Source : (Alfredo, 2009)

La classification de BELA Balassa présente l'intégration régionale, à la fois, comme un processus et une situation : Comme processus parce qu'elle consiste à mettre en place un ensemble de mesures visant à supprimer les discriminations entre les différentes unités appartenant aux différents Etats, et comme une situation parce qu'elle désigne l'absence des discriminations entre les économies nationales. Certaines critiques ont été adressées à cette approche parce qu'elle est centrée uniquement sur l'expérience européenne tout en négligeant les accords préférentiels. Selon ce modèle, les trois premières phases répondent à la conception néoclassique, qui est une intégration par le marché alors que les deux dernières constituent de plus en plus une intégration volontariste et institutionnelle étant donné qu'elle nécessite plus de volonté politique, « les premières phases se rapprochent de l'analyse néo-classique qui est l'intégration par le marché, les deux dernières nécessitent une volonté politique parce qu'elles vont au-delà des lois du marché, se rattachant à la conception volontariste »⁴¹.

⁴⁰ Tarik SADOUDI. (2012), Op.cit.P-21

⁴¹ ARAB Tayeb et BOUBAKEUR Mustapha. (2020) « Intégration économique régionale au Maghreb arabe : Succès ou un échec pour les pays de la région Regionaleconomicintegration in the ArabMaghreb:Success or failure for the countries of the region », Journal of Economic Sciences Institute /Vol:32 Num:02, Pages (1500)

Conclusion

En conclusion, la théorie de l'intégration économique met en évidence les avantages et les coûts potentiels de l'intégration économique entre les pays, et souligne l'importance de comprendre les effets de création de commerce, de détournement de commerce et d'agglomération qui en découlent.

L'intégration et la coopération régionales sont des opportunités importantes pour les pays Africains, en particulier le Mali, pour s'intégrer aux marchés mondiaux.

Nous notons cependant l'effet de cette intégration, qui vise à assurer une plus grande prospérité aux pays membres grâce à un commerce accru, qui permet de spécialiser et de localiser la production de la manière la plus efficace, une taille de marché accrue qui permet des économies d'échelle, des prix plus bas et incitations à innover en créant un environnement économique propice aux affaires, en plus de créer des échanges, c'est-à-dire un effet secondaire des associations de libre-échange. Il ne s'agit plus de déplacer les importations d'un pays vers un autre, mais d'augmenter le pouvoir d'achat et de créer de nouvelles importations grâce à la réduction des barrières tarifaires, par ailleurs le critère d'une union douanière est le gain provenant d'elle-même. Le gain est l'écart entre le commerce créé, qui se réfère à une augmentation du commerce entre les pays membres de l'union.

Chapitre 2 : Le commerce extérieur du Mali

Chapitre 2 : Le commerce extérieur du Mali

Introduction

Le commerce extérieur du Mali est un aspect important de l'économie malienne. Le Mali est un pays enclavé situé en Afrique de l'Ouest, partageant des frontières avec sept pays, notamment l'Algérie, le Niger, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Sénégal et la Mauritanie.

Le commerce extérieur du Mali a connu une évolution assez spectaculaire avec les accords de l'OMC, qui ont permis la libéralisation du commerce.

L'objectif de ce chapitre est de présenter le commerce extérieur du Mali, dans la première section nous aborderons de la politique commerciale du Mali, ensuite dans la deuxième section nous présenterons de la chaîne de valeur et enfin dans la troisième section nous des étudierons accords commerciaux et les blocs régionaux dont le Mali fait partie.

Section 1 : la politique commerciale du Mali

Au lendemain de l'accession à l'indépendance, le Mali avait opté pour une orientation économique de type dirigiste dans laquelle l'Etat était le principal opérateur tant dans les transactions de commerce extérieur que dans la commercialisation de la production agricole et dans la distribution des produits de première nécessité et de grande consommation. Suite à un nombre important de déséquilibres économiques et sociaux, le Gouvernement s'est engagé dans un vaste programme de réformes économiques à partir des années 1980 en collaboration avec ses partenaires au développement. Ces réformes ont introduit progressivement le Mali dans un système d'économie libérale⁴².

La réforme comporte les points ci-après⁴³ :

- Le désengagement de l'Etat des secteurs productifs au profit des acteurs privés ;
- L'ouverture des activités de commercialisation aux négociants privés ;
- L'institution de la liberté des prix et de la concurrence ;
- La libéralisation du commerce (pas de restrictions à l'importation et à l'exportation) ;
- La simplification la facilitation et l'allègement des procédures du commerce extérieur;
- L'adaptation des lois et règlements au nouvel environnement économique et promotion de l'initiative privée.

La politique commerciale dans ce contexte est essentiellement fondée sur les grandes orientations comme, les créations d'emplois, l'accroissement des niveaux de vie par une augmentation durable du taux de croissance économique, l'affectation plus efficiente des ressources. Ses objectifs généraux consistent à⁴⁴:

- Assainir le marché intérieur ;

⁴² SANOGO Abdrahamane. (2010) « l'impact des relations commerciales sino-africaines : le cas du Mali », consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA), p-12

⁴³ Ibid.

⁴⁴ Ibid.

- Sécuriser l'approvisionnement correct et régulier du pays en biens de consommation et en biens d'équipement ;
- Assurer un écoulement permanent des produits nationaux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ;
- Diversifier la production et les exportations ;
- Accroître les exportations à un taux moyen de 15% par an ;
- Améliorer le fonctionnement des tribunaux de commerce.

C'est dans ce contexte de libéralisation que le Mali a pu tisser des liens commerciaux florissants avec la Chine.

Le traité de l'UEMOA prévoit en son article 4 l'union douanière et en son article 82 la définition d'une politique commerciale commune. Avec la mise en place de l'union douanière en 2000, un seul territoire douanier s'est substitué aux territoires nationaux. De ce fait, les Etats membres ont cessé d'être souverains en matière de tarif douanier et de politique commerciale qui, en étant commune, est conçue désormais par les organes de l'Union en étroite collaboration avec les services compétents des Etats membres⁴⁵.

Ainsi, c'est l'équipe du Secrétariat général de la CEDEAO qui négocie les APE (Accords de Partenariat Economique) avec l'Union européenne à travers le secrétariat exécutif des ACP (Afrique Caraïbe Pacifique) avec l'assistance des Etats membres. Le même scénario est mis en place pour ce qui concerne l'UEMOA.

En attendant, le Mali a mené les actions tendant à réformer sa politique commerciale dans le sens d'une plus grande libéralisation. L'objectif principal de cette politique est l'assainissement de l'environnement des affaires, l'augmentation des capacités d'exportation, la diversification des produits d'exportation et des pays de destination, l'exploitation au mieux des opportunités offertes par les accords commerciaux, les accords de l'OMC, l'accord de Cotonou, l'AGO⁴⁶.

Les principaux instruments de cette politique sont le code du commerce, le tarif douanier, l'organisation institutionnelle des producteurs, l'encadrement et la promotion du commerce extérieur.

1.1 Cadre législatif et institutionnel

Le Code du commerce adopté par la Loi n° 92-002 du 27 août 1992⁴⁷ et modifié par la loi du 07 juin 2001, régit l'exercice des activités commerciales. Mais, depuis 2000 ce code a été mis en harmonie avec les dispositions des 8 Actes Uniformes de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA).

La politique commerciale du Mali est désormais régie par le Décret présidentiel 00-505 du 16 octobre 2000, qui énonce le principe du libre commerce. Ses modalités d'applications sont précisées dans l'arrêté interministériel N° 03-2694/MIC-MEF, qui indique les mesures s'appliquant aux importations et aux exportations. Le Décret N° 98-332/P-RM du 02 octobre 1998 fixe l'organisation et les modalités de fonctionnement de la Direction Nationale du

⁴⁵ SANOGO Abdrahamane. (2010). OpCit.P-13

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Ibid.

Chapitre 2 : Le commerce extérieur du Mali

Commerce et de la Concurrence. Les procédures douanières sont, elles, spécifiées dans les Décrets N° 98-383/P-RM du 18 novembre 1998 et N° 01-282/P-RM du 03 juillet 2001.

L'élaboration de la politique commerciale en général, ainsi que le suivi des accords commerciaux, relèvent de la compétence du Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Investissements. Les APE (Accords de Partenariat Economique négociés avec l'Union Européenne en remplacement de la Convention de Cotonou) sont du ressort du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale.

Créée par l'Ordonnance 98/019 du 20 août 1998⁴⁸, la Direction nationale du commerce et de la concurrence (DNCC) dont la mission inclut, entre autres, « d'organiser, développer et appuyer les activités de promotion commerciale en vue d'accroître leur rôle dans le développement économique et commercial du pays » est au centre du dispositif national de développement et du commerce. Outre son rôle de réglementation en matière de commerce et concurrence, elle assure le suivi du Cadre Intégré et donc l'élaboration d'une stratégie nationale de développement du commerce. Elle a également la responsabilité des relations avec l'OMC, en particulier des notifications et de la mise en conformité de la législation nationale avec les accords multilatéraux, et du suivi du respect, par les partenaires du Mali, de leurs engagements multilatéraux, ainsi que l'impact des accords de l'OMC sur l'économie nationale.

En outre, le Mali ayant opté pour le libéralisme a institué la liberté d'entreprendre, la liberté des prix et nécessairement l'instauration de la concurrence. Dans ce cadre, il a été créé le Conseil National de la Concurrence et une réglementation appropriée conformément aux directives anticoncurrentielles de l'UEMOA entrée en vigueur en 2003⁴⁹.

1.2. Les principaux produits importation et exportation du Mali

Les exportations maliennes sont concentrées autour de quelques produits du secteur primaires tandis que les importations sont de tout ordre⁵⁰.

⁴⁸ SANOGO Abdrahamane.Op.cit.p-14

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ KIENDREBEOGO Toundawendé Siméon.Nafissa Bocha WALET ABAYA. (2018) « *Relations commerciales algéro-burkinabé et algéro-malienne : difficultés et perspectives* » diplôme de master en sciences commerciales, Université mouloud Mammeri de TIZI-OUZOU, p-58

1.2.1. Les principaux produits d'importation

Les produits étrangers les plus consommés au Mali sont présentés dans le tableau ci-après

Tableau 3 : Les principaux produits d'importation du Mali (2020)

Produits	Part en %
Huile de pétrole ou minéraux bitumineux	21,2
Ciments hydrauliques, y.c les ciments non pulv	5,2
Médicaments (à l'exclu des produits du n°3002	3,8
Engrais minéraux ou chimiques azotés	2,4
Riz	2,3
Appareils électriques pour la téléphonie	2,2
Engrais minéraux contenant deux ou...	2,2
Voiture de tourisme et autres véhicules	2,1
Froment (blé) et méteil	2
Tracteurs (à l'exclu des chariots tracteurs du n°...	1,7

Source : INSAT, disponibles sur www.expert-comptable-internationa.info 12/03/2023

Le tableau numéro 3 qui porte sur les principaux produits d'importations du Mali fait ressortir l'importance de l'importation d'huile de pétrole qui est de 21,2% et de ciment hydraulique avec un taux de 5,2%, nous constatons une faible part des froments (blé) et méteil avec 2% aussi une très faible part des importations des tracteurs de 1,7%.

1.2.2. Les principaux produits d'exportation

L'or, le coton, les animaux vivants se dressent au rang des exportations du Mali, tous des produits bruts. Cela illustre bien le fait que l'économie malienne fonctionne grâce à la dotation naturelle en ressources. Cet état de fait montre le niveau de développement des économies ayant la même structure. Les dix principaux produits phares des exportations maliennes sont résumés comme suit⁵¹ :

⁵¹KIENDREBEOGO Toundawendé Siméon.Nafissa Bocha WALET ABAYA.Op.cit p-49

Tableau 4 : Les principaux produits d'exportation du Mali

Produits	Parts en %
Or y.c. l'or platiné sous formes brutes ou ...	71,7
Coton, cardé ou peigné	9,3
Animaux vivants des espèces ovine et caprine	4,3
Animaux vivants de l'espèce bovine	3,5
Engrais minéraux ou chimique contenant deux ...	2,5
Véhicules automobiles pour transport de ...	0,7
Parties reconnaissables comme étant exclusivement...	0,6
Dattes, figes, ananas, avocats, goyaves, mangues	0,5
Engrais minéraux ou chimiques azotés	0,5
Bouteurs bulldozers, bouteurs biais	0,3

Source : INSAT, disponibles sur www.expert-comptable-international.info

Le tableau ci-dessus représente les exportations maliennes, et fait ressortir l'importance des exportations comme l'or platiné sous formes brutes avec 71,7%, suivi du Coton avec 9,3% des exportations, Enfin nous avons le bouteurs bulldozer, bouteurs biais qui représente une faible part avec 0,3% en 2020.

Evolution des exportations et des importations du Mali sur la période (2016-2020)

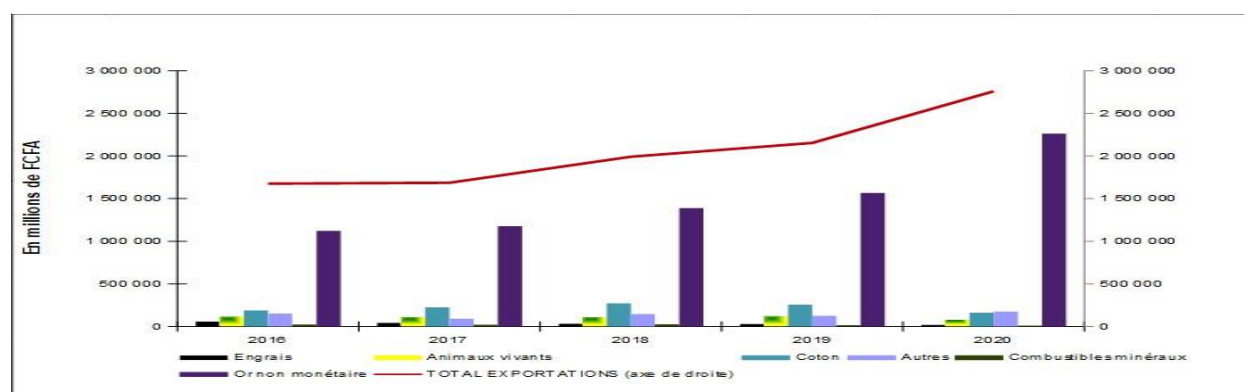
Nous constatons une croissance positive des exportations du coton durant les années [2016](#) à [2018](#) , ce pendant la valeur des exportations a connu une baisse en 2019 et 2020, par ailleurs l'or monétaire représente une très grande part et à doubler de part entre [2016](#) et [2020](#), enfin une augmentation de la totalité des produits exportés durant l'année de [2016](#) à 2020.

Tableau 5 : Évolution des exportations du Mali en tonne

RUBRIQUES	2016	2017	2018	2019	2020
Coton	187 568	223 415	270 779	256 843	161 569
part en %	11,2	13,3	14	12	6
Or non monétaire	1 120 373	1 175 719	1 388 358	1 566 066	2 262 869
part en %	66,9	69,7	70	73	82
Animaux vivants	115 714	108 924	108 393	123 595	78 810
part en %	6,9	6,5	5	6	3
Combustibles minéraux	22 218	19 298	24 681	15 607	10 782
part en %	1,3	1,1	1	1	0
Engrais	55 842	43 808	34 081	30 872	20 975
part en %	3,3	2,6	2	1	1
Réacteurs nucléaires, chaudières	8 192	7 430	5 086	5 087	22 228
part en %	0,5	0,4	0,1	0,1	1
Légumes & fruits	12 205	11 764	10 455	14 321	12 889
part en %	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fers & aciers	3 666	4 592	2 675	14 674	13 239
part en %	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	150 092	90 944	146 923	126 322	176 023
part en %	9,0	5,4	7	6	6
TOTAL EXPORTATIONS	1 675 870	1 685 895	1 991 432	2 153 387,9	2 759 383,7

Sources : BCEAO et INSTAT

Figure 1 : Evolution des exportations de marchandises du Mali durant l'année 2016-2020

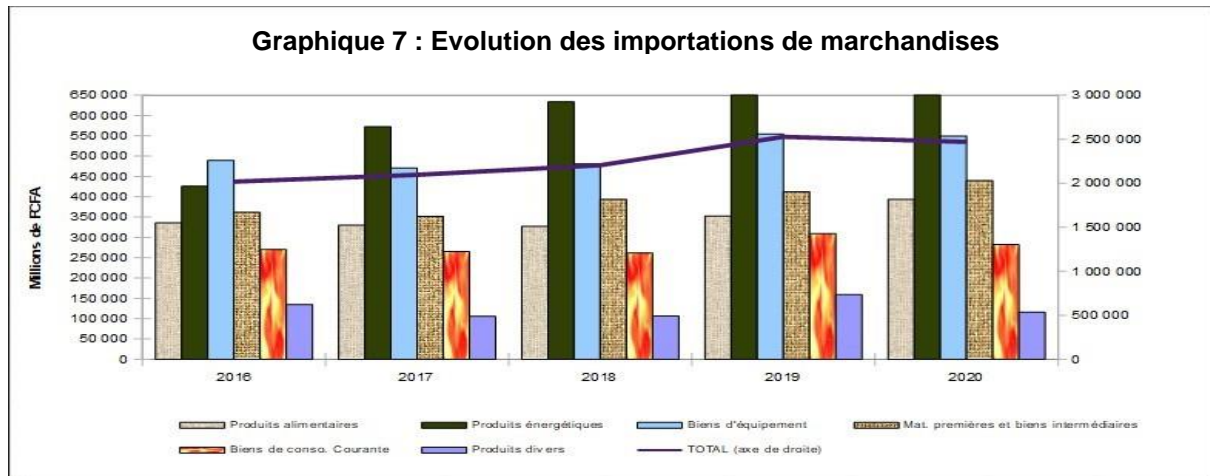


Sources : BCEAO et INSTAT

Chapitre 2 : Le commerce extérieur du Mali

Sur ce graphe nous constatons une évolution progressive et positive sur la période (2016-2020) de l'exportation de l'or non monétaire passant de 1 700 000 millions FCFA en 2016 à 2 900 000 millions de FCFA en 2020.

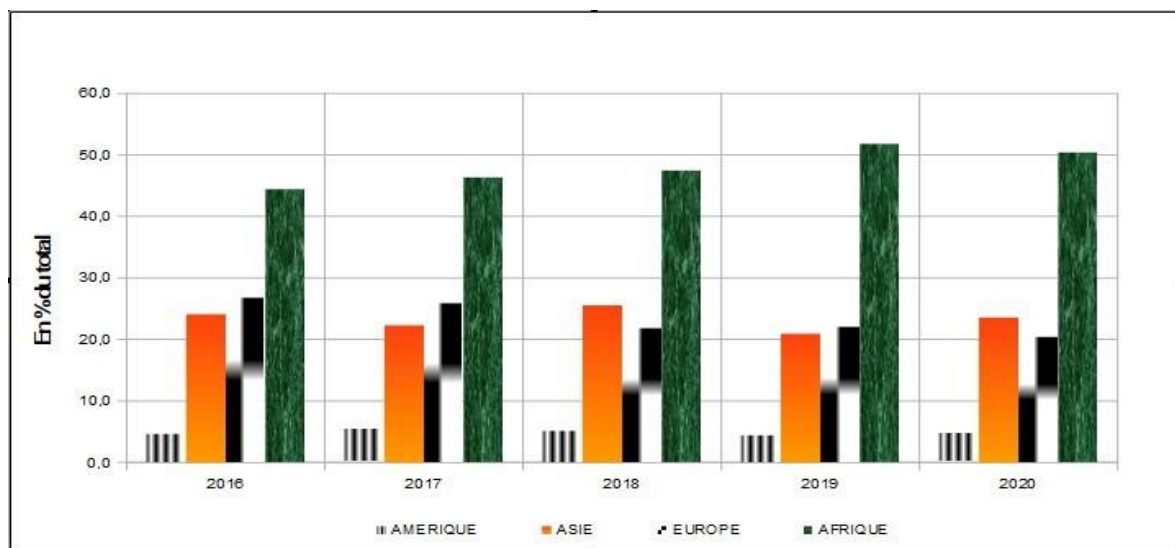
Figure 2 : évolutions des importations du Mali de marchandises du Mali durant l'année 2016-2020



Sources : Calculs BCEAO sur données INSTAT, DGD

Le graphe 7 fait ressortir l'évolution des biens d'équipements sur une période (2016-2020) et nous remarquons une croissance en 2019 qui a ensuite enregistré une petite baisse en 2020.

Figure 3 : Origine des importations du Mali de marchandises du Mali durant l'année 2016-2020



Sources : Calculs BCEAO sur données INSTAT, DNGM, CMDT

Selon le graphique 8 nous constatons que sur les 4 continent cité, l'Afrique est largement en tête avec 50% des importations vers le Mali suivis par l'Asie et l'Europe et en fin l'Amérique avec une très faible part des importations.

Chapitre 2 : Le commerce extérieur du Mali

Au Mali, dans un contexte de crise sanitaire, sécuritaire et sociale, une régression de l'activité économique a été observée en 2020⁵², avec un taux de croissance du PIB de -1,2% relative à la baisse de la production du coton, après 4,8% en 2019. Le taux d'inflation s'est établi à 0,5% en 2020 contre -3,0% en 2019, en conformité avec la norme de 3,0% maximum fixée par les critères de convergence de l'UEMOA.

1.3 Les différents partenaires commerciaux du Mali

Les pays qui échangent avec le Mali des biens et services sont repartis sur tous les continents.

Les principales divisions de produits exportés, au cours du 2ème trimestre 2021⁵³ sont : Or, à usage non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentrés d'or) 438,749 milliards de FCFA soit 88,48% du total ; Légumes et fruits 9,345 milliards de FCFA avec une part de (1,88%), Minerais métallifères et déchets de métaux 5,732 milliards de FCFA soit 1,16% de l'ensemble ; Engrais (autres que ceux du groupe 272) 5,227 milliards de FCFA avec une part de 1,05%, Machines et appareils spécialisées pour industries particulières 4,713 milliards de FCFA (0,95%).

Les principales divisions de produits importés au cours du 2ème trimestre 2021⁵⁴ sont : Pétrole, produits dérivés du pétrole et produits connexes d'une valeur de 180,414 milliards de FCFA, soit 22,21% du total des importations ; Véhicules routiers (y compris les véhicules à coussin d'air) 59,371 milliards de FCFA soit 7,31% ; Articles minéraux non métalliques manufactures, d'une valeur de 53,115 milliards de FCFA 6,54% ; Céréales et préparations à base de céréales estimés à 49,474 milliards de FCFA 6,09%.

Tableau 6 : Les 6 principaux fournisseurs du Mali

Pays partenaires	Part en %
Sénégal	20,35
Chine	18,81
Cote d'ivoire	10,62
France	7,28
Inde	5,54
USA	2,80

Source : INSTAT (2021)

Dans le tableau ci-dessous sont représentés les principaux fournisseurs du Mali. Le Sénégal, la Chine, la Côte d'Ivoire, la France, l'Inde, les USA étant les principaux fournisseurs. Cependant, on remarque que le premier fournisseur du Mali est le Sénégal avec

⁵² BCEAO. (2020) « balance des paiements et positionnement extérieur global » République du Mali, p-6

⁵³ Institut National de la Statistique (INSTAT). (2021) « statistiques du commerce extérieur » République du Mali », p-8

⁵⁴ Institut National de la Statistique (INSTAT). Op.cit. P-9

Chapitre 2 : Le commerce extérieur du Mali

20,35% viens ensuite la Chine avec une part de 18,81%, nous constatons une faible part des USA avec 2,80%.

Tableau 7 : Les 6 principaux clients du Mali

Pays partenaires	Part en %
L'Afrique du sud	47,30
La suisse	31,58
L'Australie	9,60
Burkina Faso	2,24
Cote d'ivoire	1,26
Sénégal	1,16

Source : INSTAT (2021)

Comme les principaux fournisseurs, le Mali a également 6 principaux clients qui sont L'Afrique du sud, la Suisse, l'Australie, Burkina Faso, la cité d'ivoire et le Sénégal.

L'Afrique du Sud détient une place importante avec 47,30% viens ensuite la suisse avec 31,58% et le pays avec une faible part est représenté par le Sénégal avec 1,16% hors que ce dernier est l'un des plus grands fournisseurs du pays.

Les principales zones d'approvisionnement du Mali sont les pays de la CEDEAO avec 297,339 milliards de FCFA dont les Pays de UEMOA (Union économique et monétaire ouest africaine) avec 277,513 milliards de FCFA ; les pays membres de la communauté européenne (139,589 milliards de FCFA) ; les Pays de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) avec 28,694 milliards de FCFA ; les Pays de la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe) avec 16,937 milliards de FCFA ; les Pays de la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) avec 0,100 milliard de FCFA⁵⁵.

Section 2 : la chaine de valeur

Le Mali possède des chaines de valeur particulièrement riche et diverse, qui permettent à une grande partie de la population pauvre d'avoir un emploi et surtout un revenu.

2.1 Chaîne de valeur des principales filières d'exportation et de substitut imports

2.1.1. Le Coton

L'économie malienne repose sur l'agriculture et se trouve tributaire des recettes d'exportation des produits de base comme le coton.

La question de la production et de la commercialisation du coton est un souci permanent pour les autorités, car c'est le produit d'exportation agricole par excellence qui procure des revenus aux différents acteurs de la filière, fait vivre près d'un tiers de la population et constitue une

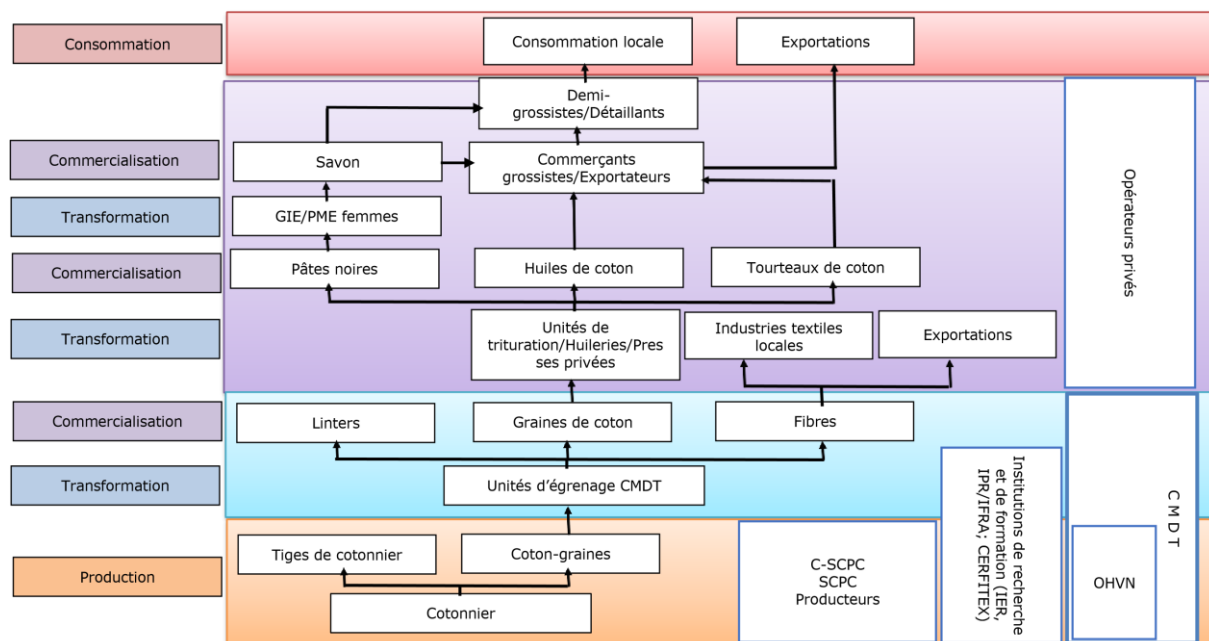
⁵⁵INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT). Op.cit. P-9

Chapitre 2 : Le commerce extérieur du Mali

part des recettes budgétaires de l'État (12%)⁵⁶. Le poids de l'agriculture se mesure encore par sa contribution au PIB, 38% en 2012 dont 15% pour le « seul » coton et parce qu'il occupe près de 70% de la population⁵⁷. La culture du coton a été incontestablement un facteur important d'expansion du crédit agricole. Elle a entraîné dans ces zones, le développement des banques et de la micro finance, avec la prolifération des caisses d'épargne et de crédits pour le financement des campagnes agricoles, l'équipement des paysans, la réalisation de diverses activités génératrices de revenus, etc.

La filière crée de l'emploi, notamment au niveau des unités d'égrenage et des huileries, et verse une masse importante de revenus aux producteurs de coton graine⁵⁸.

Figure 4 : La chaîne de valeur des produits et coproduits du coton au Mali



Source: Auteurs.
Source : INSTAT 2020

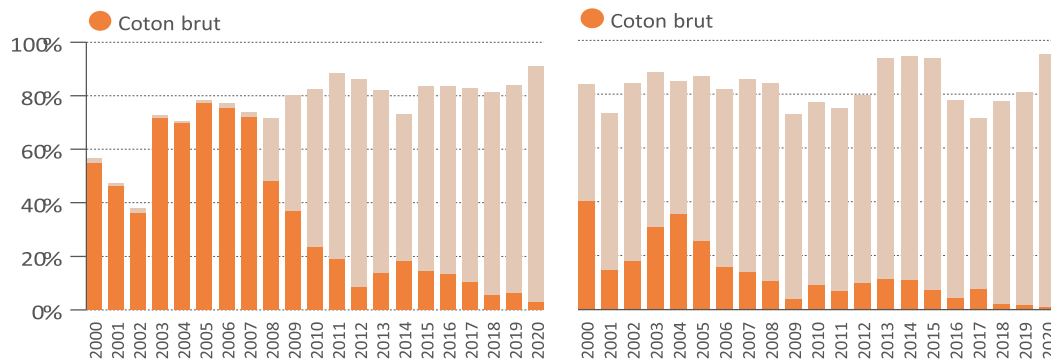
Une partie du coton est transformé sur place pour en faire souvent des produits semi-finis ou des produits finis comme les graines de coton destinée aux animaux (Aliments bétails), l'huile de coton est une huile végétale, extraite des graines des capsules de coton. Elle est utilisée comme huile alimentaire, le savon est un produit issu de la valorisation des pâtes noires recueillies aux niveaux des unités de transformation des graines de coton, Linters se sont des fibres très courtes, qui restent fixées sur les graines de certains cotonniers après l'égrenage.

⁵⁶ CAMARA Mamadou (2015), « Atouts et limites de la filière coton au Mali », Thèse de doctorat en Sciences Économiques, Université de Toulon, P-1

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ Ibrahima CISSE (2016), « étude sur les déficits en matière de travail décent dans la chaîne d'approvisionnement du coton au mali », P-13

Figure 5 : Contribution du coton aux recettes d'exportation totales entre Burkina Faso et le Mali



Source : The Observatory of Economic Complexity(OEC) (2022).

Une observation des recettes totales générées par les exportations montre que la contribution des exportations de coton a nettement reculé au cours des vingt dernières années. Si en 2000, les exportations de coton du Burkina Faso représentaient 55 pour cent des recettes d'exportation totales du pays, elles sont tombées à 3 pour cent en 2020, tandis qu'au Mali la contribution des exportations de coton est passée de 40 pour cent en 2000 à seulement 1 pour cent en 2020.

2.1.2. L'Or

Le secteur aurifère n'a également que peu d'effet d'entraînement sur les autres secteurs économiques. D'après l'Assemblée nationale malienne, sur les quelques 690 milliards de francs CFA injectés par le secteur aurifère dans l'économie malienne entre 1997 et 2005, près de 50 %

sont revenus à l'Etat via le Trésor public, 42% aux fournisseurs et 6,5% aux salariés. La part qui revient aux fournisseurs est donc faible et concentrée dans quelques secteurs : électricité, carburant, lubrifiants, matériel de bureau, etc.

Les autorités maliennes n'ont pas ménagé leurs efforts pour séduire les investisseurs internationaux en leur accordant des aides financières ou en adoptant des réglementations qui leurs sont favorables. Les codes miniers de 1991 et 1999⁵⁹ rivalisent d'attractivité, notamment sur le plan fiscal. Le code de 1991 offre ainsi la gratuité des cinq premières années

d'activités sur le sol malien : les entreprises ne paient ni TVA, ni taxes sur les prestations de services, ni impôt sur les bénéfices. Les entreprises peuvent également librement transférer leurs bénéfices sur des comptes étrangers.

Selon les chiffres officiels, il a été produit 60,8 tonnes (2,14 millions d'onces) du précieux métal en 2019⁶⁰, soit une progression de 20 % par rapport à l'année précédente. L'or continue de représenter les trois quarts des recettes d'exportation, un quart des recettes budgétaires et 8 % du PIB national. Cette production record fait du Mali le troisième producteur d'or du continent derrière l'Afrique du Sud et le Ghana. Le canadien B2Gold qui a annoncé avoir battu des

⁵⁹ Fédération International des ligues de Droit de l'Homme (FIDH). (2017), « L'exploitation minière de l'or et les droits de l'Homme au Mali », P-7

⁶⁰ <https://www.jeuneafrique.com/mag/749972/economie/industries-extractives-au-mali-une-filiere-en-or/>

records de production en 2017 grâce à ce gisement à ciel ouvert, dont ont été extraites 439 068 onces (12,45 t) en 2018.

Par ailleurs, le secteur minier n'est que faiblement créateur d'emplois. Il ne fait travailler que 12 000 personnes, soit à peine un dixième des salariés du secteur formel, tandis que le coton emploie 3,3 millions de personnes.

Le secteur aurifère n'a ainsi donné naissance à aucune activité locale de transformation, qui aurait pu être source d'emplois, d'investissements technologiques, de développement d'infrastructures, ou d'activités pour les fournisseurs. Au Mali, l'or constitue donc une rente, et non une source de développement industriel. Mais l'exploitation artisanale existe au Mali depuis le XIIe siècle, et les 350 placers répertoriés sont exploités par 500 000 orpailleurs, qui font vivre des millions de personnes. En fait, les autochtones sont les premiers géologues du Mali ».

2.1.3. L'élevage

Le secteur de l'élevage dans son ensemble contribue pour 10% à 12%⁶¹ (2020) du Produit Intérieur Brut (PIB). Les trois filières les plus importantes au sein du secteur sont, en premier lieu, les bovins, les petits ruminants et le lait. Ensemble, elles comptent pour 88% de la production de l'élevage, et les 12% restants sont divisés entre quatre autres filières : volaille, œufs, ânes/chameaux/chevaux et cuirs et peaux. Ces proportions ont très légèrement varié au cours des dernières années⁶².

Au Mali, le secteur de l'élevage n'est pas composé de filières bien intégrées. Quoique le secteur est dominé par des systèmes de transactions traditionnels et informels, il représente l'un des trois principaux secteurs générateurs de revenus de l'économie⁶³.

Il existe trois systèmes de production principaux au Mali en ce qui concerne le bétail. Le premier se caractérise par des systèmes pastoraux nomades en saison sèche, basés sur la transhumance, avec un faible taux d'exploitation du cheptel. Ce système se retrouve surtout dans le nord du pays et Mopti, 56 pour cent des éleveurs nomades se trouvant dans les régions de Gao, Tombouctou et Mopti⁶⁴.

Le deuxième est un système agropastoral sédentaire extensif, avec une productivité faible du bétail, prédominant dans le Sud du pays avec 65,7 pour cent d'éleveurs sédentaires dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou. Parmi les éleveurs sédentaires, 85 pour cent ne pratiquent pas la transhumance. Enfin, il existe des élevages semi-intensifs tournant principalement autour de l'embouche bovine. Ces systèmes se retrouvent surtout en périphérie des centres urbains mais malgré leur constante augmentation ne contribuent qu'à hauteur de 20

⁶¹ SANTARA I, (2020). « Analyse des incitations et pénalisations pour la viande au Mali ». SPAAA, FAO, Rome, P-32

⁶² CENTRE AGRO-ENTREPRISE(CAE). (1998), « Analyse de la Filière Elevage », P-4

⁶³ Ibid.

⁶⁴ SANTARA I et AL. (2013), « Analyse des incitations et pénalisations pour la viande au Mali ». SPAAA, FAO, Rome, P-6

pour cent de l'offre totale de produits animaux et de bétail sur le marché. Ainsi, l'élevage intensif demeure rare, du fait de son coût élevé et d'une faible demande en viande de qualité. On constate un manque d'exploitation du cheptel malien, le taux d'exploitation se situant autour de 10 pour cent alors que ce taux peut s'élever jusqu'à 30 pour cent dans les types d'élevages spécialisés européens⁶⁵.

2.1.4. Produits laitiers

Considéré comme un sous-secteur porteur de croissance au Mali, l'élevage revêt une importance économique considérable pour le pays. Selon les statistiques du Ministère en charge de l'élevage, ce sous-secteur contribue au revenu des populations rurales pour près de 80%⁶⁶ (2018)⁶⁷ dans les systèmes pastoraux et 18% dans les systèmes agro-pastoraux et constitue la principale source de subsistance pour plus de 30% de la population malienne.

Le Mali est le plus gros producteur de lait de vache de la zone UEMOA devant le Niger. Sa production est estimée à environ 780 millions de litres (DNPIA 2016)⁶⁸. Elle est assurée à 98% par les élevages traditionnels et à 2% par les élevages périurbains à caractère semi-intensif sédentarisé.

2.1.5. Pêche

Le Mali est doté d'un fort potentiel halieutique continental. La pêche y est essentiellement une activité artisanale et se pratique sur tous les plans d'eau (fleuves, lacs, mares). La production se répartit autour de trois pôles principaux : le Delta Intérieur du Niger (DIN), la zone de Gao et la zone de Sikasso. Le DIN, d'une superficie d'environ 30 000 km², produit plus de 50% de la production nationale. L'aquaculture est embryonnaire et estimée autour de 1% de la production.

La disponibilité annuelle en poisson au Mali est estimée à 210 000 t dont 80 000 t importées. Le DIN a le plus grand potentiel de production avec environ 50% des captures, vient ensuite la zone de Gao avec 31% de la production. Les autres régions jouent un rôle d'appoint, néanmoins important pour la sécurité alimentaire des riverains, notamment lors de la basse saison dans le DIN : la région de Sikasso avec le lac de Sélingué, la zone de Koulikoro, les affluents du fleuve Niger, les zones inondables et de lacs secondaires. La région de Kayes représente une faible part de la production avec le lac Manantali.

Les principaux acteurs de la commercialisation sont les mareyeur/ses (grossistes, semi-grossistes), le plus souvent des femmes, les détaillant/es et les grossistes importateurs (en situation d'oligopole)⁶⁹.

⁶⁵ SANTARA I et AL. (2013). Op.cit. P-7

⁶⁶ DIALLO Malick. (2018), « Etat des filières laitières dans les 15 pays de la CEDEAO, de la Mauritanie et du Tchad », *CIRAD-MALI*, P-8

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ Ibid.

⁶⁹ Value Chain Analysis For Development(VCH4D). (2021) « Analyse de la chaîne de valeur de la pêche au Mali », P-1-2

2.1.6. Le riz

La chaîne de valeur du riz joue un rôle important dans l'économie des pays ouest africains et dans la consommation des ménages urbains et ruraux. En outre, du fait de la facilité et des faibles coûts de sa préparation, des prix bas et de la régularité de son approvisionnement, le riz est devenu une denrée de consommation courante et un produit stratégique pour une bonne partie de la population mondiale⁷⁰.

Le défi d'accroître la production et la compétitivité de la filière riz a été au cœur des initiatives en faveur de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté en Afrique. Le Mali est l'un des rares pays sahéliens qui regorge une immense potentialité de production rizicole. En 2019⁷¹, le niveau de production estimée, à près de 3 millions de tonnes, a permis de couvrir environ 80 pour cent de la consommation domestique. Cependant, compte tenu de la croissance de la demande et des exigences de plus en plus croissantes des consommateurs, la filière se doit de se restructurer pour un accroissement de la production et un gain de compétitivité. Ce défi pourra être relevé par la mise en œuvre d'une politique coordonnée pour la chaîne de valeur qui permettra d'assurer une croissance durable de la productivité et une amélioration de la capacité et de la qualité des unités de transformation locale.

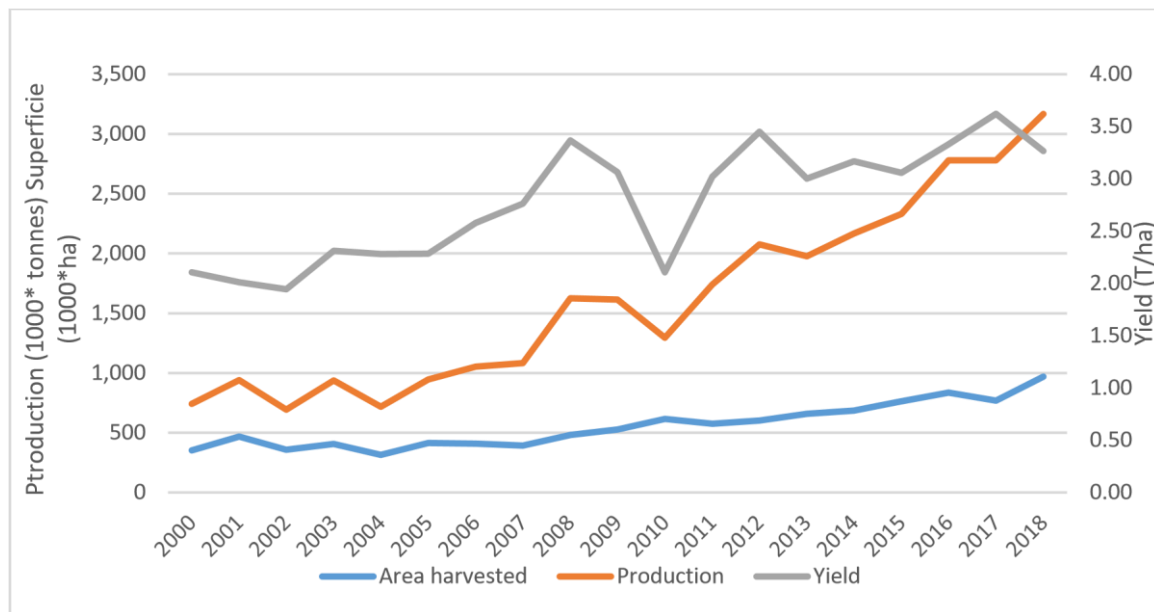
Le riz représente l'une des composantes principales de la production céréalière au Mali. Il occupe 15 pour cent des superficies allouées aux céréales et contribue à hauteur de 31 pour cent à la production nationale de céréales. Avec un niveau de production nationale estimée à 3 millions de tonnes en 2019⁷², la production du riz a connu une croissance annuelle moyenne de 7 pour cent au cours des dix dernières années.

⁷⁰ FALL Amadou, BIOSCI J. (2018) « Chaîne de valeur riz en Afrique de l'Ouest : Performance, enjeux et défis en Côte d'Ivoire, Guinée, Libéria, Mali, Sierra Leone et Sénégal » Journal of Applied Biosciences 130 : 13175 - 13186, P-13177

⁷¹ OUEDRAGO Sugrinoma Aristide et al (2021). « Chaîne de valeur riz au Mali - Analyse prospective et stratégies pour une croissance inclusive et durable ». Accra, P-1

⁷² OUEDRAGO Sugrinoma Aristide et al (2021).Op. Cit-P-4

Figure 6 : Évolution de la production et de la demande du riz



Source : FAOSTAT, 2020

Selon le graphe la performance de la filière du riz au Mali a été soutenue par une amélioration de la productivité qui est passée de moins de 2,11 à 3,27 tonnes/ha entre 2000 et 2018. Ce qui a permis d'enregistrer une croissance de la production avec des superficies utilisées qui sont passées de 500 000 ha à près de 700 000 ha en 2018.

2.2 Chaîne de valeur des filières de diversification

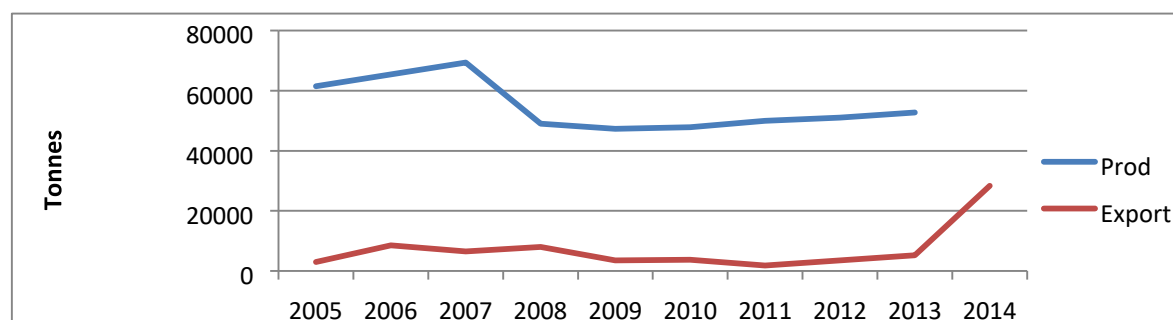
2.2.1. La mangue

Considéré comme produit à forte contribution pour l'économie malienne avec un apport de plus de 21 milliards de francs CFA, le potentiel de production en mangues fraîches au Mali est estimé à 575.000 tonnes. Selon FAOSTAT, la production est passée de 48.943 tonnes en 2008 à 52.708 tonnes en 2013⁷³. Les principaux bassins de production de la mangue sont les régions de Sikasso et Koulikoro/périphérie de Bamako. La production est assurée en général par les petits propriétaires de vergers de petites tailles, entre 2 ha et 3 ha pour la plupart traditionnels. Il existe cependant depuis moins de 15 ans, de grands vergers dans la région de Sikasso d'une envergure allant de 50 à 100 ha. La mangue du Mali est commercialisée principalement à l'intérieur du pays, en Afrique et en Europe dont une centaine de variétés est disponible. Cependant, six seulement d'entre elles (Kent, Keitt, Amélie, Tommy Atkins, Palmer et Valencia) sont prisées et exportées en grande quantité hors du Mali moyennant une forme de contractualisation et des exigences en termes de qualité, quantité et délai. La mangue destinée à la consommation locale est vendue sur le marché local sans aucune transformation⁷⁴.

⁷³ Faute de disponibilité des données archivées, nous nous sommes limité à 2013.

⁷⁴ DIALLO Boubacar et AL. (2016), « Développement de la filière mangue au Mali : analyse des modèles de coordination et de partenariat entre les différents acteurs », Michigan State University, P-2

figure 7 : Evolution de la production et des exportations de mangues fraîches au Mali



Source : FAOSTAT Date : Wed Feb 10

Peu de statistiques fiables existent pour la commercialisation des mangues à l'intérieur du Mali. Une quinzaine de sociétés exportatrices de mangues localisées surtout à Bamako et à Sikasso assure les exportations de mangues fraîches vers l'Afrique et l'Europe. Le volume total de mangues fraîches exportées par ces sociétés a évolué passant de 6.586 tonnes en 2007 à 28.328 tonnes en 2014. L'essentiel (plus de 80%) des volumes de mangues exportés annuellement notamment en 2011 à 2014 est dirigé vers l'Afrique de l'ouest, du centre et le Maghreb.

2.2.2. Echalote/Oignon

L'échalote est un aliment essentiel de la cuisine malienne : elle fait partie de toutes les sauces accompagnant le riz, jusqu'à constituer 80 % des ingrédients de certaines recettes. Les consommatrices cuisinent principalement l'échalote fraîche, mais elles apprécient également ses diverses formes transformées par séchage. Produit maraîcher facile à conserver et à transporter, il n'est donc pas étonnant que bon nombre de producteurs maliens s'y intéressent. Les Dogons ont certainement été parmi les premiers à développer la culture d'échalotes à des fins commerciales, dès la seconde moitié du XIX^{ème} siècle⁷⁵.

Foabougou est l'un des premiers villages producteurs d'échalote ; ce qui expliquerait la maîtrise des techniques de production par les producteurs. Les cultivars locaux les plus utilisés sont le N'Galamadjan et le B3 Djaba. Ces deux cultivars sont bien différenciés par les producteurs. Selon le responsable du programme fruits et légumes de l'IER-zone de Niono, la variété Galamandjan est une variété à forte potentialité, stable, homogène et plus performante avec une bonne coloration. La production des semences est réalisée par les villageois eux-mêmes sous forme de bulbe⁷⁶.

2.2.3. La noix de cajou

L'anacarde ou noix de cajou est aujourd'hui produit à plus de 60% en Afrique (en particulier en Afrique de l'Ouest), transformée en Asie et consommée dans les pays du Nord. La

⁷⁵ MEYER Anne. (2011), « Une Indication Géographique sur l'échalote dogon comme outil pour le développement territorial : atouts et limites de la démarche », diplôme de Mastère, Montpellier, P-1

⁷⁶ DIAWARA Bréhima. (2000), « Etude et amélioration des conditions de conservation / stockage de l'échalote dans le village de Forabougou : proposition d'une solution technique », P-5

consommation mondiale d'anacarde est en forte augmentation. Le Mali est situé dans une zone agro climatique très favorable à l'exploitation de l'anacardier. Ce pays dispose d'un potentiel de terres disponibles pour développer cette culture pérenne qui demande peu d'intrants.

L'anacarde fait partie des filières agricoles commerciales à haute valeur ajoutée reconnues par la Politique de Développement Agricole du Mali, bien qu'il n'existe pas de document stratégique spécifique à ce produit.

La culture de l'anacarde s'est développée suite à une campagne de promotion par le Ministère des Eaux et Forêts et la Compagnie Malienne pour le Développement du Textile (CMDT) à la fin des années 1980. Son développement a tiré parti à la fois d'une demande croissante d'anacarde sur le marché international et d'une saturation du marché de la mangue. Ainsi les paysans qui entretenaient des haies d'anacardier pour délimiter leurs manguiers ont vendu les noix d'anacarde à un meilleur prix que les mangues. Progressivement l'anacarde est devenu l'une des principales cultures de rente (après le coton) dans le sud du Mali.

Le Mali est le pays dans lequel la transformation est la moins pratiquée. Seulement 4% de la production de noix brute est transformée en amandes⁷⁷.

2.2.4. La gomme arabique

Le Mali dispose d'un potentiel important de production de gomme arabique dont les peuplements naturels d'acacia (Sénégal et Séyal) sont localisés dans les zones sahéliennes avec une bonne partie des régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti et Tombouctou.

Les estimations du potentiel de production de gomme au Mali sont faites de manière parcellaire. Les informations disponibles sur ledit potentiel de production sont variées. Il ressort d'un inventaire dans la région de Kayes que le potentiel de production régionale repose sur environ 13.000 ha de gommerais desquels seraient produites environ 5.000 tonnes par an. Dans le Gourma, notamment les parties situées dans les régions de Mopti et Tombouctou, les superficies des parcs d'acacia sont estimées à 60.450 km² dont plus de 2.000 tonnes de gomme pourraient être extraites⁷⁸.

En dépit du potentiel de production existant, les exportations de gomme arabique du Mali restent en deçà des attentes. En 2015, le Mali a exporté 4.900 tonnes de gomme arabique comparativement à 2009 où on était à 2.000 tonnes.⁷⁹

2.2.5. Le karité

Le karité, ou *Vitellaria paradoxa* est un arbre qui pousse uniquement en Afrique et dont les fruits sont prisés dans le monde entier, surtout pour la fabrication de beurre de karité utilisé par

⁷⁷ VALUE CHAIN ANALYSIS FOR DEVELOPMENT(VCH4D). (2020) « Analyse de la chaîne de valeur anacarde au Mali », P-1-2

⁷⁸ Ministère du Commerce. (2016), « La Gomme arabique du Mali », République du Mali, P-1

⁷⁹ Ministère du Commerce. Op. Cit.P-2

les industries du chocolat. Avec un parc de plus de 20 millions d'hectares⁸⁰, le Mali pourrait se placer parmi les premiers producteurs et transformateurs de karité. Cependant, faute de connaissance des stratégies des acteurs impliqués dans la chaîne de valeur (CV) du karité, l'exploitation des amandes est bien en dessous du potentiel estimé à 600 000 tonnes par an. OMADEZA, ONG malienne, travaille au renforcement des capacités des producteurs et productrices ruraux, dont les transformatrices de karité. Grâce à des enquêtes auprès de coopératives de productrices de karité, l'analyse fonctionnelle, économique, sociale et environnementale a été menée dans trois villages du cercle de Bougouni. L'analyse fonctionnelle a d'abord permis d'identifier les acteurs et les échanges de produits entre eux. Quatre niveaux de production en sont ressortis : la production primaire avec le ramassage des noix, la transformation avec la fabrication de beurre et le broyage des amandes, la commercialisation par des semi-grossistes à grossistes et la consommation finale. Le pouvoir de négociation des productrices face aux commerçants est faible en plus peu de stratégies de commercialisation. L'analyse économique a révélé une forte inégalité dans la répartition de la valeur ajoutée et une non exclusivité de la croissance économique. L'analyse sociale a confirmé les inégalités de genre constatées à l'échelle nationale et l'impact environnemental de la CV, bien que non mesuré, n'est pas à démontrer.

La part du Mali dans le commerce mondial du karité représente moins de 10% du total⁸¹.

Section 3 : Les accords-cadres de la politique commerciale du Mali

L'intégration économique et politique avec les autres pays d'Afrique figure en préambule à la Constitution du Mali. La création du Ministère de l'intégration régionale est une expression de cette volonté. Le niveau de développement et l'enclavement du Mali justifient une telle option dont les limites vont de la similitude entre les biens offerts par les pays d'une même région aux risques (plus importants) de différends commerciaux dont la résolution à l'échelon régional n'est pas toujours aisée.

Le Mali est membre fondateur de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de la Communauté économique africaine (CEA), de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), du Comité permanent inter-Etat de la lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), de l'Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires⁸².

En plus, il faut signaler l'existence de la loi américaine qui offre des préférences non réciproques aux pays africains. A cet égard, certains Etats membres de l'UEMOA dont le Mali, le Burkina Faso, le Sénégal ont été admis à prendre part à l'African Growth and Opportunity Act (AGO). Le Mali y a été éligible en octobre 2000 et a obtenu pour les textiles en décembre 2003. Cette Loi américaine sur la croissance et les opportunités en Afrique offre des préférences

⁸⁰ SÉMÉGA Sira. (2019), « *Analyse de la chaîne de valeur karité au mali : cas de la zone d'intervention d'omadeza* », diplôme de master bio ingénieur en sciences agronomiques, LIEGE UNIVERSITE, P-4

⁸¹ SIDIBE Amadou et al. (2017), « *Analyse d'une plate-forme d'innovation dans la filière karité au Mali* », P-2

⁸² Organisation Mondiale du Commerce (OMC). (1998) « Examen des politiques commerciales mali » p-20

tarifaires inverses, c'est à dire, non réciproques au profit des pays en développement. Ce qui est admis par les Accords de l'OMC⁸³.

3.1 Accords commerciaux, bloc régionaux :

Parmi les accords signés par le Mali nous pouvons citer :

3.1.1. Organisation de l'unité africaine (OUA) (l'union Africaine actuellement) et la Communauté économique africaine (CEA)

La Charte instituant l'OUA a été signée le 25 mai 1963.⁸⁴ Le Mali, à l'instar des autres membres de l'OUA, a signé, en juin 1991 à Abuja (Nigeria), le Traité de la CEA prévue par le Plan d'action de Lagos de 1980.⁸⁵ L'Union africaine (UA) est une organisation continentale à laquelle ont adhéré les 55 États membres qui composent les pays du continent africain. Elle a été officiellement fondée en 2002 pour prendre le relais de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA, 1963-1999)⁸⁶.

3.1.2. Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO)

Le traité de la CEDEAO a été signé le 28 mai 1975. En 1993⁸⁷, le Traité de Lagos se ratifia, avec comme objectif d'avancer vers l'adoption d'un tarif extérieur commun (TEC), et le principe de solidarité entre Etats fut introduit. Les quatre étapes prévues pour le processus d'intégration régionale, consistent à créer une Zone de Libre Echange, une Union Douanière, un Marche Commun et une Union Monétaire et Economique. Le schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO comporte deux volets principaux : la suppression de tous les obstacles non tarifaires, à savoir licences, contingentements, prohibitions et autres entraves administratives, pour tous les produits originaires de la CEDEAO ; et une réduction progressive et totale des obstacles tarifaires. L'amendement de 1993 au traité prévoit, entre autres, la libre circulation des services, des capitaux et des personnes à l'intérieur de la communauté, au bout des cinq ans qui suivront la mise en place de l'Union douanière prévue pour l'an 2000. Les produits du cru et de l'artisanat inscrits sur la liste des biens retenus par la Communauté devraient déjà circuler en franchise de tout droit d'entrée s'ils sont accompagnés d'un certificat d'origine délivré par le Ministère de l'industrie et du commerce.

Les produits industriels finis originaires de la Communauté font l'objet de réductions tarifaires déterminées en fonction de différents critères dont le niveau de développement industriel et le caractère insulaire ou enclavé de chacun des pays membres. Un produit fini est dit originaire de la CEDEAO si au moins 60% des matières premières entrant dans sa fabrication proviennent de la Communauté ou si la valeur ajoutée est au moins égale à 35% du prix de revient hors taxe (sortie usine). Les produits doivent être agréés conformément au schéma adopté par le Conseil

⁸³ DIAKITE Moussa. (2005) « *Le Mali et le système commercial multilatéral : l'impact des accords de l'OMC, négociation et mise en œuvre* », Programme Intégré Conjoint d'Assistance Technique (JITAP), P-32

⁸⁴ NDIAYE Amadou Lamine. (2017) « *Les idées politiques de Julius Nyerere : un projet panafricaniste revisité* » Thèse du Doctorat, UNIVERSITE DE TOULOUSE, P-1

⁸⁵ Organisation de l'Unité Africaine (OUA). (1991) « *Traite instituant la commune économique africaine* » ABUJA-NIGERIA

⁸⁶ UNION AFRICAINE(UA)

⁸⁷ GARCIA Jesús. (2014) « *Les processus d'intégration régionale de la CEDEAO et la coopération internationale* », GEA-Groupe d'Etudes Africaines (Université Autonome de Madrid), p-7

des ministres de la CEDEAO. Le calendrier de réduction progressive des taux de droits d'entrée n'est pas respecté⁸⁸.

3.1.3. Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)

L'Union monétaire ouest-africaine (UMOA), devenue l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) depuis le 10 janvier 1994⁸⁹, est un cas d'espèce fort intéressant d'intégration monétaire. Elle est une union « complète » en ce sens que ses membres ont une monnaie commune et entièrement convertible émise par une banque centrale supranationale qui surveille les opérations d'un compte commun de devises.

L'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) regroupe huit pays de l'Afrique de l'Ouest : (le Bénin, le Burkina Faso, la Côte- d'Ivoire, Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo) qui disposent d'un institut d'émission commun, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). L'évolution de la BCEAO, depuis sa création en 1962, témoigne d'une adaptation constante des instruments de politique monétaire aux mutations de l'environnement international et de la conjoncture économique des Etats membres de l'Union⁹⁰.

Leur monnaie commune, le franc CFA, est émise par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest sise à Dakar⁹¹.

3.1.4. La zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF)

La ZLECAf est un accord entre les membres de la Commission de l'Union africaine et couvre un marché africain de plus de 1,3 milliard de personnes. La ZLECAf a été signée le 21 mars 2018. Le commerce dans le cadre de la ZLECAf a démarré le 1er janvier 2021.

Au 30 septembre 2021⁹², 54 des 55 pays africains avaient signé l'accord (il n'y a pas encore d'engagement de l'Érythrée). En outre, 42 pays avaient ratifié l'accord pour devenir des États parties et faire de la ZLECAf une partie de leurs systèmes juridiques et institutionnels nationaux. Par ailleurs, 38 de ces pays ont soumis des instruments de ratification à la Commission de l'Union africaine.

Le Mali a déposé son instrument de ratification et fait partie de la ZLECAf.

3.2 Autres Accords de partenariat

Le Mali a divers partenaires commerciaux sur différents plan et domaines, dont nous en citerons que les plus important : le Mali depuis son indépendance en 1960⁹³, est partenaire avec la république populaire de chine, l'union européenne, avec les pays de l'ACP (Afrique Caraïbe Pacifique), le Mali a même un accord commercial avec l'Algérie.

⁸⁸ Organisation Mondiale du Commerce (OMC).Op. Cit.P-21

⁸⁹ MEDHORA Rohinton. (1996) « Les leçons de l'UMOA », in Réal Lavergne (dir.), Intégration et coopération régionales en Afrique de l'Ouest, Karthala, Paris ; CRDI, Ottawa, P-252

⁹⁰ BATIONO Bassambié Franck. (2015) « La transmission de la politique monétaire dans une union monétaire : cas de l'union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) », Economies et finances. Université Paris Dauphine Paris IX, P-13

⁹¹ MEDHORA Rohinton. Op.cit., P-252

⁹² CEDEAO, PNUD. (2021), « Comprendre la ZLECAf : guide pour les petites et moyennes entreprises dans la région de la CEDEAO » P-17

⁹³ SANOGO Abdrahamane. (2010), « L'impact des relations commerciales sino-africaines : le cas du mali », consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA) », P-11

Chapitre 2 : Le commerce extérieur du Mali

D'après la section des échanges et du commerce de l'Ambassade de Chine à Bamako, le commerce bilatéral a été sur une courbe ascendante, Pendant que le coton et d'autres produits agricoles y afférents sont convoyés en Chine par bateau en provenance du Mali, les machines, le thé et le textile vont dans le sens contraire.

Le Mali et la Chine ont un accord sur le « tarif zéro » en vertu duquel la Chine accepte l'entrée de plus d'une centaine de produits maliens sur son territoire sans droits de douane. Une telle mesure incitative devra contribuer à n'en pas douter, à relancer les exportations du Mali vers la Chine⁹⁴.

Le Mali est partie prenante de l'Accord de partenariat ACP/ UE conclu entre les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifiques (ACP) et l'UE. Il a été signé en juin 2000 à Cotonou (Bénin), d'où l'appellation « Accord de Cotonou »⁹⁵.

Le Mali, en tant que pays ACP et PMA, bénéficie de l'accord préférentiel non réciproque qui permet à ces produits d'exportation, l'accès sans tarif et sans limitation de quota au marché de l'UE. Il couvre tout sauf les armes⁹⁶.

Conclusion

Le Mali est un pays enclavé d'Afrique de l'Ouest qui a une économie principalement axée sur l'agriculture, l'élevage et les ressources naturelles telles que l'or et le coton. Malgré cela, le Mali a connu une croissance économique relativement stable ces dernières années, bien que cette croissance soit vulnérable aux chocs extérieurs tels que les fluctuations des prix des matières premières et les conflits internes.

L'intégration de l'économie malienne dans la sphère des échanges internationaux souffre de problèmes structurels. Ces problèmes relèvent en partie de l'économie géographique qui génère des coûts particuliers comme, par exemple, la faible densité de population, l'éloignement des marchés et bien sûr l'enclavement qui accentue les coûts de transport et isole davantage les acteurs économiques.

Cependant, le Mali doit encore surmonter de nombreux défis, tels que l'amélioration de l'infrastructure, la diversification de l'économie, la promotion de l'investissement, la réduction de la pauvreté, des conflits politiques et sociaux, ainsi que des chocs externes tels que les fluctuations des prix des matières premières. Néanmoins, le Mali s'efforce d'améliorer son environnement commercial et d'attirer davantage d'investissements étrangers pour renforcer son commerce extérieur et stimuler sa croissance économique.

⁹⁴ SANOGO Abdrahamane. OP-Cit-15

⁹⁵ Organisation Mondiale du Commerce (OMC). (2004) « Examen des politiques commerciales mali » p-21

⁹⁶ Organisation Mondiale du Commerce (OMC).Op. Cit.P-22

**Chapitre 3 : défis, opportunités,
obstacles (enjeux, obstacles et
perspectives) de l'intégration a la
ZLECAF par le Mali**

Chapitre 3 : défis, opportunités, obstacles (enjeux, obstacles et perspectives) de l'intégration à la ZLECAF par le Mali

Introduction

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) est un accord commercial entre les pays africains, créé en 2018 et entré en vigueur en 2021. Son objectif est de favoriser le commerce intra-africain en éliminant les barrières tarifaires et non tarifaires sur les marchandises et les services échangés entre les pays membres. La ZLECAF regroupe actuellement 54 pays africains et représente un marché potentiel de plus de 1,2 milliard de personnes.

Le Mali, en tant que membre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), est confronté à plusieurs défis et obstacles dans son processus d'intégration économique régionale. Toutefois, l'intégration à la ZLECAF offre également de nombreuses opportunités pour le pays.

Parmi les défis et obstacles auxquels le Mali doit faire face, on peut citer la faible diversification de son économie, sa dépendance à l'égard de l'agriculture et des matières premières, ainsi que son manque d'infrastructures de transport et de communication. Le pays doit également relever le défi de la concurrence accrue qui découle de l'ouverture de son marché aux entreprises étrangères et de la suppression progressive des barrières tarifaires et non tarifaires.

Cependant, l'intégration à la ZLECAF offre des opportunités importantes pour le Mali, notamment en termes de croissance économique, de création d'emplois, de diversification des échanges commerciaux et de renforcement de la compétitivité de ses entreprises. Le pays peut également bénéficier de la coopération régionale pour le développement des infrastructures, l'accès aux financements et l'amélioration de la gouvernance économique.

Ce présent chapitre a pour objectif d'analyser les opportunités, les défis ainsi que les obstacles des pays membres de la ZLECAF en générale et du Mali en particulier.

Section 1 : Présentation de la ZLECAF

Dans le cadre de sa planification stratégique, l'Afrique a adopté en janvier 2015, l'Agenda 2063. Ce dernier a souligné que la zone de libre-échange continental africaine (ZLECAF) est l'un des projets phares pour accélérer de manière significative la croissance du commerce intra-africain et utiliser plus efficacement le commerce comme moteur de croissance et de développement durable⁹⁷.

Dans cette section nous allons présenter la ZLECAF, donner ses objectifs et ses principes.

1.1 Définitions, objectifs et principe de la ZLECAF

L'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) est un instrument juridique – un accord conclu entre les États membres de l'Union africaine en vue de la création d'un marché unique. Mais la ZLECAF a une portée bien plus grande. Non seulement

⁹⁷ MIHESSO, Koffi Adantor. (2020), « Impact de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continental africaine sur l'emploi, le commerce et la croissance au Togo », Université de Lomé, P-2

Chapitre 3 : défis, opportunités, obstacles (enjeux, obstacles et perspectives) de l'intégration à la ZLECAF par le Mali

elle représente une étape importante dans le cheminement vers l'intégration et le développement de l'Afrique, mais elle permettra également l'émergence de nouvelles pratiques commerciales et de nouvelles façons de produire, de travailler et d'échanger au sein de l'Afrique et avec le reste du monde⁹⁸.

Au niveau des communautés économiques régionales (CER), huit sont celles reconnues officiellement par l'Union Africaine (UA). Il s'agit de l'Union du Maghreb arabe (UMA), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté des États Sahélo Sahariens (CEN-SAD), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ainsi que la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Dans ce contexte, l'un des objectifs communs de ces CER est l'instauration de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Ainsi, la décision de lancer le projet de cette zone a été prise en janvier 2012 lors de la session ordinaire de l'Union Africaine. Par la suite, le processus de négociations qui ont eu lieu en 2015 et 2016, ont entamé à la signature de l'accord établissant la ZLECAf, signé à Kigali, en Rwanda, le 21 mars 2018. Cet Accord est entré en vigueur en mai 2019. Toutefois, la ZLECAF est devenue officiellement opérationnelle le 1er janvier 2021, à cause du contexte de la pandémie du COVID-19, qui a retardé le processus de mise en application de l'Accord⁹⁹.

Lors du 12^e sommet extraordinaire de l'union Africaine qui s'est tenu à Niamey (Niger), le 7 juillet 2019, les Chefs d'Etat et de gouvernement ont officiellement lancé la zone de libre échange continentale africaine (ZLECAf), inauguré la phase opérationnelle du marché intérieur africain et décidé du siège et de la structure du Secrétariat de la ZLECAf¹⁰⁰.

L'accord a été conçu comme un processus en plusieurs étapes ; ce qui signifie qu'il continuera à évoluer avec le temps, et d'autres négociations sont prévues. Une phase I fournit un cadre pour la libéralisation du commerce des biens et des services et un mécanisme de règlement des différends. Pour le commerce des marchandises, l'accord ouvre la voie à l'élimination des droits de douane sur 90 % des catégories de produits. Le protocole sur le commerce des marchandises comprend des annexes sur les concessions tarifaires, les règles d'origine¹⁰¹, la coopération douanière, la facilitation des échanges, les obstacles non-tarifaires, les obstacles techniques au commerce, les mesures sanitaires et phytosanitaires, le transit et les mesures correctives commerciales.

⁹⁸ Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (2020), « Les Futurs de la ZLECAf : au service des femmes et des jeunes », P-4

⁹⁹ ALLALI, Sara. (2022). Aperçu sur l'évolution de la notion « d'intégration régionale » : focus sur la Zone de libre-échange Continentale Africaine (ZLECAf). International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 3(3-1), 230-241.P-232

¹⁰⁰ GUELDICH Hajer. (2020) « accord portant création de la zone de libre échange continentale africaine » Université de Carthage- Tunisie, P-1

¹⁰¹ LO Moubarak, Amaye SY. (2022), « Défis, opportunités, impacts et facteurs de succès de la ZLECAf », Rabat, Morocco, P-5

Chapitre 3 : défis, opportunités, obstacles (enjeux, obstacles et perspectives) de l'intégration à la ZLECAF par le Mali

La phase I de la ZLECAF est entrée en vigueur en mai 2019¹⁰² après que 24 pays aient déposé leurs instruments de ratification. Actuellement, tous les pays membres de l'UA, à l'exception de l'Érythrée, ont signé l'accord, et 35 l'ont ratifié¹⁰³.

La phase II de la ZLECAF couvrira la politique de concurrence, les investissements et les droits de propriété intellectuelle. Une troisième phase impliquera la négociation d'un protocole de commerce électronique.

La mise en œuvre de la ZLECAF est censée réduire les coûts commerciaux, favoriser le commerce intra-africain, stimuler l'efficacité et la compétitivité, améliorer les chaînes de valeur régionales et attirer les investissements directs étrangers (IDE). La croissance économique attendue créerait de nouvelles opportunités d'emploi et aurait ainsi un impact positif sur la réduction de la pauvreté.

Signé par 54 États africains parmi lesquels, 30 pays l'ont ratifié en janvier 2020. Seuls des protocoles sur le commerce des marchandises, le commerce des services et le règlement des différends ont été signés et adoptés. Il est prévu que la deuxième phase des négociations portera sur les investissements, la politique de la concurrence, les droits de propriété intellectuelle et le commerce électronique. Il faut rappeler que le contexte sanitaire mondial actuel, dominé par la pandémie Covid-19, a sérieusement bouleversé les étapes du processus de la mise en œuvre de la ZLECAF prévue en 2020¹⁰⁴.

Jusqu'à présent, les accords commerciaux régionaux ont eu des résultats mitigés, notamment à cause de la mauvaise gouvernance du commerce et du manque d'harmonisation entre les régimes réglementaires. S'il faut réduire les droits de douane selon le calendrier prévu et faire en sorte que les mesures non tarifaires ne soient pas d'un coût démesuré par rapport à leur efficacité, il faut aussi adopter des dispositions complémentaires qui garantissent l'inclusivité de la Zone de libre-échange continentale africaine. À la mi-janvier 2021, deux semaines avant le début des échanges commerciaux dans la zone, les procédures douanières requises n'étaient en place que dans une poignée de pays, dont l'Afrique du Sud, l'Égypte et le Ghana. Une mise en œuvre coordonnée des règles commerciales et des mesures complémentaires, propre à rendre la zone de libre-échange profitable à tous, nécessite donc un cadre institutionnel solide et intégré¹⁰⁵.

¹⁰² LO Moubarack, Amaye SY. (2022).Op.Cit

¹⁰³ Ibid.

¹⁰⁴ MIHESSO, Koffi Adantor. Op. Cit.P-2

¹⁰⁵ Conférence des Nations Unies sur le Commerce Et le Développement(CNUCED). (2021), « La contribution potentielle de la zone de libre-échange continentale africaine à une croissance inclusive », le développement économique en Afrique(Rapport), P-155

Chapitre 3 : défis, opportunités, obstacles (enjeux, obstacles et perspectives) de l'intégration à la ZLECAF par le Mali

Le tableau ci-dessous regroupe l'ensemble des principaux événements ayant marqué l'histoire de l'intégration régionale africaine.

Tableau 8 : Historique de l'intégration régionale en Afrique

Année	Réalisation
1963	Intégration du continent africain en tant que volonté lors de l'Inauguration de l'OUA
1979	Le marché commun de l'Afrique est cité pour la première fois dans la Déclaration de Monrovia
1980	Marché commun détaillé dans le plan de Lagos
1991	Union douanière continentale proposée dans le Traité d'Abuja
1999	La Déclaration de Syrte, acte constitutif de l'UA visant à accélérer le processus d'intégration de l'Afrique
2000	Création de l'Union africaine avec pour objectif l'intégration
2012	Adoption du Plan d'action pour l'intensification du commerce intra-africain et la feuille de route permettant d'établir la ZLEC
2015	Signature de l'Accord relatif à la ZLEC
2015	Les négociations sur la ZLEC sont lancées à l'Assemblée de l'UA
2016	Le sommet de l'UA réaffirme son engagement à accélérer les procédures concernant la ZLEC
2017	Signature à Kigali (Rwanda) de la ZLECA et de la libre circulation des personnes.
2019	Seuil de ratification par 22 pays requis pour l'entrée en vigueur de l'Accord avait été atteint (52 États membre de l'UA ont maintenant signé l'Accord).
2021	L'accord de la ZLECAF devient opérationnel

Source : réaliser par nous-même à partir des données d'un article : ALLALI, S. (2022).

1.1.1 Les objectifs de la ZLECAF :

- Créer un marché unique pour les marchandises et les services facilité par la circulation des personnes afin d'approfondir l'intégration économique du continent africain et conformément à la vision panafricaine d'une « Afrique intégrée, prospère et pacifique » telle qu'énoncée dans l'Agenda 2063.
- Créer un marché libéralisé pour les marchandises et services à travers des cycles successifs de négociations.
- Contribuer à la circulation des capitaux et des personnes physiques et faciliter les investissements en s'appuyant sur les initiatives et les développements dans les États parties et les CER.
- Poser les bases de la création d'une union douanière continentale à un stade ultérieur.
- Promouvoir et réaliser le développement socioéconomique inclusif et durable, l'égalité de genres et la transformation structurelle des États parties.

Chapitre 3 : défis, opportunités, obstacles (enjeux, obstacles et perspectives) de l'intégration à la ZLECAF par le Mali

- f. Renforcer la compétitivité des économies des États parties aux niveaux continental et mondial.
- g. Promouvoir le développement industriel à travers la diversification et le développement des chaînes de valeurs régionales, le développement de l'agriculture et la sécurité alimentaire.
- h. Résoudre les défis de l'appartenance à une multitude d'organisations qui se chevauchent, et accélérer les processus d'intégration régionale et continentale¹⁰⁶.

1.1.2 Principes :

La ZLECAF est régie par les principes suivants¹⁰⁷ :

- (a) action conduite par les États membres de l'Union africaine ;
- (b) les Zones de libre-échange (ZLE) des CER comme piliers de la ZLECAF ;
- (c) géométrie variable ;
- (d) flexibilité et traitement spécial et différencié ;
- (e) transparence et diffusion de l'information ;
- (f) préservation des acquis ;
- (g) traitement de la nation la plus favorisée (NPF) ;
- (h) traitement national ;
- (i) réciprocité ;
- (j) libéralisation substantielle ;
- (k) consensus dans la prise de décision ;
- (l) prise en compte des meilleures pratiques au sein des CER et dans le cadre des conventions internationales applicables à l'Union africaine¹⁰⁸.

1.2 Règlement des différends

L'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine institue un mécanisme de règlement des différends qui s'applique conformément au protocole sur les règles et procédures relatives au règlement des différends (art. 20). Ce mécanisme a été conçu en s'inspirant du mémorandum de l'OMC. Il combine des procédures de type accusatoire, à savoir

¹⁰⁶ « ACCORD PORTANT CRÉATION DE LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE : Nous, États membres de l'Union africaine,

DÉSIREUX de mettre en œuvre la décision (Assembly/AU/Dec.394(XVIII) de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement, adoptée au cours de sa dix-huitième session ordinaire tenue les 29 et 30 janvier 2012 à Addis-Abeba (Éthiopie), relative au cadre, à la Feuille de route et à l'Architecture concernant l'accélération de la création rapide de la Zone de libre-échange continentale africaine et au Plan d'action pour la stimulation du commerce intra-africain ». P-4-5

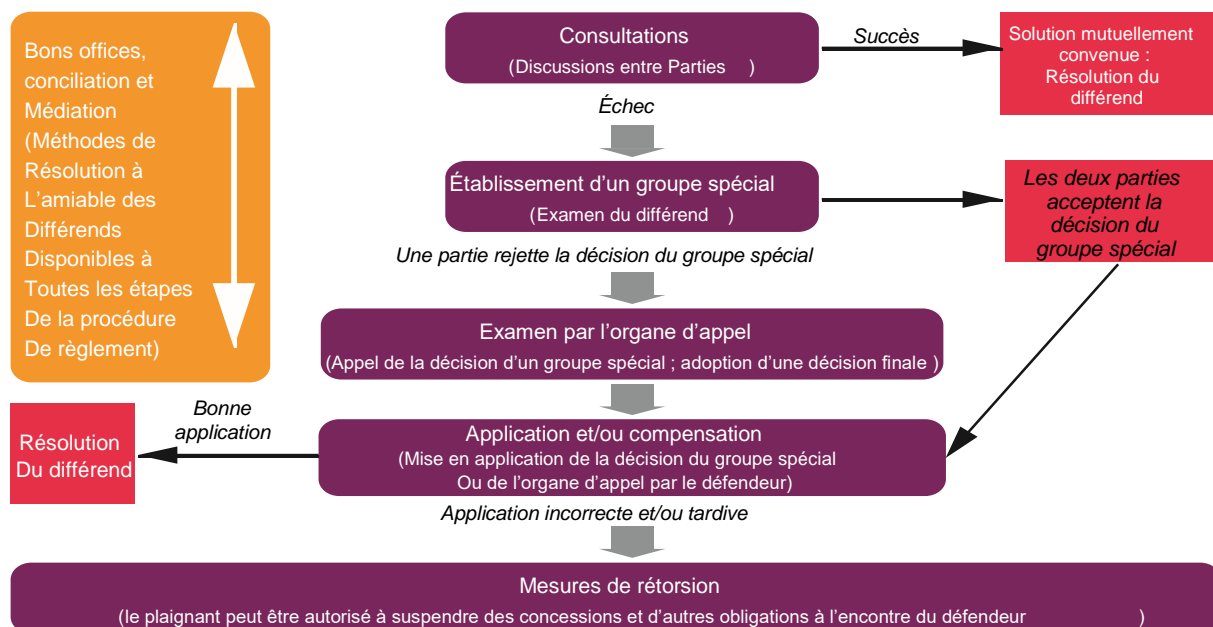
¹⁰⁷ ¹⁰⁷ Union Africaine :(2018) « Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine », Article 5, P-5

¹⁰⁸ Union Africaine. Op. Cit.P-6

Chapitre 3 : défis, opportunités, obstacles (enjeux, obstacles et perspectives) de l'intégration à la ZLECAF par le Mali

l'arbitrage et l'établissement d'un groupe spécial, et des approches diplomatiques, à savoir les bons offices, la conciliation et la médiation¹⁰⁹.

Figure 8 : Le mécanisme de règlement des différends de la Zone de libre-échange continentale africaine



Source : CNUCED, d'après l'union Africaine 2018

Il y a trois étapes dans le processus formel de règlement des différends dans le cadre de la Zone de libre-échange, à savoir (fig. 08) : les consultations entre parties, qui offrent la possibilité de négocier et de tenter de trouver une solution concertée sans saisir l'organe de règlement; l'examen par un groupe spécial, si les consultations n'aboutissent pas – cette procédure prend la forme d'une audience, pendant laquelle les parties sont représentées par des avocats et au terme de laquelle le groupe spécial statue, mais si l'une des parties n'est pas satisfaite de la décision du groupe spécial, elle peut faire appel auprès de l'organe d'appel, qui réexamine l'affaire et prend une décision finale; la mise en application de la décision, qui prévoit notamment la possibilité de prendre des contre-mesures telles que la suspension des avantages commerciaux conférés par le traité si la partie perdante n'applique pas la décision prise. À chaque étape, les parties peuvent, sur la base d'un accord mutuel, recourir à d'autres méthodes de règlement des différends, tels que les bons offices, la conciliation et la médiation.

Section 2 : Opportunités/défis

La ZLECAF présente des opportunités pour le Mali, telles que la diversification des échanges commerciaux et la stimulation de la croissance économique, mais également des défis, comme la concurrence accrue sur le marché national et la nécessité d'adapter son économie. Le pays

¹⁰⁹ Conférence des Nations Unies sur le Commerce Et le Développement (CNUCED). (2021), « La contribution potentielle de la zone de libre-échange continentale africaine à une croissance inclusive », P-177 (Rapport)

Chapitre 3 : défis, opportunités, obstacles (enjeux, obstacles et perspectives) de l'intégration à la ZLECAF par le Mali

doit donc travailler à mettre en place des politiques efficaces pour tirer parti des avantages offerts par l'accord commercial et minimiser les défis qui se posent à lui.

2.1 Opportunités :

La Zone de libre-échange continentale africaine est de nature multidimensionnelle et transversale. L'Accord portant sa création couvre un large éventail de questions relatives au développement en Afrique, depuis le commerce des marchandises et des services et l'industrialisation jusqu'à l'investissement, la politique de la concurrence, les droits de propriété intellectuelle ou encore le commerce électronique. Il tient aussi compte de thèmes essentiels, comme ceux du genre et du commerce, de la santé publique, de la sécurité, de l'environnement, de la moralité publique et de la promotion et protection de la diversité culturelle. Pour que les objectifs communs puissent être atteints, il convient de créer des synergies, par le renforcement mutuel des intérêts publics et l'intervention des différentes entités compétentes. Cela suppose qu'un cadre intégré garantisse la cohérence des politiques et la coordination entre les différentes entités, de façon à traduire une forte volonté de développement. La cohérence des politiques est primordiale pour pouvoir tirer parti de la zone de libre-échange. De fait, il arrive que¹¹⁰ des pays choisissent de servir leurs intérêts propres, en protégeant leurs industries, et compromettent ainsi les efforts d'intégration régionale. Dans la Communauté de développement de l'Afrique australe, par exemple, la mise en œuvre du programme d'intégration régionale a été entravée par les politiques commerciales et industrielles divergentes appliquées par certains pays membres. Bien qu'ils se fussent engagés à mener à bien le programme d'industrialisation régionale, ces pays ont eu recours à des mesures non tarifaires pour protéger leurs industries et ont notamment interdit les importations et les exportations de produits tels que le ciment, le maïs, les volailles, le sel, le sucre et le bois d'œuvre à l'intérieur de la communauté de développement. Dans certains cas, les pays justifient l'adoption de telles mesures par la nécessité de préserver des industries naissantes. Afin que les États parties à l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine puissent répondre à cette nécessité, le protocole sur le commerce des marchandises les autorise à exclure jusqu'à 3 % des lignes tarifaires du programme de libéralisation. Cependant, les États parties devraient s'abstenir de mettre en place des politiques nationales ou toutes autres mesures qui pourraient limiter le commerce intra-africain. Il convient d'ajouter que les flux commerciaux intracontinentaux sont aussi freinés par les fréquentes fermetures des frontières, décidées à la suite de différends commerciaux ou pour des raisons autres que commerciales. Or, la Zone de libre-échange continentale africaine ne pourra pas porter ses fruits si des politiques nationales et des tensions commerciales continuent de nuire à l'intégration régionale¹¹¹.

Une fois opérationnelle, la ZLECAF établira un marché de 1,2 milliard de personnes avec un PIB combiné de plus de 2,5 trillions de dollars américains. Lorsque l'accord sera pleinement opérationnel, les pays seront obligés d'introduire des mesures de libéralisation tarifaire et non

¹¹⁰ Conférence des Nations Unies sur le Commerce Et Le Développement(CNUCED).Op. Cit.P-155

¹¹¹ Ibid.P-156

Chapitre 3 : défis, opportunités, obstacles (enjeux, obstacles et perspectives) de l'intégration à la ZLECAF par le Mali

tarifaire et les conséquences de l'accord de libre-échange sur les économies des pays concernés seront considérables.

Plusieurs études d'impact ont été menées sur les effets économiques de la ZLECAF, notamment des études de la CNUCED, de la Banque mondiale (BM), du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque africaine de Développement (BAD). Toutes ces études font état d'une croissance substantielle des flux commerciaux intra-africains et d'effets positifs sur le PIB et le bien-être, sous l'impulsion surtout de la suppression des barrières non tarifaires et de la mise en œuvre de l'accord de facilitation des échanges¹¹².

La ZLECAF devrait avoir un impact positif sur le PIB global, le commerce, la production et le bien-être de l'Afrique avec des retombées positives largement centrées sur le commerce intra-africain.

Même si l'augmentation en valeur absolue des échanges intra-africains de services semble relativement modérée, l'augmentation considérable en valeur relative suite à la mise en œuvre de la ZLECAF n'est pas à négliger. L'augmentation relative dans le sous-secteur des services serait plus importante que dans la plupart des sous-secteurs des biens.

En outre, la tendance actuelle à la numérisation, qui n'est pas prise en compte dans cette évaluation, pourrait en fait faciliter le développement de nombreux services sur le continent, en particulier dans la santé et l'éducation, et amplifier ainsi les gains tirés des échanges intra-africains dans les secteurs des services.

Les résultats de l'évaluation indiquent que la ZLECAF pourrait effectivement renforcer les capacités de production de l'Afrique, en particulier dans l'industrie, mais également dans le secteur des services. Le tourisme et les transports seraient les sous-secteurs des services qui contribueraient le plus à l'augmentation de la production du secteur des services en Afrique¹¹³.

La ZLECAF vise à restructurer les modèles des échanges extérieurs africains actuels vers une plus grande part du commerce intra-africain. Les caractéristiques du commerce intra-africain actuelles sont révélatrices de spécialisations régionales et de produits et mettent en évidence des lacunes telles que, par exemple, le faible niveau d'industrialisation ou de création de valeur régionale. Elles présument également un potentiel d'échanges plus intenses, complexes et diversifiés entre les pays africains.

Au cours des deux dernières décennies, les flux commerciaux intra régionaux ont augmenté rapidement. Entre 1990 et 2017, l'ouverture commerciale du continent (importations et exportations de biens et de services) est passée d'environ 53 % du PIB à 67 %, après avoir atteint un pic autour de 2011 en raison de la flambée des prix des produits de base. Cette expansion reflète une augmentation du volume des échanges ainsi qu'une évolution favorable des prix. Parallèlement, le commerce intra régional de l'Afrique a considérablement augmenté (voir figure 9). En pourcentage du total des importations africaines, le commerce intra régional est passé d'environ 5 % en 1990 à environ 12 % en 2017. La valeur du commerce extra-africain

¹¹² LO Moubarak, Amaye SY.Op. Cit.P-9

¹¹³ La Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA). (2021), « Effet potentiel de la mise en œuvre de la ZLECAF : les principaux éléments à retenir », P-3

Chapitre 3 : défis, opportunités, obstacles (enjeux, obstacles et perspectives) de l'intégration à la ZLECAF par le Mali

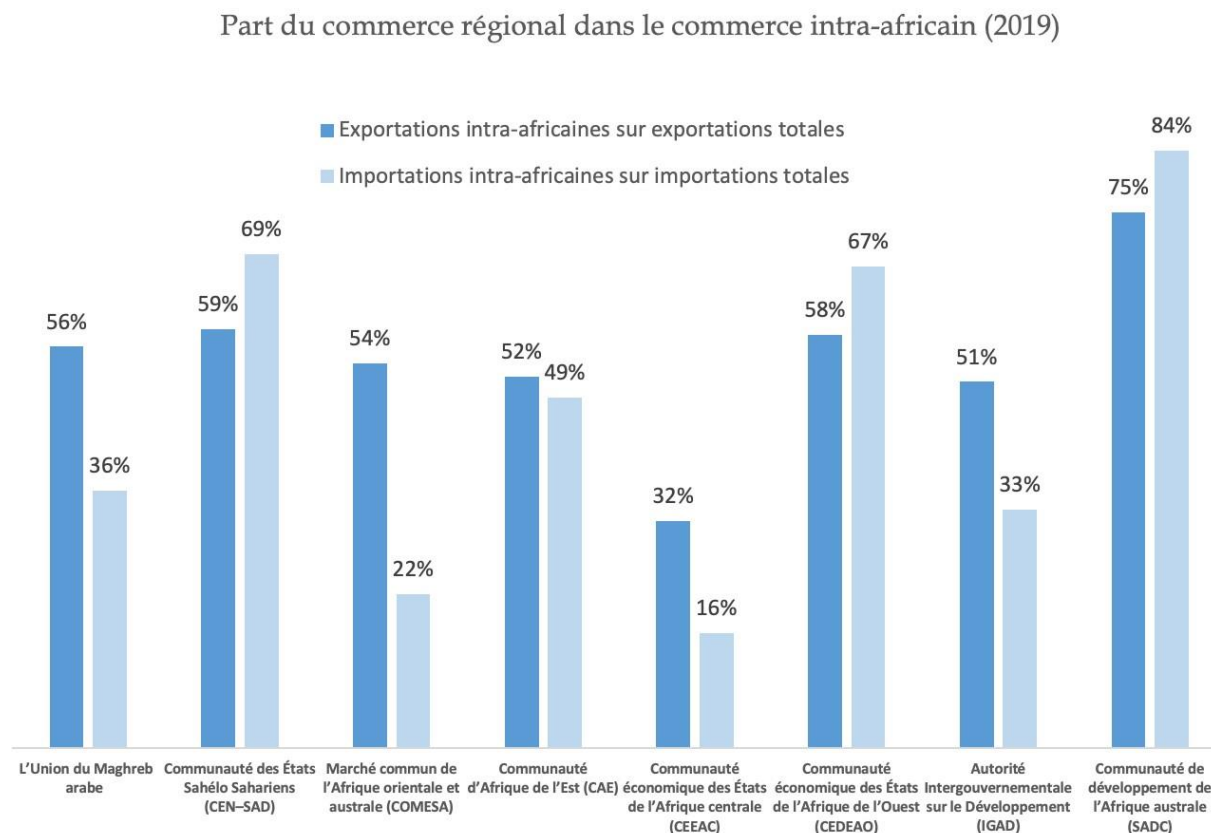
reste néanmoins six fois supérieure aux flux commerciaux intra-africains. De fait, l'Afrique est la région ayant la plus faible proportion d'exportations intra régionales, si l'on excepte l'Océanie (voir figure 1). En 2017, la part des exportations intra régionales dans les exportations totales était de 16,6 % en Afrique, contre 68,1 % en Europe, 59,4 % en Asie, 55 % en Amérique et 7 % en Océanie (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement).

Une caractéristique importante du commerce intra-africain est également la forte concentration sur quelques pays. L'Afrique du Sud est à elle seule la source d'environ 36 % de toutes les importations intra régionales en Afrique (et d'environ 40 % des importations intra régionales de produits manufacturés) (CNUCED, 2019). L'Afrique du Sud (part de 36 %) et le Nigeria (8 %), qui sont les plus grandes économies du continent, représentent près de 50 % du commerce intra-africain, suivis par l'Égypte (5 %), la Tunisie et la Zambie (4 % chacun) (CNUCED, 2019). Mais la structure du commerce intra-africain reflète également les efforts déployés pour une plus grande intégration régionale. La part du commerce intra régional au sein des communautés économiques régionales (CER) africaines va de 21 % dans la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) à 79 % dans la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), qui comprend l'Afrique du Sud et l'Union douanière d'Afrique australe (SACU). Il existe également des différences substantielles dans les parts du commerce intra régional par rapport au commerce total (de 1,5 % à 19,9 %) et par rapport aux exportations et importations entre les pays africains (CNUCED, 2019)¹¹⁴.

¹¹⁴ LO Moubarrack, Amaye SY.Op. Cit.P-6

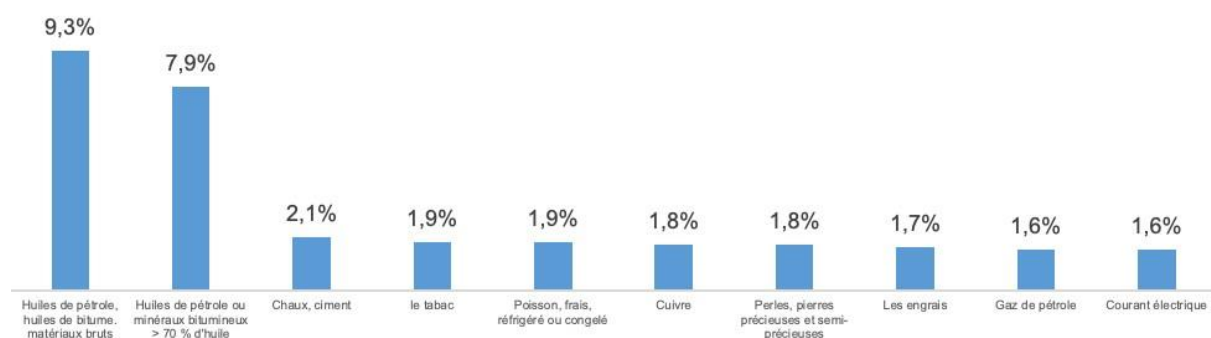
Chapitre 3 : défis, opportunités, obstacles (enjeux, obstacles et perspectives) de l'intégration à la ZLECAF par le Mali

Figure 9 : Poids du commerce intra-africain dans chaque Communauté économique régionale 2019



Source : CNUCED (2019)

Figure 10 : Principaux produits dans le commerce intra-africain (part en %, 2019)



Source : CNUCED (2019)

Du point de vue du contexte externe, la ZLECAF peut être observée sous les dimensions économique, politique, administratif et juridique, social et culturel ainsi que sous celle des intervenants. Sur ces plans et malgré les asymétries observables entre eux, la santé économique de certains pays est un atout pour le nouvel espace continental. Les économies des pays comme l'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Angola, l'Égypte, le Maroc, le Nigeria ou le Soudan sont des moteurs pour le développement du continent, avec plus des deux tiers de l'ensemble du PIB à leur actif. L'Afrique du Sud, aujourd'hui classé parmi les pays émergents ou le Nigeria (pays

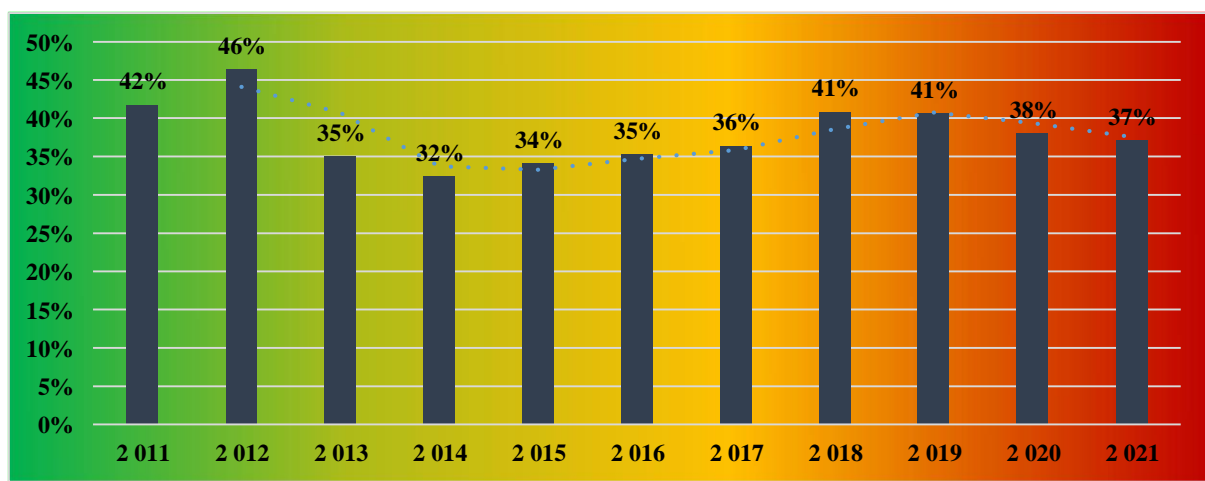
Chapitre 3 : défis, opportunités, obstacles (enjeux, obstacles et perspectives) de l'intégration à la ZLECAF par le Mali

le plus grand démographiquement avec un peu moins de 200 millions d'habitants et puissant par son PIB), sont par exemple des facteurs de dynamisme pour tirer les économies sous régionales vers le haut. Selon les chiffres attribués à la Banque Africaine d'Import-Export, 69%¹¹⁵ des entreprises nigérianes voient trois types d'avantages en la ZLECAF : amélioration de l'environnement des affaires ; promotion des entreprises locales et croissance et expansion des entreprises. À cela on peut ajouter, à l'égard de toutes les économies de la région, la pression de la qualité, soit l'obligation d'assurer une meilleure qualité à leurs produits face à la concurrence induite par l'ouverture des marchés et l'impératif de la compétitivité ; toutes choses de nature à renforcer, à terme, une dynamique de créativité et d'innovation.

Les économies sahéliennes (Burkina Faso, Mali et Niger) sont essentiellement agricoles et se distinguent des pays côtiers (Sénégal, Ghana et Côte d'Ivoire) qui ont un tissu industriel relativement plus développé. Le Bénin et le Togo forment un troisième groupe où l'activité d'import-export est prédominante. Enfin, le Nigeria se distingue du reste de la CEDEAO puisqu'il dépend des exportations pétrolières. A cause de la différence de spécialisation, les pays de la région sont vulnérables à d'importants chocs asymétriques. Par exemple, les variations du cours international du coton (principales exportations des économies sahéliennes) ne sont pas les mêmes que celles du cacao ou du café (principales exportations de la Côte d'Ivoire et du Ghana) ni celles du pétrole (principale exportation du Nigeria).

Le Mali importe des marchandises avec tous les pays de la CEDEAO. La valeur moyenne des importations du Mali avec les pays de la CEDEAO (hors Cap-Vert) de 2011 à 2021 s'élève à 814 399 384 567 FCFA.

Figure 11 : Part des importations du Mali en provenance des pays de la CEDEAO par rapport au monde sur les 11 dernières années (2011-2021).



Source : CURES, L-READ (2022)

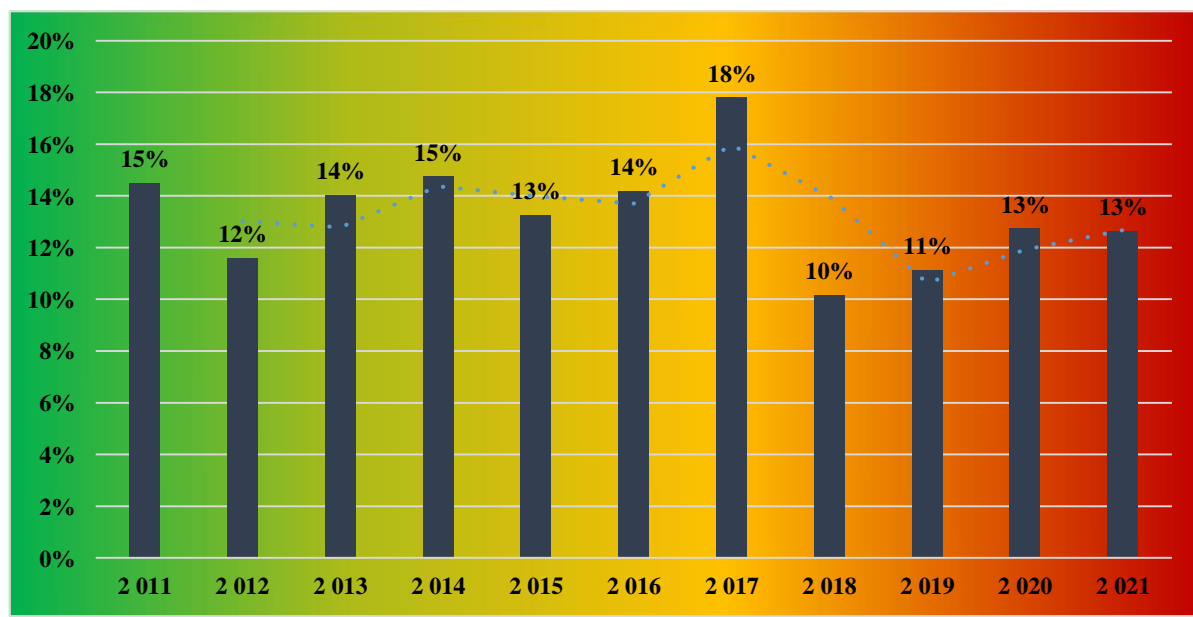
Ce graphique montre la part des importations du Mali via les pays de la CEDEAO par rapport au monde sur les 11 dernières années. Sur cette période, les importations du Mali en provenance

¹¹⁵ Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies(UNECA). (2005), « Accords commerciaux et flux de commerce dans la CEDEAO : Le partage d'une monnaie unique est-il déterminant ? », P-5

Chapitre 3 : défis, opportunités, obstacles (enjeux, obstacles et perspectives) de l'intégration à la ZLECAF par le Mali

de la CEDEAO évoluent entre 32% à 46% par rapport au monde, avec une moyenne de 38% sur la période. En 2021, 37% des importations du Mali venaient des pays de la CEDEAO. On déduit de ces statistiques que 52% des importations du Mali proviennent du reste du Monde (hors CEDEAO).

Figure 12 : Part des exportations du Mali vers les pays de la CEDEAO/exportations vers le Monde



Source : CURES, L-READ (2022)

Les exportations du Mali vers les pays de la CEDEAO se situent entre 10% et 18% de ses exportations avec le monde de 2011 à 2021. La moyenne sur les 11 années est d'environ 14%. C'est dire qu'en moyenne 14% des exportations du Mali sont orientées vers les pays de la CEDEAO. La plus petite valeur des exportations du Mali vers les pays de la CEDEAO s'observe en 2018 avec 10% ; pour les années 2019, 2020 et 2021, la valeur des exportations n'a pas atteint la moyenne de 14%.

Ces économies sont encadrées par les CÉR, dont huit ont été reconnues par les chefs d'État et de gouvernement de l'UA comme constituant les piliers de construction de l'Union. Au-delà des lacunes y associées, la mise en place des CÉR (pas forcément leur fonctionnement) est un facteur favorable à l'intégration africaine, ne serait-ce qu'administrativement. Non seulement elles font office d'instances administratives utiles à l'intégration, mais aussi leur mode de fonctionnement fait d'elles l'antichambre de l'intégration continentale et de la libéralisation des marchés. Faut-il rappeler, à titre d'illustration, que 55% du PIB en Afrique est attribuable aux services ? Il est prévu que la ZLECAF puisse justement renforcer la compétitivité du marché des services en libéralisant ce secteur.

Le régionalisme en Afrique a pavé la voie à la ZLECAF. Les efforts d'intégration des CÉR, notamment celles qui se démarquent de manière variable, en fonction des indices d'intégration, en sont un témoignage. Du point de vue des infrastructures et des investissements, dont un peu

Chapitre 3 : défis, opportunités, obstacles (enjeux, obstacles et perspectives) de l'intégration à la ZLECAF par le Mali

moins de la moitié concernent des projets de transport, la SADC fait figure de tête de proue, suivie par la CEDEAO et la CEA. Cette dernière, la¹¹⁶ CEA, est par ailleurs citée en exemple pour ses avancées dans les domaines en vue de la mise en place d'un marché commun, d'une union douanière et d'une union monétaire dans l'optique de la monnaie unique est-africaine. Du point de vue de la gouvernance, les CÉR sont « des organisations bien bâties, avec en toile de fond des structures, des sommets des chefs d'État, des conseils des ministres et des réunions d'experts. ».

Sur le plan sociodémographique, l'Afrique compte environ 1,2 milliard d'habitants¹¹⁷ et son PIB combiné dépasse, selon les experts, un peu plus de deux billions de dollars. Il s'agit d'un vaste marché avec, selon certaines estimations, une population qui devrait doubler d'ici 2050 (augmentation de 99%), pour l'Afrique subsaharienne seulement ! rendant impératif la construction des infrastructures et des logements.

Il nous semble que l'intégration à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) peut offrir de nombreuses opportunités économiques pour le Mali. En tant que membre de la ZLECAF, le Mali aura accès à un marché plus large et plus diversifié, ce qui pourrait stimuler la croissance économique et augmenter les échanges commerciaux avec d'autres pays africains. En intégrant la ZLECAF, le Mali pourra également bénéficier de la réduction des barrières tarifaires et non-tarifaires pour les produits échangés avec les autres pays membres. Cela pourrait rendre les produits maliens plus compétitifs sur le marché africain, ce qui pourrait augmenter les exportations et les revenus pour le pays.

De plus, l'intégration à la ZLECAF pourrait également stimuler l'investissement étranger dans le pays, car les investisseurs pourraient voir le Mali comme une passerelle vers un marché plus large.

Cependant, pour tirer pleinement parti de ces opportunités, le Mali devra s'assurer que ses entreprises sont prêtes à concurrencer sur le marché africain et que ses infrastructures de transport et de communication sont suffisamment développées pour faciliter les échanges commerciaux. Le gouvernement malien devra également travailler avec les autres pays membres de la ZLECAF pour assurer une mise en œuvre efficace des accords commerciaux et pour résoudre les problèmes qui pourraient survenir.

Cette intégration peut également stimuler le développement de chaînes de valeur régionales, en permettant aux entreprises maliennes de s'engager dans des collaborations avec des entreprises d'autres pays membres. Cela pourrait favoriser l'innovation et la croissance économique dans le pays, en permettant aux entreprises maliennes d'accéder à de nouvelles technologies et de nouveaux marchés.

Renforcer sa position sur la scène internationale en renforçant sa participation à des forums économiques régionaux et en améliorant son profil en matière de commerce et d'investissement, renforcer sa capacité à négocier des accords commerciaux bilatéraux avec d'autres pays en dehors de l'Afrique. En étant membre de la ZLECAF, le Mali aura une position de négociation

¹¹⁶ Vigie Afriques. (2019), « Le libéralisme économique en marche : la ZLECAF ou la voie africaine », Volume 2, numéro 3, Août 2019 - ISSN 2563-9242, P-7

¹¹⁷ Vigie Afriques. Op. Cit.P-8

Chapitre 3 : défis, opportunités, obstacles (enjeux, obstacles et perspectives) de l'intégration à la ZLECAF par le Mali

plus forte pour discuter de termes commerciaux favorables avec d'autres pays ou blocs commerciaux.

Permettre de diversifier son économie en explorant de nouveaux secteurs et de nouvelles industries. L'intégration à la ZLECAF peut encourager les entreprises maliennes à chercher des opportunités dans des secteurs qu'elles n'ont pas explorés auparavant, en particulier dans les domaines des technologies de l'information et de la communication, de l'énergie renouvelable et de l'industrie manufacturière.

Enfin, l'intégration à la ZLECAF peut également stimuler l'intégration économique régionale en encourageant les échanges de personnes, de savoirs et de compétences entre les différents pays membres. Le Mali pourrait ainsi bénéficier de l'expertise d'autres pays africains pour renforcer ses capacités en matière de production, de distribution et de commercialisation de ses produits¹¹⁸.

2.2 Défis

Dans le fameux processus d'intégration économique de Bela Balassa, la zone de libre échange constitue le prélude à la formation d'une intégration économique complète. En Afrique, le chemin vers l'intégration économique a commencé par la création de la zone de libre-échange continentale (ZLECA). Entré en vigueur depuis le 30 mai 2019, cet accord a pour ambition d'accélérer l'intégration encore peu développée dans certaines sous-régions d'Afrique. Il vise à atténuer les barrières tarifaires et non tarifaires au commerce, à accélérer l'ouverture des marchés et à harmoniser les règles de commerce à travers le continent africain. La Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-UA, 2017) estime que la suppression des droits de douane dans cette zone entraînera une forte augmentation (de plus de 60%) du commerce intra-africain.

Toutefois, bien que cet accord régional semble porteur d'espoir pour les économies locales, il présente tout de même de nombreux défis.

Nous prendrons le parti d'en discuter qu'un ; celui des déterminants des échanges intra africains.

En effet, parmi les huit communautés économiques régionales reconnues par l'Union africaine, la SADC détient le meilleur indicateur d'intégration régionale, et ce alors même qu'elle n'a pas le tarif douanier le plus faible. On en conclut donc que d'autres facteurs notamment la complémentarité des échanges, expliquent les structures des échanges au sein de la SADC et par extension au niveau du continent (UA-CA- BAD « Etat de l'intégration régionale en Afrique » (2017)¹¹⁹. Comme nous l'avons précédemment souligné, l'intégration économique combine à la fois des accords commerciaux et un ensemble de facteurs structurels liés aux facteurs de proximité (Distance géographique et coûts de transport), aux liens culturels, historiques et linguistiques, à la similarité des systèmes politiques, aux niveaux de vie ou encore, aux politiques commerciales.

¹¹⁸ Idées personnelle

¹¹⁹ EL BEKRI Hafsa. (2020), « Les défis de l'intégration commerciale en Afrique dans le cadre de la ZLECAF : Evaluation par les intensités bilatérales relatives », P-8-9

Chapitre 3 : défis, opportunités, obstacles (enjeux, obstacles et perspectives) de l'intégration à la ZLECAF par le Mali

Ces évaluations d'impact sont basées sur des modèles dits d'équilibre général calculable (EGC), qui sont un type de modèle empirique décrivant les liens et les interrelations macroéconomiques dans une économie (2021)). Lesquels modèles peuvent être utilisés pour calculer les changements des variables endogènes du modèle en réponse à des chocs et des politiques. Dans un modèle EGC global, toutes les économies sont liées par les flux commerciaux et les réponses aux chocs affectent toutes les économies.

Dans le cas d'accords commerciaux, tels que la ZLECAF, des modèles EGC sont utilisés pour évaluer les effets des réductions des coûts commerciaux émanant de la suppression des droits de douane et de l'élimination des coûts liés aux barrières non-tarifaires et aux procédures administratives. La Banque mondiale (2020)¹²⁰ explique le principal mécanisme sous-jacent par la baisse des prix des importations et des exportations : les importations moins chères peuvent être utilisées dans la production locale, ce qui entraîne une expansion de la production dans les secteurs les plus compétitifs. Cela déplace la production et l'emploi (et le capital dans les modèles dynamiques) vers les sections les plus compétitives et entraîne des gains de productivité globaux, une augmentation des échanges et une croissance économique plus rapide. Dans le même temps, les secteurs moins compétitifs sont perdants et les pays ayant un niveau de protection tarifaire ou non-tarifaire plus élevé subissent une pression plus forte de la concurrence des importations.

L'accord de la ZLECAF exige des pays membres qu'ils suppriment progressivement les droits de douane sur au moins 97 % des lignes tarifaires qui représentent 90 % des importations intra africaines. Les études sélectionnées montrent toutes des effets faibles mais positifs de la suppression des droits de douane sur le bien-être et le commerce, même si les résultats diffèrent fortement.

La plupart des études simulent une élimination totale des droits de douane. Seule l'étude la plus récente de la Banque mondiale (2020) intègre les exemptions potentielles de produits sensibles dans son scénario principal, et Saygili et al. (2018) et Vanzetti et al. (2017) simulent également les effets des exemptions tarifaires. Les modifications du bien-être, mesurées en tant que variations équivalentes du revenu réel, vont de 2,8 milliards USD à 16,1 milliards USD, soit jusqu'à 0,13 % par rapport à un scénario de référence. Les exportations intra-africaines devraient augmenter entre 14,6 % et 32,8 %, ce qui a de faibles effets sur le commerce total en raison de la faible part du commerce intra-africain. Par exemple, selon le FMI, l'élimination des droits de douane sur 90 % des flux commerciaux intra régionaux actuellement taxés augmenterait le commerce intra régional d'environ 16 milliards de dollars US, soit environ 16 % par rapport aux niveaux moyens récents. Selon les simulations de la Banque mondiale, en raison de la suppression progressive de 97 % des droits de douane sur les échanges intra-africains, le volume des exportations totales augmenterait de près de 19 % d'ici 2035 (par rapport au scénario de base), tandis que le volume des importations totales augmenterait de 20 % d'ici 2035 par rapport au scénario de base.

La multi-appartenance à des blocs qui se recouvrent parfois, voire qui se posent en concurrents, a un coût financier. « La question de chevauchement des appartenances des États membres dans

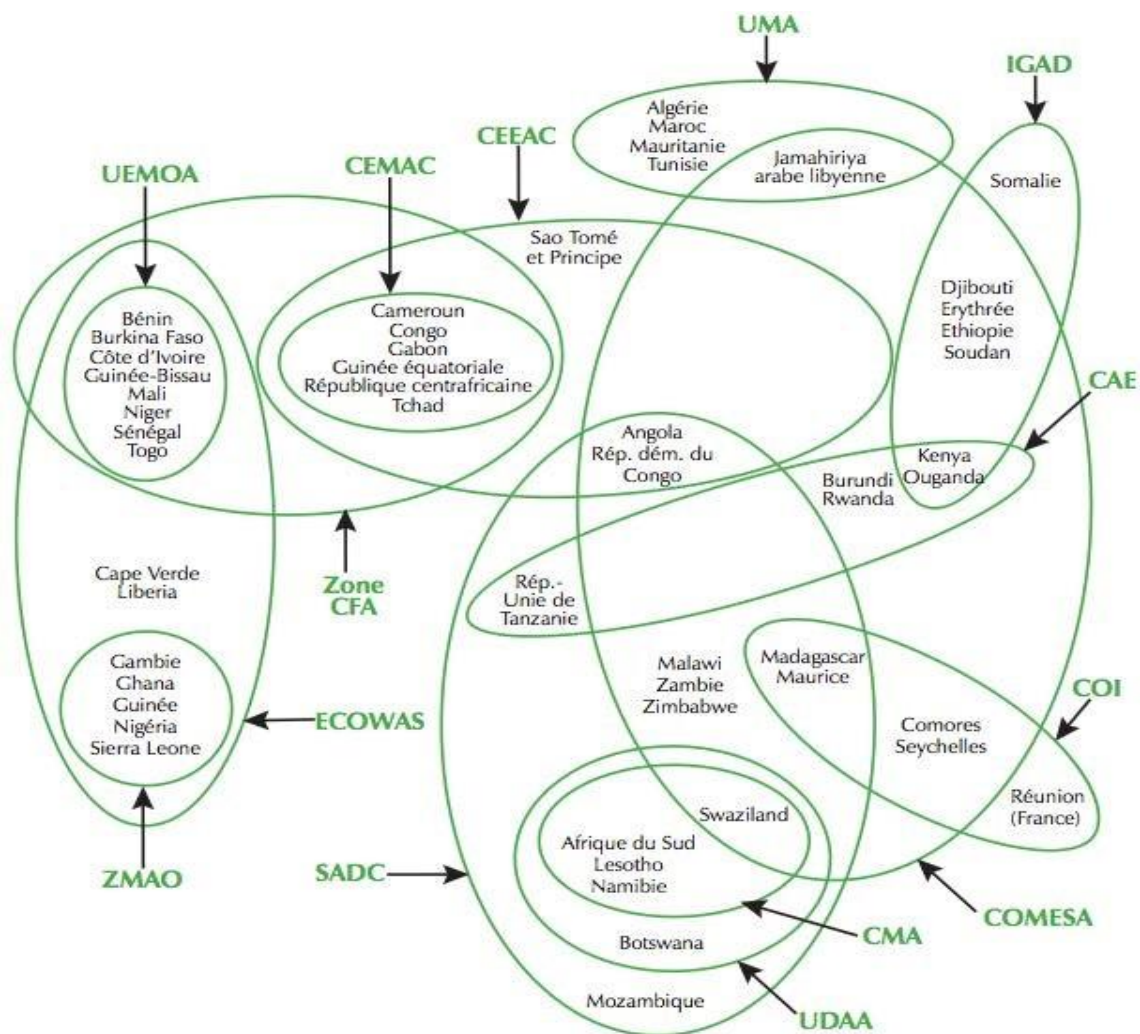
¹²⁰ LO Moubarak, Amaye SY.Op. Cit.P-9

Chapitre 3 : défis, opportunités, obstacles (enjeux, obstacles et perspectives) de l'intégration à la ZLECAF par le Mali

de nombreuses CER continue de poser un défi de démarrage important et demeure un obstacle insoluble à une intégration régionale et continentale plus poussée. Le chevauchement des adhésions des États membres à de nombreuses CER aggrave non seulement les problèmes persistants de financement et de capacités humaines à l'appui des programmes régionaux, mais pose également des problèmes de coordination efficace des politiques et des programmes pour favoriser une intégration régionale et continentale plus étroite et plus profonde »¹²¹.

Les organisations régionales en Afrique sont nombreuses et forment une architecture complexe et plus ou moins dynamique. On en compte aujourd'hui 14 censés représenter autant d'espaces de libre circulation des personnes, des biens et des services. Certains États sont membres de plusieurs organisations à la fois. Elles forment « le bol de spaghettis ».

Figure 13 : Le bol de spaghettis des communautés régionales africaines



Source : Union Africaine 2006

¹²¹ Jacquemot Pierre. (2019), « Les 10 enjeux de la zone de libre échange africaine », P-3, Article à retrouver : <https://www.researchgate.net/publication/336174511>

Chapitre 3 : défis, opportunités, obstacles (enjeux, obstacles et perspectives) de l'intégration à la ZLECAF par le Mali

Pour limiter le nombre de communautés régionales, l'Union africaine a élaboré le Programme minimum d'Intégration (PMI) autour de huit principales entités et décidé en 2006 un moratoire pour la reconnaissance de nouvelles institutions régionales.

A ce jour, huit CER sont reconnues par l'UA. Il s'agit de l'Union du Maghreb arabe (UMA), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté des États Sahélo Sahariens (CEN-SAD), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ainsi que la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Les exportations subsahariennes sont « primaires » à près de 80 %, issues de l'agriculture, de la forêt, des mines et du pétrole. Les biens manufacturés ne représentent qu'une part résiduelle et la part des produits de haute technologie encore moins, avec 3 % du total en 2018. Pour un cinquième des pays africains, un ou deux produits comptent pour au moins les trois quarts du total des exportations. Leurs paniers d'exportations très concentrés les rendent vulnérables aux variations des cours et affaiblissent leurs perspectives de développement à long terme. Cette situation inscrite dans l'histoire longue du Continent nuit à l'intégration. Seule l'Afrique du Sud présente une structure du commerce extérieur plus équilibrée, accordant moins de place aux exportations de produits bruts.

L'échec des tentatives d'industrialisation trouve sa traduction aujourd'hui en Afrique, non seulement dans la place résiduelle qu'occupe le secteur manufacturier dans le PIB, mais également dans la nature de ce secteur : en moyenne, près de 80 %¹²² de la valeur ajoutée manufacturière est encore basée sur des ressources ou est composée de technologies peu coûteuses qui réduisent l'efficacité de la production industrielle et donc sa compétitivité. On repère cette situation dans la concentration de l'offre d'exportation du continent dans une gamme étroite de produits essentiellement d'origine primaire, à faible contenu technologique.

L'Afrique demeure dans ses spécialisations primaires parce qu'elle est convoitée et qu'elle est devenue une réserve stratégique de ressources en hydrocarbures, en minerais et en terres, et un espace de diversification des risques, pour un nombre croissant de partenaires internationaux. Tirée par les besoins en matières premières des grands pays émergents, l'exportation des ressources minérales a progressé, réduisant l'agriculture à une portion congrue dans les grands agrégats économiques nationaux. Or ces activités pourvoyeuses de rente génèrent peu d'emplois et ont généralement des conséquences ambivalentes : elles créent certes de la croissance en valeur absolue, mais cette croissance n'est pas de nature inclusive et permet difficilement d'entraîner le développement d'activités en aval¹²³.

Depuis le début des années 2010¹²⁴, dans plusieurs pays, la politique dite du "contenu local" ou de la "préférence nationale" tend à s'imposer. Elle est présentée comme un élément clé de l'industrialisation. Elle trouve de nombreuses applications dans les réglementations locales. Ainsi le Ghana a lancé en 2016 une politique de promotion du Made in Ghana, assortie d'une

¹²² Jacquemot Pierre, (2019). Op.Cit.P-6

¹²³ Jacquemot Pierre, (2019). Op.Cit.P-7

¹²⁴ Jacquemot Pierre, (2019). Op.Cit.P-10

Chapitre 3 : défis, opportunités, obstacles (enjeux, obstacles et perspectives) de l'intégration à la ZLECAF par le Mali

politique de « revitalisation » industrielle et de la proposition One District, One Factory pour promouvoir une industrialisation à ancrage local. La loi sur le local content donne priorité aux biens et services nationaux ainsi qu'aux entreprises ghanéennes sur les marchés publics. Elle oblige les investisseurs étrangers à ouvrir leur capital à hauteur de 30 % à des entreprises du pays. Les clauses de préférence nationale fleurissent, au Gabon, au Mozambique, au Nigeria... Dans ce contexte, définir et attribuer l'origine des marchandises constituera un défi particulier pour la ZLEC en raison du nombre de pays impliqués dans l'accord.

L'intégration du Mali à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) présente plusieurs défis, notamment :

La compétitivité : Pour bénéficier des avantages de la ZLECAf, les entreprises maliennes doivent être compétitives. Cela signifie qu'elles doivent produire des biens et des services de qualité à des prix compétitifs pour pouvoir rivaliser avec les entreprises d'autres pays membres de la ZLECAF.

Les infrastructures : Le Mali doit disposer d'infrastructures modernes et efficaces pour faciliter le commerce avec les autres pays membres de la ZLECAf. Les investissements dans les infrastructures de transport, de communication et d'énergie sont donc essentiels pour améliorer la connectivité et réduire les coûts de transport.

Les barrières non tarifaires : Les barrières non tarifaires, telles que les normes et réglementations techniques, peuvent constituer un obstacle à l'intégration du Mali dans la ZLECAF. Il est donc important de simplifier les procédures douanières et de réduire les formalités administratives pour faciliter les échanges commerciaux.

La diversification économique : Le Mali est largement dépendant de l'exportation de matières premières, telles que l'or et le coton. Pour tirer pleinement parti de la ZLECAF, le pays doit diversifier son économie en encourageant le développement d'autres secteurs tels que le tourisme et les industries manufacturières.

Les défis sécuritaires : Le Mali est confronté à des défis sécuritaires, notamment le terrorisme, l'insécurité et les conflits armés. Ces facteurs peuvent nuire à l'intégration du pays dans la ZLECAF, en raison des risques pour la sécurité des personnes et des biens, ainsi que des perturbations des flux commerciaux.

Les inégalités régionales : Le Mali est un pays vaste avec des disparités économiques importantes entre les différentes régions. L'intégration de certaines régions peut être plus difficile que d'autres, en raison de l'absence d'infrastructures et de la faible productivité. Il est donc important de mettre en place des politiques de développement régional pour réduire les inégalités économiques entre les différentes régions du pays.

La corruption : Le Mali est confronté à un problème de corruption généralisé, qui nuit à l'efficacité des politiques publiques et peut dissuader les investisseurs étrangers. Pour intégrer pleinement la ZLECAF, le Mali doit renforcer la lutte contre la corruption et améliorer la transparence de ses institutions.

Chapitre 3 : défis, opportunités, obstacles (enjeux, obstacles et perspectives) de l'intégration à la ZLECAF par le Mali

La formation professionnelle : Pour améliorer la compétitivité de ses entreprises, le Mali doit investir dans la formation professionnelle pour améliorer les compétences de sa main-d'œuvre. Il est important de mettre en place des programmes de formation adaptés aux besoins des entreprises, en particulier dans les secteurs à fort potentiel de croissance.

Les réglementations du travail : Le Mali doit également s'assurer que ses réglementations du travail sont conformes aux normes internationales pour encourager les investissements étrangers et améliorer les conditions de travail pour ses travailleurs.

La gestion des ressources naturelles : Le Mali dispose de vastes ressources naturelles, telles que l'or et le pétrole, mais leur exploitation peut avoir des impacts environnementaux et sociaux négatifs. Il est donc important de mettre en place des politiques de gestion durable des ressources naturelles pour minimiser les impacts négatifs et maximiser les avantages économiques pour le pays¹²⁵.

Section 3 : Obstacles

Les économies africaines demeurent majoritairement des économies de rente. La richesse repose sur des ressources naturelles non transformées et l'intermédiation avec l'extérieur. Les économies africaines présentent au-delà de leurs diversités, plusieurs caractéristiques communes dont : économies peu articulées et hétérogènes sur le plan productif, peu diversifiées et exportatrices de produits primaires à faible valeur ajoutée, étroitesse des marchés intérieurs, etc. Outre ces caractéristiques communes des économies africaines, ces dernières présentent également des disparités, qui dans le cadre global de la mondialisation économique, et particulièrement pour ce qui est de la ZLECAF, suscitent des inquiétudes. À titre d'exemple, le Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Égypte représentent environ 50 %¹²⁶ du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique, qui comporte 54 pays. Le marché unique africain rassemble donc des économies inégales aux capacités de production variables. L'une des principales critiques formulées à l'encontre de la ZLECAF est que les gains seront accumulés de manière très inégale en Afrique, que ce soit entre pays, à l'intérieur des pays, entre les entreprises et entre les personnes. En raison des inégalités préexistantes, ce sont les pays, les villes, les industries les plus avancés et l'élite économique africaine qui pourraient bénéficier le plus de l'intensification des échanges. C'est dans ce sens que Jacques Berthelot qualifie l'initiative de « folie suicidaire ». Dans son article intitulé « La folie suicidaire de la zone de libre-échange continentale africaine », il met en lumière le parallélisme entre l'initiative de l'UA et les politiques de l'Union Européenne (UE) en matière d'intégration régionale en mentionnant que : « Bien que le budget de l'UE ait toujours été très limité, à environ 1% du PIB, plus d'un tiers a été consacré aux Fonds structurels et au Fonds de cohésion, ce qui a grandement facilité le rattrapage des Etats membres moins développés de l'UE à 15 et encore plus des 13 nouveaux Etats membres d'Europe de l'Est depuis 2004 ».

Si l'on s'arrête sur la dimension politique, l'analyse de l'intégration en Afrique ne saurait négliger l'impact du contexte politique sur les efforts d'intégration. Nous devons prendre en

¹²⁵ Idées personnelle

¹²⁶ BOBASHA Daniel. (2022), « La zone de libre-échange continentale Africaine (ZLECAF) nécessite une politique d'intelligence économique ». Hal-03612078, P-3

Chapitre 3 : défis, opportunités, obstacles (enjeux, obstacles et perspectives) de l'intégration à la ZLECAF par le Mali

considération les nombreuses crises politiques que connaissent les pays africains de nature et de degrés divers : coups d'État, rebellions, guerres civiles, conflits armés, etc. Selon certains experts, l'Afrique subsaharienne seule était l'hôte de conflits de plusieurs natures et d'intensité en 2018¹²⁷ : 12 différends (disputes) ; 13 crises non-violentes ; 46 crises violentes ; huit guerres limitées ; six guerres. Les situations de crise dans la sous-région méridionale assombrissent le tableau : crises du printemps arabe et ses conséquences sur la stabilité de la sous-région ; problèmes migratoires consécutifs aux transitions post-totalitaires.

Bien que l'intégration régionale puisse servir de système ou d'instrument de résolution de conflits, il reste que l'existence d'un contexte de violence sociopolitique est de nature à compromettre ou du moins à ralentir le processus d'intégration au niveau de la sous-région concernée. Ce contexte belligère est conjugué par des lacunes au niveau du leadership dans certains États membres ou du manque de volonté politique manifesté par certains chefs d'État, notamment en Afrique centrale. Ainsi en est-il de l'un des moins afro-enthousiastes, le président camerounais Paul Biya, dont l'expérience et la longévité en politique sont tellement précieuses qu'elles auraient pu servir à la construction de l'Afrique. De même, le choix de faire passer leur égo personnel devant les intérêts de l'Afrique ont parfois été reprochés aux présidents Idris Debby du Tchad et Obiang Nguema de la Guinée équatoriale.

Sous les angles administratif et juridique, on peut évoquer une culture administrative dans le secteur public en Afrique marquée par le phénomène bureaucratique et qui exerce une influence sur les processus d'intégration. Comme le relèvent certains économistes, malgré de nombreux efforts à l'intérieur des CÉR pour supprimer les barrières tarifaires, les exigences procédurales et la paperasserie en matière commerciale sont un fardeau qui rend les délais d'importation et d'exportation de biens, de capitaux, de services entre pays frontaliers plus longs que la normale. Cette bureaucratie pèse également lourd sur la mobilité des personnes et sur les économies de la région.

Sur ce plan justement, le continent est reconnu comme centrée sur une production des matières premières. Les pays africains sont pour le moment en position défavorable dans le jeu commercial avec les pays occidentaux. Non seulement « ce piège de spécialisation primaire les met davantage en situation de concurrents les uns des autres qu'en potentiels clients les uns pour les autres », mais aussi et par ce fait-même, les pays africains deviennent des économies de consommation, dépendants, qu'ils sont des produits manufacturés importés des pays riches¹²⁸.

Conclusion :

L'intégration régionale en Afrique en l'occurrence la ZLECAF continue à se heurter face à une multitude des barrières d'ordre économique et politique qui rend difficile l'aboutissement d'un niveau d'intégration régionale avancée. En outre, l'un des problèmes auxquels les pays africains sont confrontés concerne l'existence des adhésions multiples. C'est-à-dire que plusieurs pays font partie de plusieurs ACR. Cela constitue des charges très importantes en matière du capital

¹²⁷ Vigie Afriques. Op. Cit.P-8

¹²⁸ Vigie Afriques. Op. Cit.P-9

Chapitre 3 : défis, opportunités, obstacles (enjeux, obstacles et perspectives) de l'intégration à la ZLECAF par le Mali

humain et financier, en constituant également un obstacle pour une intégration régionale et continentale performante.

Cependant, pour que l'intégration régionale puisse réellement se développer efficacement et à long terme, des volets à développer existent. Ceux-ci concernent l'aspect économique (mise en place des mesures de facilitation des échanges et réduction des coûts commerciaux), politique (développer le niveau de coopération entre les pays) et sécuritaire (investir sur la bonne gouvernance et la paix).

Chapitre 04 : Essai d'estimation du potentiel de l'intégration du Mali a la ZLECAF

Chapitre 04 : Essai d'estimation du potentiel de l'intégration de la ZLECAF pour le Mali

Introduction

Le modèle de gravité est une technique analytique largement utilisée pour examiner les activités commerciales bilatérales et multilatérales dans une région donnée. Issu à l'origine de la physique, cet outil de modélisation permet de mieux comprendre les différents facteurs qui influencent les transactions, qu'elles se produisent au sein ou entre différents blocs commerciaux.

Dans ce chapitre nous ferons une présentation du modèle gravitationnel dans un premier temps, dans un second temps le modèle gravitationnel sur donnée de panel ensuite une démarche de la recherche. Enfin, sera présentés les différents résultats auxquels nous avons abouti en ce qui concerne l'impact commercial d'une éventuelle intégration entre le Mali et d'autres pays voisins.

Section 1 : Présentation du modèle gravitationnel

Le modèle Gravitationnel est considéré comme étant le modèle le plus robuste, d'un point de vue économétrique, pour prédire et expliquer les courants d'échange bilatéraux (Evenett et Keller, 2002). Basé sur le principe de gravité de Newton, ce type de modèle met en évidence les échanges entre deux pays en fonction de leurs PIB respectifs.

Le modèle de gravité fondamental de l'économie internationale établit une corrélation entre le commerce entre deux nations et la distance et la taille de chaque pays. Cette équation couramment utilisée à diverses applications pratiques : études de l'impact d'un accord commercial sur les échanges entre deux pays, études des effets de l'adoption d'une monnaie commune sur les échanges entre les deux pays, estimation de l'impact des effets frontières sur le commerce, etc...

Le modèle de gravité souligne l'importance des facteurs spatiaux dans la clarification des relations commerciales entre les nations¹²⁹.

1.1. L'origine du modèle de gravité

Le modèle gravitationnel était à l'origine une loi empirique ; ce n'est qu'au milieu des années 1970 que de nombreux développements théoriques ont émergé comme base du modèle gravitationnel.

Initialement, le modèle de gravité est né d'une régularité empirique, mais il est resté relativement obscur. En 1995, cependant, un économiste canadien du nom de McCallum a publié des recherches novatrices sur le commerce régional au Canada, en utilisant à la fois des données publiées et non publiées. L'étude a révélé que le commerce entre les provinces canadiennes était 22 fois plus important que le commerce entre les États américains et les provinces canadiennes, catapultant le modèle de gravité sous les projecteurs. Cependant, des critiques ultérieures d'Anderson et van Wincoop (2003) ont suggéré que les résultats de McCallum étaient erronés, car ils ne tenaient pas compte d'une variable importante. Malgré

¹²⁹ DUPUY Michel, (2019), « Fiches d'Économie internationale. Rappels de cours et exercices corrigés ». Ellipses, « Fiches », ISBN : 9782340035515. URL : <https://www.cairn.info/fiches-d-economie-internationale--9782340035515.htm> page 159

cela, les travaux d'Anderson et van Wincoop sont depuis devenus la référence en matière de recherche sur les modèles de gravité et constituent la base des études sur l'interdépendance dans le commerce international¹³⁰.

1.2. Evolution du modèle gravitationnel de commerce international

Le modèle de gravité a connu deux étapes d'évolution. Le premier a un caractère plutôt empirique, tandis que le second a une base théorique.

Siroën distingue ainsi les modèles de première génération qu'il nomme modèles empiristes et ceux de la deuxième génération qu'il considère comme théoriquement fondés.

1.2.1. Les modèles intuitifs

Au début, le modèle de gravité était utilisé indépendamment de la théorie du commerce international.

De fait, les travaux fondateurs menés par Tinbergen et Siroën distinguaient ainsi une première génération de modèles, qu'il appelait modèles empiriques, et une deuxième génération de modèles, qu'il considérait comme théoriquement établis.

$$X_{ij} = A (Y_i \cdot Y_j / D_{ij})$$

Avec $i \neq j$ et $D_{ij} \neq 0$

Avec : A une constante ; X_{ij} le volume du commerce entre les pays i et j ; Y_i et Y_j les PIB respectifs des pays i et j ; D_{ij} la distance entre les pays i et j.

Sous sa forme log-linéaire, elle s'écrit selon la formule suivante :

$$\ln Y_{ijt} = \alpha_0 + \alpha_1 \ln Y_{it} + \alpha_2 \ln Y_{jt} + \alpha_3 \ln D_{ijt}$$

La justification de l'utilisation du modèle gravitationnel dans ces travaux peut être basée sur l'équilibre général walarasien qui est présenté comme étant la représentation des forces de l'offre et de la demande.

A la suite de ces travaux, Linnemann (1966) inclut la population comme un élément de la taille des pays partenaires. La forme log-linéaire de ce modèle se présente comme suit :

$$\ln X_{ij} = \beta_0 + \beta_1 \ln Y_i + \beta_2 \ln Y_j + \beta_3 \ln N_i + \beta_4 \ln N_j + \beta_5 \ln D_{ij}$$

Avec : N_i et N_j les populations respectives des pays i et j ;

β_0 la constante ;

β_1 ; β_2 ; β_3 ; β_4 ; β_5 ; les coefficients associés aux variables Y_i , Y_j , N_i , N_j et D_{ij} .

Aitken est l'un des premiers à ajouter aux variables traditionnelles une variable indicatrice des accords régionaux (valant 1 si deux pays appartiennent au même groupe et 0 autrement). Il a

¹³⁰Aligui Tientao, (2015), « Commerce international, innovation et interdépendance : une approche par l'économétrie spatiale », Thèse de docteur. Université de Bourgogne- 18

pu ainsi évaluer leurs impacts sur le commerce intra-zone. Les travaux qui suivent ont contribué à renforcer le cadre théorique et à proposer d'autres extensions.

1.2.2. Les modèles théoriquement fondés

La première grande tentative de fournir une base théorique aux modèles de gravité est venue des travaux d'Anderson basés sur les préférences par pays d'origine et une élasticité constante de substitution des biens. Cela signifie que les produits sont différenciés et que les consommateurs ont des préférences claires pour chacun d'eux.

Bergstrand, fournit également une base théorique pour le modèle gravitationnel. En fait, ce dernier propose un cadre théorique inspiré des modèles d'équilibre général du commerce international. Il suit le principe de maximisation de la fonction d'utilité et de profit.

Un peu plus tard, ce même auteur et à partir du modèle d'Heckscher-Ohlin développe, en 1989 et 1990 une autre version de l'équation gravitationnelle qui intègre les indices des prix, le taux de change bilatéral et les accords commerciaux. Il précise toutefois, qu'il existe une différenciation de l'offre à travers les firmes plutôt qu'à travers les pays.

1.3 Le modèle gravitationnel sur données de panel

Les données utilisées en économétrie sont généralement chronologiques et comprennent de multiples observations dans le temps, et les données de panel ont été développées en économie appliquée ces dernières années.

Cependant pour notre démarche, nous avons opté pour l'utilisation des données panel.

1.3.1 Les données de panel

Les données de panel sont représentatives d'une double dimension : individuelle et temporaire. Un panel équilibré a le même nombre d'observations pour tous les individus, un panel déséquilibré est un panel où le manque des observations pour certains individus¹³¹.

Notre intérêt portera donc sur les moindres carrés ordinaires (MCO) et la description des deux effets individuels les plus couramment utilisés, les effets fixes et aléatoires. Ensuite, nous déterminerons quelle méthode d'estimation est la plus appropriée.

1.3.2 Le choix de la méthode d'estimation

Les scientifiques cherchent le plus souvent à adapter un modèle mathématique aux phénomènes qu'ils étudient. Malheureusement les données expérimentales ne concordent pas toujours avec le modèle à cause de la présence de différentes erreurs lors des mesures. Après avoir catalogué ces erreurs, il s'est agi de trouver une méthode permettant d'en minimaliser les conséquences. C'est ainsi qu'est née la méthode des moindres carrés par le travail de deux grands savants, Legendre et Gauss, qui en ont chacun revendiqué la paternité¹³².

¹³¹ BOURBONNAIS Régis, (2021), « Éco Sup » Économétrie. Dunod, ISBN : 9782100822089. URL : <https://www.cairn.info/econometrie--9782100822089.htm>. Chapitre 13.

¹³² MILLET François. (1855), Lycée La Prat's, Cluny, GAUSS, Carl Friedrich, Méthode des moindres carrés, traduit par J. Bertrand, page 1.

1.3.2.1. Méthodes des moindres carrés ordinaires MCO

L'approche statistique connue sous le nom de moindres carrés ordinaires est utilisée pour la régression mathématique, en particulier pour la régression linéaire. C'est un modèle commun utilisé dans le domaine de l'économétrie.

La méthode des moindres carrés (MCO) permet d'obtenir une relation pouvant éventuellement exister entre les X et Y, deux variables quantitatives, et qui peut s'écrire sous la forme mathématique par $Y = f(y)$ ¹³³.

Les méthodes des moindres carrés ordinaires estime les coefficients de régression de manière duquel la forme de régression déterminer également près que possible des données observées.

Fondamentalement, le modèle de gravité intuitif apporter la condition log-linéaire suivante¹³⁴ :

$$\log X_{ij} = b_0 + b_1 \log \text{PIB}_i + b_2 \log \text{PIB}_j + b_3 \log \tau_{ij} + e_{ij}$$

$$\log \tau_{ij} = \log \text{distance}_{ij}$$

Où e_{ij} est additionnel comme terme d'erreur aléatoire. Comme pour les problèmes économétriques, l'objectif est d'obtenir une estimation du paramètre b. L'estimateur logistique de départ est la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO), qui est l'équivalent économétrique de la base des choix efficace démontrer la relation entre le commerce et le PIB et la distance. Alors son nom l'indique, MCO minimise une quantité des erreurs au carré e_{ij} .

La théorie économétrique de base fixe des conditions nécessaires et suffisantes pour que cet estimateur soit utile à savoir¹³⁵ :

Les erreurs doivent avoir une covariance égale à zéro et ne pas être corrélées avec les variables explicatives (la supposition d'orthogonalité).

$\text{Cov}(x_t, \varepsilon_t) = 0 \forall t$ l'erreur est d'espérance nulle

$$E(\varepsilon_t) = 0 \forall t$$

Les erreurs doivent être indépendamment tirées d'une distribution normale avec une variance constante (la supposition homoscedasticité).

Les erreurs ne sont pas corrélées : Si ces conditions sont réunies on peut dire que les estimateurs des MCO sont sans biais avec $E(\hat{\alpha}_1) = \alpha_1$ et $E(\hat{\alpha}_0) = \alpha_0$ et convergents avec : $\lim_{T \rightarrow \infty} \text{Var} \hat{\alpha}_1 = 0$ et $\lim_{T \rightarrow \infty} \text{Var} \hat{\alpha}_0 = 0$

Il y a lieu de souligner que ces estimateurs ont la plus petite variance parmi les estimateurs linéaires sans biais.

¹³³ MONINO Jean-Louis. (2017), « TD de statistique descriptive ». Dunod, ISBN: 9782100758777. URL: <https://www.cairn.info/td-de-statistique-descriptive--9782100758777.htm>

¹³⁴ TALEB Fatima, Op.cit. P- 55

¹³⁵ TALEB Fatima, Op.cit. P-156

1.3.2.2. Méthode des effets fixes individuels

L'effet des moindres carrés fixes est un modèle de régression largement utilisé dans divers domaines de recherche, notamment l'économie, les sciences sociales et la recherche médicale. Ce modèle est basé sur le concept des moindres carrés qui minimise la somme des écarts au carré entre les valeurs observées et prédites de la variable dépendante.

Le modèle en données de panel à effets fixes individuels peut s'écrire de la manière suivante :

$$y_{it} = \alpha_i + a' x_{it} + \varepsilon_{it}$$

y_{it} = variable endogène observée pour l'individu i à la période t , x_{it} = vecteur des k variables exogènes $x_{it}' = (x_{1it}, x_{2it}, \dots, x_{kit})$; x_{kit} est donc la valeur observée pour la k -ième variable exogène pour l'individu i à l'instant t ,

α_i = terme constant pour l'individu i , a' = vecteur des k coefficients des k variables exogènes, $a' = (\alpha_1, \alpha_2, \dots, \alpha_k)$,¹³⁶.

1.3.2.3. Méthodes des effets aléatoires

Le modèle à effets aléatoires suppose que la relation entre la variable à expliquer et les variables explicatives ne soit plus fixe mais aléatoire, l'effet individuel n'est plus un paramètre fixe α_i mais une variable aléatoire.

Le terme d'erreur se décompose de la manière suivante : $\varepsilon_{it} = \alpha_{0i} + \lambda_t + v_{it}$ d'où le nom donné aussi à ce type de modèle : modèle à erreur composée.

Les α_{0i} représentent les effets individus aléatoire, la variable aléatoire λ_t représente les effets temporaires identiques pour tous les individus et enfin v_{it} est un terme d'erreur qui est orthogonal aux effets individuel et temporaire¹³⁷.

Contrairement aux modèles à effets fixes, les modèles à effets aléatoires ne contrôlent pas les variables individuelles non observées et invariantes dans le temps, car les effets individuels sont supposés non corrélés avec les variables explicatives. C'est pourquoi l'effet des variables explicatives invariantes dans le temps peut être estimé avec un effet aléatoire.

Les modèles à effets aléatoires sont une alternative aux modèles à effets fixes. Le modèle est basé sur les mêmes équations que celles utilisées dans le modèle à effets fixes. La différence évidente entre ces deux modèles est que l'approche des effets aléatoires peut inclure des régresseurs invariants dans le temps.

Cependant, leur validité dépend d'une hypothèse clé selon laquelle, pour qu'un estimateur d'effet aléatoire soit sans biais, il ne doit y avoir aucune corrélation entre l'effet aléatoire et la variable explicative¹³⁸.

¹³⁶ Régis Bourbonnais. (2020), « Économétrie Cours et exercices corrigés » 9e édition. Pages 355-356

¹³⁷ BOURBONNAIS Régis. (2021), « Éco Sup », Économétrie. Dunod, ISBN : 9782100822089. URL : <https://www.cairn.info/econometrie--9782100822089.htm> pages 390, 391

¹³⁸ TALEB Fatima TALEB, Op. Cit.P-161-162

Section 2 : revue de la littérature

Les approches par les modèles de gravité ont évolué au cours du temps. Carrere (2004)¹³⁹ évalue l'impact des accords régionaux sur le commerce des pays membres en Afrique subsaharienne et compare les effets respectifs des accords commerciaux préférentiels et des unions monétaires sur la période de 1962 à 1996. Ses résultats montrent que les unions monétaires africaines et les CER ont généré une augmentation significative des échanges commerciaux entre les pays membres.

Agbodji (2007)¹⁴⁰ analyse spécifiquement le cas de l'UEMOA en prenant en compte les échanges commerciaux frontaliers informels. Les résultats de ses estimations suggèrent que l'appartenance à la zone monétaire commune (UEMOA) et la mise en œuvre des réformes économiques ont eu des effets significatifs en termes de détournement des importations et des exportations.

De leur part, Avom et Gbetnkom (2005)¹⁴¹, dans leur analyse des déterminants du commerce bilatéral dans l'UEMOA, les auteurs ont considéré deux sous périodes (1990-1994 et 1996-2000). Il ressort des estimations que la variable captant l'intégration régionale est significative sur la période 1996-2000. Les auteurs attribuent ce résultat aux réformes économiques des années 1980 et 1990.

Les autres travaux empiriques (Anyanwu, 2003 ; Ajayi, 2005¹⁴² ; Afesorgbor, 2012¹⁴³ ; Ndong et Mboup, 2013 ; Shuaibu, 2015 ; et Coulibaly et al. 2015)¹⁴⁴ parviennent à un impact positif de l'appartenance à un CER avec toutefois des écarts importants de niveaux de significativité et de l'ampleur de l'effet, Wumi et Oluyomi (2013) ont analysé la contribution de l'intégration régionale et la facilitation du commerce sur les performances des exportations agricoles des pays membres de la CEDEAO. Les résultats des analyses économétriques (estimateur within et méthode GMM en panel) montrent que l'intégration économique (la part des exportations agricoles dans le commerce intra régional) contribue de manière significative à la facilitation du commerce (nombre de jours nécessaires pour exporter) dans la CEDEAO. L'intégration économique et la facilitation du commerce exercent également en retour une influence sur les exportations agricoles. Les résultats suggèrent que le niveau du commerce agricole est lié à la production agricole. Cependant, ces résultats demeurent fragiles compte tenu de la faible dimension temporelle des observations (2003 à 2008).

¹³⁹ Carrère, C. (2004). African regional agreements: impact on trade with or without currency unions. *Journal of African Economies*, 13(2), 199-239.

¹⁴⁰ Agbodji, A. E. (2007). Intégration et échanges commerciaux intra sous régionaux : le cas de l'UEMOA. *Revue africaine de l'intégration*, 1(1), 161-188.

¹⁴¹ Gbetnkom, D. (2005). AVOM. (2005). Intégration par le marché : le cas de l'UEMOA. *Région et Développement* n22-2005.

¹⁴² Ajayi, K. (2005). Regional financial and economic integration in West Africa. Department of Economics, Stanford University, Stanford, CA, 94309.

¹⁴³ Afesorgbor, S. (2013). Revisiting the effectiveness of African economic integration: a meta-analytic review and comparative estimation methods. Available at SSRN 2316160.

¹⁴⁴ Coulibaly, A., Traore, M., & Diarra, S. (2015). UEMOA versus CEDEAO : Analyse par le Modèle de Gravité des Créations de Flux de Commerce Intra-Communautaire. Commission de l'UEMOA, Document de Réflexion, DR.

Chapitre 4 : Essai d'estimation du potentiel de l'intégration de la ZLECAF pour le Mali

Pour le Maroc, on peut citer le travail de Ghazi et Masadfa (2016)¹⁴⁵ cité en introduction. Dans cette étude, les deux auteurs ont tenté une mesure du potentiel à l'export du Maroc envers quarante pays de l'Afrique. Ce modèle a été estimé tant en panel qu'en coupe instantanée et ce sur la période 2000-2014. Dans ce modèle, les exportations sont expliquées par le produit intérieur brut, la distance géographique, la langue et la présence ou non d'accord régionaux de libre-échange entre le Maroc et ses quarante pays individuellement ou en groupe dans le cadre des commissions économiques régionales (CER) qui existent sur le continent africain. Pour l'estimation en modèle de panel, les auteurs trouvent que les « exportations sont positivement et fortement élastiques par rapport à la taille économique et le niveau du développement dans les pays d'origine; les exportations sont positivement et faiblement élastiques par rapport à la taille économique et le pouvoir d'achat dans les pays de destination ; et la croissance des exportations a tendance à baisser dans le temps (en effet, les exportations sont négativement, mais faiblement, élastiques par rapport à la variable temporelle) ». Pour l'estimation en données transversales, le test a été fait pour les cinq années suivantes : 2001, 2004, 2007, 2010 et 2014. Les auteurs trouvent que les variables ont les bons coefficients prédits par la théorie. En effet, le PIB influe positivement sur les exportations. La variable distance influe négativement reflétant le fait que le commerce extérieur est plus intense entre pays se partageant des frontières communes. Aussi le fait d'avoir signé un accord de libre-échange facilite les exportations. Par contre, les auteurs remarquent le facteur langue n'intervient nullement dans l'explication des échanges commerciaux.

Avec une méthodologie similaire, Avom et Mignamissi (2013)¹⁴⁶ ont mesuré le potentiel du commerce à l'export des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) à travers un modèle de gravité. L'estimation du modèle a porté sur la période 1995-2010. Il a été estimé sur un échantillon de 55 pays englobant ceux de la CEMAC, l'Union européenne, les BRICS11, les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Trois variantes du modèle sont estimées selon la nature de la variable dépendante (importations, exportations, le commerce total). Les résultats montrent que pour les trois variantes, le produit intérieur brut (PIB) contribue positivement et au seuil de 1% au commerce bilatéral et ce quel que soit la variable dépendante retenue. Le même résultat est obtenu pour la variable d'échelle (population). Par contre, pour la distance, elle n'est significative que pour la variante du modèle où la variable dépendante est le commerce total. Ici, les auteurs ne trouvent pas un impact significatif pour la variable « langue ».

Comme pour les précédentes études, le PIB et la distance ont le bon signe et sont significatives. Ce qui n'est pas le cas de la variable « langue ». Enfin, on peut citer un travail concernant l'Algérie. Il s'agit celui de Taleb (2016)¹⁴⁷ qui a estimé un modèle de gravité pour 27 pays sur la période 1995-2010. En sus des variables traditionnelles citées plus haut, l'auteure rajoute deux variables dummy. La première dénommée « pétrole » pour faire la distinction entre les pays producteurs de pétrole et les pays consommateurs nets de pétrole. La seconde variable

¹⁴⁵ Ghazi et Masadfa. (2016), « Potentiel du commerce extérieur entre le Maroc et ses partenaires africains : Application d'un modèle de gravité », in « Equilibres externes, compétitivité et processus de transformation structurelle de l'économie Marocaine », sous la direction de El Abassi et al., OCP Policy Center, Rabat, pp 113-154.

¹⁴⁶ Avom et Mignamissi. (2013), Évaluation et analyse du potentiel commercial dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), *L'Actualité économique*, 89 (2), 115-145.

¹⁴⁷ Taleb. (2016), « Le projet d'intégration régionale maghrébine : Impact sur l'Algérie », Thèse de Doctorat en Sciences économiques, Université Abou Baker Belkaid Tlemcen, 232 pages.

Chapitre 4 : Essai d'estimation du potentiel de l'intégration de la ZLECAF pour le Mali

dummy dénommée « UMA » pour isoler le bloc des pays faisant partie de l'UMA et voir son effet sur les autres pays. L'auteure trouve que le PIB a un effet positif et significatif. Une hausse de 1% du PIB du pays exportateur entraîne, toutes choses égales par ailleurs, une augmentation des exportations de 0,94%, et une hausse de 1% du PIB du pays importateur engendre une hausse des exportations de 0,74%. La variable « distance » est aussi significative et a le bon signe (négatif) : une hausse de la valeur de la distance de 1% entraîne une diminution des exportations de l'ordre 1,08%. Pour la variable « UMA » conclue que le commerce intra UMA est 1,6 fois plus élevé que le commerce extra UMA. Enfin pour la variable « pétrole », l'auteure trouve que la variable est significative avec un signe négatif (-0,88) : les pays exportateurs de pétrole ont « ...tendance à moins exporter que les pays non exportateurs de pétrole... ».

FE Doukouré Charles (2013)¹⁴⁸ décrit la qualité des institutions dans l'UEMOA et présente les résultats de leur impact sur le potentiel à l'exportation. Les données de commerce utilisées retracent les flux d'exportation des 8 pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo) vers les partenaires commerciaux qui ont importé au moins pendant une année de cette zone d'intégration entre 1996 et 2006. La variable à expliquer est la valeur courante des exportations des pays de l'UEMOA enregistrées entre 1996 et 2006 dans les statistiques du FMI exprimée en millions de \$US. Les autres variables du modèle de gravité sont : les Produits Intérieurs Bruts, le contrôle de la corruption, la qualité de la réglementation, la primauté du droit. FE Doukouré Charles (2013) démontre que les indicateurs des pays partenaires influencent positivement les exportations de l'UEMOA. Plus les partenaires ont des institutions de bonne qualité, plus les exportations de l'UEMOA augmentent. Les résultats montrent que l'augmentation de l'indicateur de contrôle de la corruption dans les pays importateurs de 1%, entraîne une réduction de 0,66% des exportations globales de l'UEMOA. En effet, les résultats montrent que l'augmentation de l'indicateur de contrôle de la corruption Dans les pays importateurs de 1%, entraîne une réduction de 0,66% des exportations globales de l'UEMOA. S'agissant de la qualité de la réglementation, toute augmentation de l'indicateur de 1%, entraîne une baisse de 2,91% des exportations intra-UEMOA. La qualité des institutions influence les performances à l'exportation de l'UEMOA.

Dans son étude, Lambert OPARA OPIMBA (2009)¹⁴⁹ le modèle spécifié sous la période 1992-2004 permet d'estimer le potentiel des échanges entre les pays de la SADC. Dans ces premiers résultats montrant les effets unilatéraux comme déterminant des IDE, il ressort que la taille économique approximée par le log de la production par tête, l'ouverture commerciale ainsi que la stabilité sociopolitique sont des arguments forts qui affectent de façon significative et positive l'entrée des investissements internationaux. L'augmentation de la taille du marché régionale par le biais du marché formé par les couples pays est significativement différente de zéro, ce qui veut dire que l'accès au marché régionalisé est facteur important d'attractivité des IDE. Plus ce nouveau marché est grand, plus il intéressera les détenteurs des capitaux ou les firmes multinationales. De même, le commerce bilatéral joue un rôle important malgré que son coefficient soit significatif à 10%. Une variation de 10% du volume des échanges intra régionaux concourt à augmenter les investissements au sein de la région de 4.32%.

¹⁴⁸ FE Doukouré Charles. (2003), « Accords commerciaux régionaux : dynamique de l'intégration, des échanges et du développement dans l'UEMOA », thèse de doctorat, Université de PARIS I - panthéon Sorbonne, P-150

¹⁴⁹ Lambert OPARA OPIMBA. (2009), « l'impact de la dynamique de l'intégration régionale Sur les pays de la SADC : une analyse théoriques et empirique » Thèse de doctorat, Université Montesquieu - bordeaux iv P-255

La significativité de ces deux variables conduit à souligner que la SADC est une zone dynamique qui attire les investissements.

Ces travaux parviennent à des conclusions mitigées. Certaines études empiriques, utilisant un modèle de gravité, aboutissent à la faiblesse voire à l'épuisement du potentiel de commerce des pays africains (Foroutan and Pritchett, 1993¹⁵⁰ ; Chauvin et al., 2002¹⁵¹ ; Chauvin and Gaulier, 2002 ; Avom and Mignamissi, 2013¹⁵²; Désiré and NJIKAM, 2014). Ils estiment que la faiblesse du commerce intra-africain est expliquée par la structure des économies, ainsi la levée de toutes les entraves au commerce dans les différentes CER n'impacterait pas significativement le niveau du commerce.

La seconde vague (Achy, 2006, 2007¹⁵³ ; Unies, 2013 ; DjemmoFotso, 2014¹⁵⁴ ; Geda and Seid, 2015)¹⁵⁵, par contre, met en évidence un potentiel de commerce largement inexploré dans les CERs et estime que l'approfondissement de l'intégration pourrait entraîner une intensification des échanges commerciaux entre les pays africains. Ainsi, le faible niveau du commerce intra-africain est imputable à la non exploitation du potentiel de commerce existant.

Section 3 : Présentation des données

Notre analyse couvre les exportations du Mali par une estimation du potentiel des échanges entre 7 pays africains sur la période 2000-2020.

Nous avons procédé à l'estimation dans EVIEWS 9 des variables (Exportation Mali, PIB Mali, PIB pays partenaires et la distance). Notre variable indépendante est EXPORTMALI et les variables explicatives sont : PIB Mali, PIB pays partenaires et la distance. Les exportations en Dollars US sont tirées de la base de données de donnée du FMI. Le PIB du Mali, PIB pays partenaires la sont extraites de la base de données de la banque mondiale. Les données relatives à la distance « CERDI SEA DISTANCE » sont tirées du site : <https://ferdi.fr/donnees/base-de-donnees-cerdi-seadistance>.

Pour ce faire nous avons retenu les sept (7) pays frontaliers du Mali : l'Algérie, le Niger, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Burkina Faso, le Sénégal et la Mauritanie. Nous les avons choisies parce qu'ils sont proches et qu'ils partagent les mêmes frontières avec le Mali.

¹⁵⁰Foroutan, F. and L. Pritchett. (1993). Intra-sub-saharan trade: is it too little? *Journal of African Economies* 2(1), 74–105.

¹⁵¹ Chauvin, S., G. Gaulier, et al. (2002). Regional trade integration in Southern Africa. Number 2002-12. CEPII.

¹⁵²Avom, D. and D. Mignamissi. (2013). Évaluation et analyse du potentiel commercial dans la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). *L'Actualité économique* 89(2), 115–145.

¹⁵³ Achy, L. (2007). Le commerce intra-régional : l'Afrique du Nord est-elle une exception ? *L'Année du Maghreb* (III), 501–520.

¹⁵⁴ DjemmoFotso, A. (2014). The potential effects of the ECOWAS free trade area on trade flows. Fally, T. (2015). Structural gravity and fixed effects. *Journal of International Economics* 97(1), 76–85.

¹⁵⁵ Geda, A. and E. H. Seid. (2015). The potential for internal trade and regional integration in Africa. *Journal of African Trade* 2(1), 19–50.

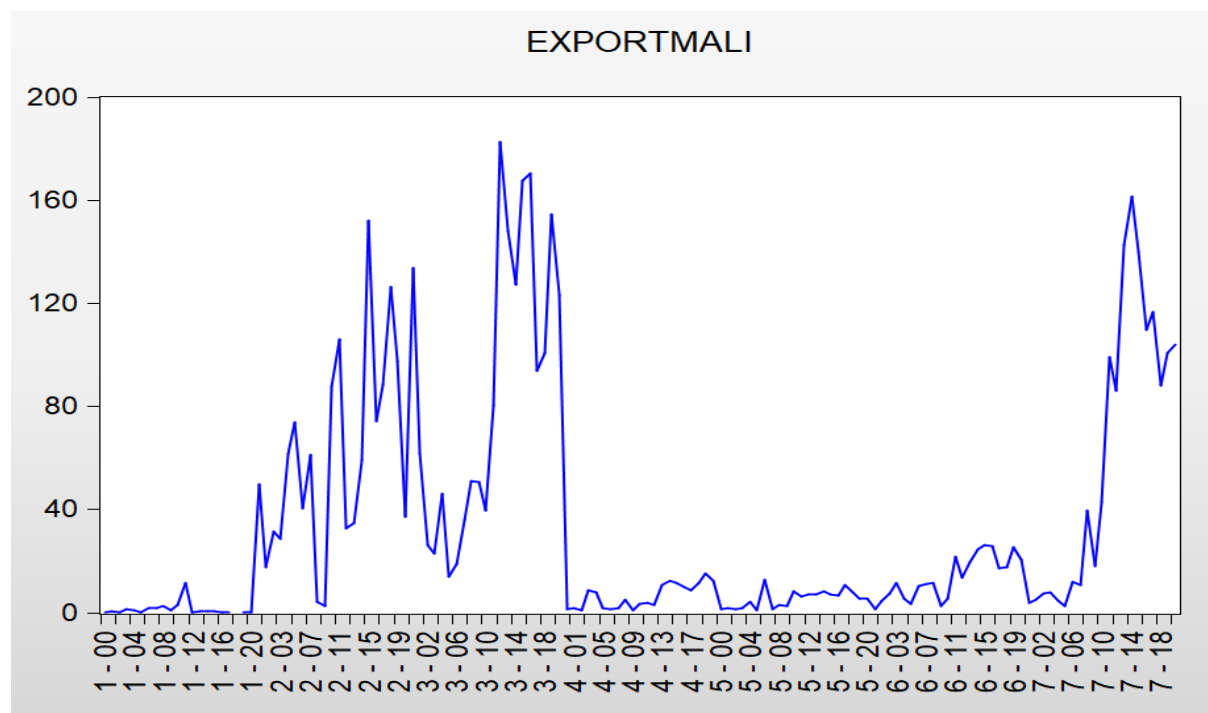
Chapitre 4 : Essai d'estimation du potentiel de l'intégration de la ZLECAF pour le Mali

Il paraît que même en étant proche et frontaliers cela ne veut pas dire forcément qu'il y a un afflux d'échange.

3.1 Exportations du Mali

Les exportations constituent l'ensemble des marchandises nationales vendues à l'étranger. Ces dernières permettent d'augmenter les ressources financières du pays.

Figure 14 : Exportations du Mali



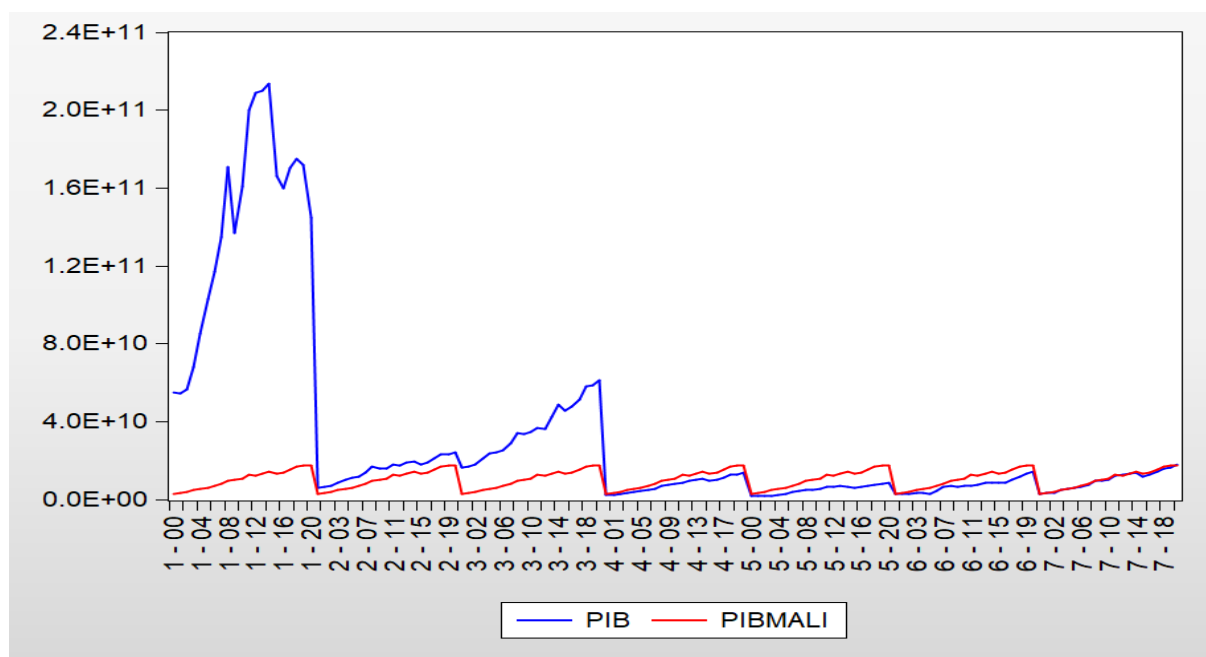
Source : Fait par nous-même à partir de EVIEWS 9

Commentaire : La figure fait ressortir le degré des échanges entre le Mali et ses pays frontaliers. Ce qui nous amène à dire que le Mali échange plus avec la cote d'ivoire (3), le Sénégal (2) et le Burkina (7). Cependant nous constatons que le Mali n'exploite pas ses potentialités avec le reste des pays.

3.2 Produit Intérieur Brut (PIB)

Le PIB est le principal indicateur de mesure de la croissance économique, il reflète la santé économique et la richesse d'une nation.

Figure 15 : PIB Mali et PIB Partenaires



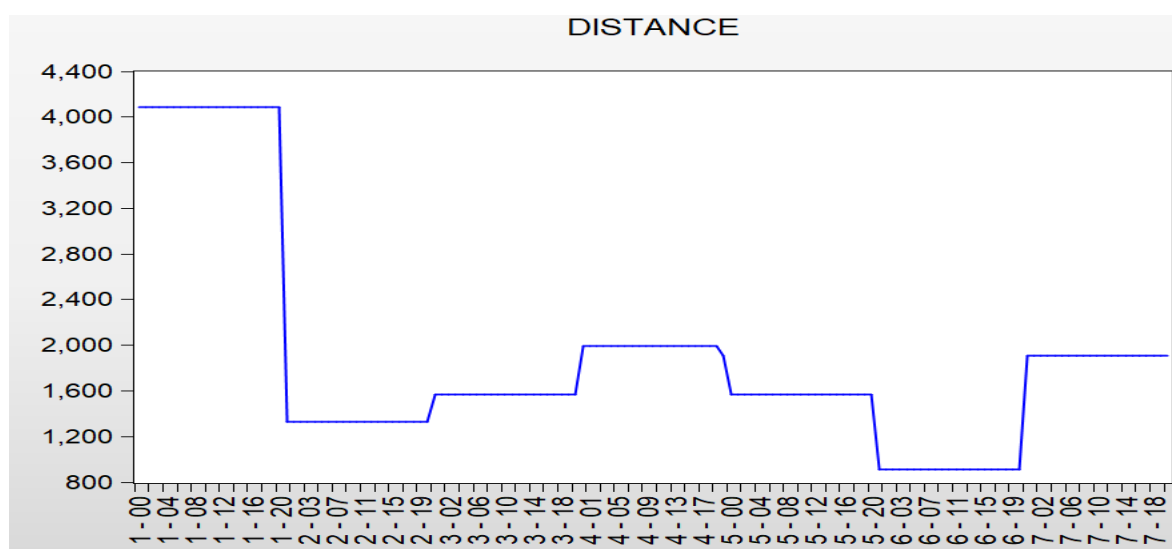
Source : réaliser par nous-même à partir du logiciel EVIEWS 9.

Nous constatons que parmi les pays frontaliers du Mali, l'Algérie possède le plus fort PIB suivi par la Côte d'Ivoire et le Sénégal ensuite les autres PIB sont plus faibles par rapport à celui du Mali.

3.3 La distance

La distance est la longueur de l'intervalle ou du trajet séparent deux ou plusieurs pays.

Figure 16 : La distance



Source : réaliser par nous-même à partir du logiciel EVIEWS 9.

Chapitre 4 : Essai d'estimation du potentiel de l'intégration de la ZLECAF pour le Mali

Commentaire : La figure fait ressortir la distance qui existe entre le Mali et ses pays frontaliers et nous constatons que parmi ces pays l'Algérie à la plus longue distance et la plus petite distance la Guinée.

3.4 Analyse préliminaire

L'analyse préliminaire porte en premier lieu sur l'analyse des statistiques descriptives des différentes variables. Le tableau ci-après résume ces statistiques.

3.4.1. Statistique descriptive

Tableau 9 : Statistiques descriptives des variables sélectionnées

	EXPORTMALI	PIB	PIBMALI	DISTANCE
Mean	34.17066	3.19E+10	1.05E+10	1908.158
Median	11.36674	1.12E+10	1.07E+10	1566.320
Maximum	182.7490	2.14E+11	1.75E+10	4090.370
Minimum	0.002280	1.75E+09	2.96E+09	911.0000
Std. Dev.	46.49249	5.03E+10	4.69E+09	954.4756
Skewness	1.555210	2.340003	-0.127241	1.514660
Kurtosis	4.283055	7.378046	1.721611	4.154017
Jarque-Bera	68.86910	251.5522	10.40662	64.36474
Probability	0.000000	0.000000	0.005498	0.000000
Sum	4988.916	4.68E+12	1.54E+12	280499.2
Sum Sq. Dev.	313425.0	3.69E+23	3.21E+21	1.33E+08
Observations	146	147	147	147

Source : réaliser par nous-même à partir du logiciel EVIEWS 9.

D'après ce dernier on remarque que : Les moyennes des quatre variables sont comprises entre 1908.158 et 34.17066 avec la distance ayant pour moyenne la plus grande (1908.158) et les ExportMali la plus petite (34.17066). Le PIB, et le PIBMALI quant à elles possèdent respectivement pour moyenne 3.19E+10 et 1.05E+10. Pour la médiane correspondant à la statistique permettant de diviser une série en deux parties égales, a pour valeur 11.36674 au niveau des EXPORTMALI, 1.12E+10 au niveau du PIB, 1.07E+10 au niveau du PIBMALI et 1566.320 au niveau de la distance.

Par ailleurs pour l'écart-type permettant de connaître la dispersion des valeurs de l'échantillon par rapport à la moyenne, nous avons des valeurs comprises entre 5.03E+10 et 954.4756. Un écart-type faible représente une faible dispersion par rapport à la moyenne avec pour écart-type (5.03E+10) et un écart-type élevé représente une grande dispersion par rapport à la moyenne avec pour écart-type 954.4756). Quant aux valeurs minimales et maximales, elles renseignent sur la valeur la plus faible et la plus importante dans chaque série au niveau de toutes les variables. Enfin concernant la statistique de Jarque-Bera, elle permet de vérifier la normalité des variables. Les probabilités de toutes ces variables sont inférieures à 0,05 nous acceptons alors H_0 qui est l'hypothèse de normalité des variables.

En second lieu on procédera à l'analyse de la matrice de corrélation. Le tableau suivant est relatif à cette matrice.

3.4.2. La matrice de corrélation

Tableau 10 : Matrice de corrélation

	EXPORTMALI	PIB	PIBMALI	DISTANCE
EXPORTMALI	1	-0.0875303695	0.3475982295	-0.2448380078
PIB	-0.0875303695	1	0.1955841384	0.8278276318
PIBMALI	0.3475982295	0.195584138	1	-0.0237113588
DISTANCE	-0.2448380078	0.8278276318	-0.0237113588	1

Source : réaliser par nous-même à partir du logiciel EVIEWS 9.

La matrice de corrélation montre qu'il y a une corrélation négative de 0,08 entre le EXPOTMALI et le PIB traduisant ainsi que le PIB et les EXPORTMALI n'évolue dans le même sens dans le temps. On remarque aussi qu'il existe une faible corrélation entre les EXPORTMALI et toutes les autres variables, de même il existe une faible corrélation entre toutes les autres variables traduisant par cela une nonmulticolinéarité.

Enfin on tentera d'étudier la stationnarité des variables et de déterminer leur ordre d'intégration à travers les tests de racine unitaire. Ensuite nous allons procéder à une estimation de la variable indépendante par la Méthode MCO.

3.5 Estimation de la variable indépendante

Tableau 11 : Estimation de la variable indépendante EXPORTMALI

Dependent Variable: EXPORTMALI
 Method: Panel Least Squares
 Date: 06/01/23 Time: 15:23
 Sample: 2000 2020
 Periods included: 21
 Cross-sections included: 7
 Total panel (unbalanced) observations: 146

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
PIB	1.47E-10	1.39E-10	1.057683	0.2920
PIBMALI	3.07E-09	8.17E-10	3.757039	0.0003
DISTANCE	-0.018081	0.007100	-2.546472	0.0119
C	31.84670	15.34221	2.075757	0.0397
R-squared	0.183268	Mean dependent var		34.17066
Adjusted R-squared	0.166013	S.D. dependent var		46.49249
S.E. of regression	42.45828	Akaike info criterion		10.36194
Sum squared resid	255984.2	Schwarz criterion		10.44368
Log likelihood	-752.4213	Hannan-Quinn criter.		10.39515
F-statistic	10.62121	Durbin-Watson stat		0.368409
Prob(F-statistic)	0.000002			

Source : réaliser par nous-même à partir du logiciel EVIEWS 9.

Chapitre 4 : Essai d'estimation du potentiel de l'intégration de la ZLECAF pour le Mali

Le tableau N°11 présente le résultat des estimations du modèle de gravité. Il ressort du tableau que notre variable dépendante (Export MALI) de 2000 à 2020 avec les pays frontaliers est globalement affectée par les variables indépendantes. Les résultats nous indiquent que les variables explicatives sont statistiquement significatives (excepté le PIB pays partenaires) et conformes aux signe attendus. En effet, les probabilités (p-value) associé aux coefficients de la variable distance et PIB du Mali sont inférieurs à (0,05). Le coefficient associé à la distance est statistiquement significatif et négatif. Cela signifie que plus la distance baisse plus les exportations augmentent. Autrement dit, toute augmentation d'une unité de la distance va entrainer une diminution des exportations de 0,018 unité. Cependant, Le coefficient de détermination (R^2), obtenu dans la régression, montre que la variable (Export MALI) est expliquée à 18, 32 % par les variables explicatives (PIB Mali, PIB pays partenaires et la distance).

Tableau 12 : Estimation - Hausman Test 1

Correlated Random Effects - Hausman Test

Equation: Untitled

Test cross-section random effects

Test Summary	Chi-Sq. Statistic	Chi-Sq. d.f.	Prob.
Cross-section random	8.401112	3	0.0384

Cross-section random effects test comparisons:

Variable	Fixed	Random	Var(Diff.)	Prob.
PIB	-0.000000	-0.000000	0.000000	0.2446
PIBMALI	0.000000	0.000000	0.000000	0.2081
DISTANCE	0.237024	-0.006289	0.122511	0.4870

Source : réaliser par nous-même à partir du logiciel EVIEWS 9.

A travers ce test d'**Hausman**, le résultat démontre que le modèle est un modèle à effets fixe parce que la probabilité est inférieure à 5%. (0.0384).

Chapitre 4 : Essai d'estimation du potentiel de l'intégration de la ZLECAF pour le Mali

Tableau 13 : Effets fixe

Dependent Variable: EXPORTMALI
 Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
 Date: 06/01/23 Time: 15:25
 Sample: 2000 2020
 Periods included: 21
 Cross-sections included: 7
 Total panel (unbalanced) observations: 146
 Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
PIB	-1.22E-10	1.36E-10	-0.895431	0.3721
PIBMALI	3.67E-09	6.13E-10	5.990072	0.0000
DISTANCE	-0.006289	0.011601	-0.542129	0.5886
C	11.55716	24.25479	0.476490	0.6345

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		24.17331	0.3990
Idiosyncratic random		29.66684	0.6010

Weighted Statistics			
R-squared	0.228476	Mean dependent var	8.840854
Adjusted R-squared	0.212176	S.D. dependent var	34.04659
S.E. of regression	30.22578	Sum squared resid	129730.9
F-statistic	14.01712	Durbin-Watson stat	0.722993
Prob(F-statistic)	0.000000		

Source : réaliser par nous-même à partir du logiciel EVIEWS 9.

Ce qui nous amène à présent à ré-estimer le modèle en éliminant la variable PIB PARTENAIRES car le test de student l'a rejeté (sa p-value est supérieure à 5%).

Les résultats de cette estimation sont illustrés dans le tableau N°14.

Chapitre 4 : Essai d'estimation du potentiel de l'intégration de la ZLECAF pour le Mali

Tableau 14 : Estimation des exportations du mali en considérant seulement les variables Distance, PIB MALI

Dependent Variable: EXPORTMALI
 Method: Panel Least Squares
 Date: 06/01/23 Time: 15:31
 Sample: 2000 2020
 Periods included: 21
 Cross-sections included: 7
 Total panel (unbalanced) observations: 146

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
DISTANCE	-0.011704	0.003752	-3.119275	0.0022
PIBMALI	3.40E-09	7.55E-10	4.506187	0.0000
C	20.85323	11.28963	1.847114	0.0668

R-squared	0.176834	Mean dependent var	34.17066
Adjusted R-squared	0.165321	S.D. dependent var	46.49249
S.E. of regression	42.47590	Akaike info criterion	10.35608
Sum squared resid	258000.9	Schwarz criterion	10.41739
Log likelihood	-752.9942	Hannan-Quinn criter.	10.38100
F-statistic	15.35972	Durbin-Watson stat	0.363858
Prob(F-statistic)	0.000001		

Source : réaliser par nous-même à partir du logiciel EVIOWS 9.

Les résultats nous indiquent que les deux variables explicatives sont statistiquement significatives et conformes aux signe attendus.

Tableau 15 : Estimation- Hausman Test

Correlated Random Effects - Hausman Test
 Equation: Untitled
 Test cross-section random effects

Test Summary	Chi-Sq. Statistic	Chi-Sq. d.f.	Prob.
Cross-section random	0.631984	2	0.7291

Cross-section random effects test comparisons:

Variable	Fixed	Random	Var(Diff.)	Prob.
DISTANCE	0.217094	-0.011359	0.122450	0.5138
PIBMALI	0.000000	0.000000	0.000000	0.5172

Source : réaliser par nous-même à partir du logiciel EVIOWS 9.

A travers ce test d'**Hausman**, le résultat démontre que le modèle est un modèle à effets aléatoire parce que la probabilité est supérieure à 5%. (0.7291).

Chapitre 4 : Essai d'estimation du potentiel de l'intégration de la ZLECAF pour le Mali

Tableau 16 : Effet aléatoire

Dependent Variable: EXPORTMALI Method: Panel EGLS (Cross-section random effects) Date: 06/02/23 Time: 01:19 Sample: 2000 2020 Periods included: 21 Cross-sections included: 7 Total panel (unbalanced) observations: 146 Swamy and Arora estimator of component variances				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
PIBMALI	3.39E-09	5.28E-10	6.419498	0.0000
DISTANCE	-0.011359	0.015628	-0.726850	0.4685
C	20.28222	33.81728	0.599759	0.5496
Effects Specification				
			S.D.	Rho
Cross-section random			38.81119	0.6306
Idiosyncratic random			29.70763	0.3694
Weighted Statistics				
R-squared	0.228009	Mean dependent var	5.630387	
Adjusted R-squared	0.217212	S.D. dependent var	33.41330	
S.E. of regression	29.56519	Sum squared resid	124996.4	
F-statistic	21.11770	Durbin-Watson stat	0.750940	
Prob(F-statistic)	0.000000			
Unweighted Statistics				
R-squared	0.176782	Mean dependent var	34.17066	
Sum squared resid	258017.0	Durbin-Watson stat	0.363793	

Source : réaliser par nous-même à partir du logiciel EVIEWS 9.

Nous constatons que le résultat de l'effet aléatoire aboutis au résultat souhaité vue que le coefficient de la distance est négatif il existe un potentiel de commerce, c'est peu exploité par contre elle est non significative avec une probabilité supérieure à 5% (0,4685).

Calcul des exportations estimées

Le modèle de gravité estimé ci-dessus permet de calculer le potentiel à l'export. Ce dernier est calculé comme suit : $\text{potentiel à l'export} = \frac{\text{Exportations actuelles}}{\text{Exportations estimées}}$

Un potentiel inférieur à l'unité reflète un potentiel non exploité.

Les exportations estimées sont calculées à partir de l'équation déduite du modèle de régression illustré dans tableau N° 14, en se référant aussi à la dernière année.

$$\text{EXPORTMALI} = 3.40208073707\text{e-}09 * \text{PIBMALI} - 0.0117044046466 * \text{DISTANCE} + 20.8532312225$$

- 1- EXPORTMALI (estimé) avec l'Algérie = $3.40208073707\text{e-}09 * 17465392916 - 0.0117044046466 * 4090 + 20.8532312225 = 32,40089303$
- 2- EXPORTMALI (estimé) avec le Sénégal = $3.40208073707\text{e-}09 * 17465392916 - 0.0117044046466 * 1328 + 20.8532312225 = 64,72845864$
- 3- EXPORTMALI (estimé) avec la Cote d'ivoire = $3.40208073707\text{e-}09 * 17465392916 - 0.0117044046466 * 1566 + 20.8532312225 = 61,94281034$
- 4- EXPORTMALI (estimé) avec le Niger = $3.40208073707\text{e-}09 * 17465392916 - 0.0117044046466 * 1994 + 20.8532312225 = 56,93332515$
- 5- EXPORTMALI (estimé) avec la Mauritanie = $3.40208073707\text{e-}09 * 17465392916 - 0.0117044046466 * 1566 + 20.8532312225 = 61,94281034$

Chapitre 4 : Essai d'estimation du potentiel de l'intégration de la ZLECAF pour le Mali

- 6- EXPORTMALI (estimé) avec la Guinée = $3.40208073707e-09 * 17465392916 - 0.0117044046466 * 911 + 20.8532312225 = 69,60919538$
- 7- EXPORTMALI (estimé) avec le Burkina Faso = $3.40208073707e-09 * 17465392916 - 0.0117044046466 * 1906 + 20.8532312225 = 57,96331276$

Les exportations observées :

- 1- 0,01 (Observer) pour l'Algérie
- 2- 37,21 (Observer) pour le Sénégal
- 3- 123,29 (Observer) pour la Cote d'ivoire
- 4- 12,22 (Observer) pour le Niger
- 5- 5,53 (Observer) pour la Mauritanie
- 6- 20,56 (Observer) pour la Guinée
- 7- 100,68 (Observer) pour le Burkina Faso

Tableau 17 : potentiel à l'export (en million d'euro)

Tableau 17 : potentiel à l'export (en million d'euro)

Pays partenaires	Algérie	Sénégal	Cote d'ivoire	Niger	Mauritanie	Guinée	Burkina
Exportations observés	0,01	37,21	123,29	12,22	5,53	20,56	100,68
Exportations estimés	32,4008	64,7284	61,9428	56,933	61,9428	69,609	57,963
Pourcentage	< 100	< 100	> 100	< 100	< 100	< 100	> 100

Source : fais par nous-même à partir des données du Fond Monétaire International(FMI) 2020

Le tableau ci-dessus illustre les exportations Maliennes avec ses partenaires pour l'année 2020. D'après nos calculs, la cote d'ivoire et le Burkina présente un ratio supérieur à 100% pour les exportations observées sur les exportations estimées. On note, tout de même un potentiel latent en ce qui concerne ces échanges avec l'Algérie, le Sénégal, le Niger, la Mauritanie et la Guinée. C'est-à-dire l'existence d'un potentiel de commerce non exploiter.

Conclusion

Dans le but de mener à bien ce chapitre, nous avons débuté notre étude par une analyse préliminaire afin de mieux structurer et représenter les informations contenues dans les données. Nous avons donc par la suite opté pour une modélisation MCO. Dans cette analyse nous avons utilisé les exportations du Mali comme variable à expliquer ; le PIB du Mali, le PIB des pays frontaliers et la distance comme variables explicatives. De cette modélisation on conclut que nos variables explicatives sont statistiquement significatives excepté le PIB des pays frontaliers, la distance est négative donc impacte positivement les exportations. Nous avons ensuite calculé le potentiel à l'export. Le PIBMALI impacte positivement les exportations. La cote d'ivoire et le Burkina présente un ratio supérieur à 100% pour les exportations observées sur les exportations estimées. On note, tout de même un potentiel latent en ce qui concerne ces échanges avec l'Algérie, le Sénégal, le Niger, la Mauritanie et la Guinée.

Conclusion générale

Conclusion générale

Conclusion générale

L'intégration sous régionale et régionale demeure toujours un défi pour les Etats africains qui ont signé des traités et conventions de libre circulation des biens et des personnes. En effet, ces pays peinent à mettre en œuvre ces différentes réformes en faveur de populations qui se déplacent dans l'espace et dans le temps à travers l'Afrique de l'Ouest et au-delà.

L'intégration du Mali à la ZLECAF présente de nombreux avantages. Tout d'abord, cela permettra au pays de bénéficier d'un accès préférentiel aux marchés des autres pays membres, ce qui stimulera ses exportations et favorisera la croissance économique. En éliminant les barrières tarifaires et non tarifaires, la ZLECAF facilitera également les échanges intra-africains, encourageant ainsi les investissements et les partenariats économiques régionaux. De plus, l'intégration à la ZLECAF renforcera l'intégration régionale du Mali et favorisera la diversification de son économie grâce à ses chaînes de valeurs. En s'ouvrant à de nouveaux marchés, le pays pourra explorer de nouvelles opportunités commerciales et développer des secteurs clés tels que l'agriculture, l'industrie manufacturière et les services.

Un certain nombre de facteurs expliquent les obstacles à la viabilité des processus d'intégration : la stabilité incertaine des États, la faible diversification des économies et la fragilité de la cohésion inter-étatique d'une manière générale en Afrique. Les progrès dans l'intégration sous ses différents aspects ont été entravés par le manque de ressources, à la fois financières et humaines, le respect insuffisant des obligations découlant des traités, l'incapacité de prévenir et de résoudre les conflits de manière décisive. La mal répartition des bénéfices peut également engendrer des tensions communautaires. Le Mali doit renforcer ses capacités productives, améliorer ses infrastructures, promouvoir l'innovation et renforcer ses institutions pour tirer pleinement parti de la ZLECAF.

Afin de profiter de ses atouts et stimuler sensiblement les exportations intra régionales, une élimination de toutes les barrières tarifaires et non tarifaires au commerce s'avère nécessaire, vu qu'elles sont identifiées de manière récurrente comme des entraves majeures à l'accroissement soutenu des échanges. Pour constituer une étape décisive dans le processus d'édification d'un marché régional performant, la zone de libre-échange continentale africaine devra être structurée autour de normes et outils adaptés au contexte économique de chaque sous-région et permettant de dépasser les limites des accords commerciaux déjà existants. Elle devra également aller de pair avec une réalisation rapide de l'objectif de libre circulation des personnes, la mise en place d'un programme sous régional de facilitation du commerce et la promotion d'un environnement des affaires plus concurrentiel, susceptible de fluidifier les échanges par une baisse sensible des délais et des coûts des transactions.

Le but de notre travail est de tenter une estimation du potentiel à l'export du Mali à travers un modèle de gravité en donnée de panel en retenant les pays frontaliers à savoir (l'Algérie, le Niger, le Sénégal, la Cote d'Ivoire, la Mauritanie, la Guinée et le Burkina Faso), une étude empirique sur la période 2000-2020. Ainsi nous avons traité ce potentiel à partir d'un modèle de régression MCO en donnée de panel.

Pour modéliser, nous avons fait deux estimations de la variable indépendante, la première estimation nous montre que toutes nos variables sont statistiquement quasi significatives, après avoir mené le test d'Hausmann, nous avons trouvé que le modèle est un modèle à effet fixe la

Conclusion générale

probabilité est inférieure à 0,05%. Nous passerons à la deuxième estimation sans la variable PIB des pays frontaliers qui était non significative au départ, après le test d'Hausmann le modèle devient un modèle à effet aléatoire, puisque la probabilité est supérieure à 0,05% (0,7291).

L'estimation de ce potentiel (les exportations observées divisées sur les exportations estimées) nous montre que sur ces sept pays, le Mali exploite ou à un ratio supérieur à 100% avec deux pays : la Côte d'Ivoire et le Burkina, c'est-à-dire qu'il y'a un fort potentiel d'échange entre le Mali et ces deux pays, par contre pour le reste des pays le potentiel est inférieur à 100% donc peu ou pas exploité. La variable « distance » présente une significativité sur les 21 ans et présente le bon signe (négatif). Ceci confirme des travaux antérieurs et une évidence relevée dans de travaux similaires. En effet, il est plus « facile » de commercer avec des pays proches que de pays lointains au sein de la distance euclidienne.

Bibliographie

Bibliographie

I. Ouvrages :

1. Afesorgbor, S. (2013). Revisiting the effectiveness of African economic integration: a meta-analytic review and comparative estimation methods. Available at SSRN2316160.
- b Balassa (1961). The Theory of Economic integration, Greenwood Press. Disponible sur: [http://ieie.itam.mx/Alumnos2008/Theory%20of%20Economic%20Integration%20\(Balassa\).pdf](http://ieie.itam.mx/Alumnos2008/Theory%20of%20Economic%20Integration%20(Balassa).pdf).
2. BOURBONNAIS Régis, (2021), « Éco Sup » Économétrie. Dunod, ISBN : 9782100822089. URL : <https://www.cairn.info/econometrie--9782100822089.htm>. Chapitre13.
3. DUPUY Michel. (2019), « Fiches d'Économie internationale. Rappels de cours et exercices corrigés ». Ellipses, « Fiches », ISBN : 9782340035515. URL : <https://www.cairn.info/fiches-d-economie-internationale--9782340035515.htm>.
4. GUILLOCHON bernard et KAWECKI annie. (2003) « Economie internationale : commerce et macroéconomie » DUNOD.
5. MONINO Jean-Louis. (2017), « TD de statistique descriptive ». Dunod, ISBN: 9782100758777. URL: <https://www.cairn.info/td-de-statistique-descriptive-9782100758777.htm>
6. MUCCHIELL Jean-Louis, Fred CELIMENE. (1993) « Mondialisation et régionalisation », Ed. Economica, Paris.
7. Régis Bourbonnais. (2015), « Économétrie Cours et exercices corrigés », DUNOD ,9e édition, Paris.

II. Rapports :

1. BCEAO. (2020) « *balance des paiements et positionnement extérieur global* » république du Mali.
2. CAMARA Mamadou. (2015), « *Atouts et limites de la filière coton au Mali* », Thèse de doctorat en Sciences Économiques, Université de Toulon.
3. CEDEAO, PNUD. (2021) « *Comprendre la ZLECAf: guide pour les petites et moyennes entreprises dans la région de la CEDEAO* ».
4. Centre Agro-Entreprise(CAE). (1998), « *Analyse de la Filière Elevage* ».

5. Conférence Des Nations Unies sur le Commerce et le Développement(CNUCED). (2021), « la contribution potentielle de la zone de libre-échange continentale africaine à une croissance inclusive », le développement économique en Afrique(Rapport).
6. Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED). (2021), « la contribution potentielle de la zone de libre-échange continentale africaine à une croissance inclusive », (Rapport).
7. Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA). (2021), « Effet potentiel de la mise en œuvre de la ZLECAf : les principaux éléments à retenir ».
8. DIAKITE Moussa. (2005) « *le Mali et le système commercial multilatéral : l'impact des accords de l'OMC, négociation et mise en œuvre* », Programme Intégré Conjoint d'Assistance Technique (JITAP).
9. DIALLO Boubacar et AL. (2016), « *Développement de la filière mangue au Mali : analyse des modèles de coordination et de partenariat entre les différents acteurs* », Michigan State University.
10. DIALLO Malick. (2018), « *Etat des filières laitières dans les 15 pays de la CEDEAO, de la Mauritanie et du Tchad* », CIRAD-MALI.
11. DIAWARA Bréhima, (2000), « *Etude et amélioration des conditions de conservation stockage de l'échalote dans le village de Forabougou : proposition d'une solution technique* ».
12. FAO (2019), « L'intégration pour la prospérité économique de L'AFRIQUE ».
13. Fédération International des ligues de Droit de l'Homme (FIDH). (2017), « L'exploitation minière de l'or et les droits de l'Homme au Mali ».
14. Ibrahima Cisse (2016). « *Etude sur les déficits en matière de travail décent dans la chaîne d'approvisionnement du coton au mali* ».
15. Institut National de la Statistique (INSTAT). (2021) « *statistiques du commerce extérieur* » république du Mali.
16. Ministère du Commerce. (2016), « *La Gomme arabique du Mali* », République du Mali.
17. Nations Unies. (2015). Etude diagnostique sur l'intégration du commerce : République du Mali.
18. Ochozias A. Gbaguidi (2013), Economiste, Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, Bureau Afrique du Nord, Rabat.

19. Organisation Mondiale du Commerce(OMC). (2004) « Examen des politiques commerciales mali.
20. Organisation Mondiale du Commerce(OMC). (1998) « Examen des politiques commerciales mali.
21. Organisation de l'Unité Africaine (OUA). (1991) « *Traite instituant la commute économique africaine* » ABUJA-NIGERIA.
22. OUEDRAGO Sugrinoma Aristide et al (2021). « *Chaîne de valeur riz au Mali - Analyse prospective et stratégies pour une croissance inclusive et durable* ». Accra.
23. Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (2020), « Les Futurs de la ZLECAf : au service des femmes et des jeunes ».
24. SANTARA I et AL, (2013). « *Analyse des incitations et pénalisations pour la viande au Mali* ». SPAAA, FAO, Rome.
25. SANOGO Abdrahamane, (2010). « *L'impact des relations commerciales sino-africaines : le cas du mali* », Consortium pour la Recherche Economique en Afrique (CREA).
26. SIDIBE Amadou et al. (2017), « *Analyse d'une plate-forme d'innovation dans la filière karité au Mali* ».
27. Union Africaine(UA).
28. Union Africaine. (2017) « *Défis du développement des chaînes de valeurs pour une amélioration de la compétitivité des produits agricoles en Afrique* », Addis -Abeba, Ethiopie.
29. Union Africaine :(2018) « Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine », Article 5.
30. Value Chain Analysis For Development (VCH4D). (2020) « *Analyse de la chaîne de valeur anacarde au Mali* ».
31. Value Chain Analysis For Development(VCH4D). (2021) « *Analyse de la chaîne de valeur de la pêche au Mali* ».
32. YVES BOURDET. (2005), « Limites et défis de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest », rapport.

III. Accords :

- 1 « Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine : Nous, États membres de l'Union africaine.

DÉSIREUX de mettre en œuvre la décision (Assembly/AU/Dec.394(XVIII) de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement, adoptée au cours de sa dix-huitième session ordinaire tenue les 29 et 30 janvier 2012 à Addis-Abeba (Éthiopie), relative au cadre, à la Feuille de route et à l'Architecture concernant l'accélération de la création rapide de la Zone de libre-échange continentale africaine et au Plan d'action pour la stimulation du commerce intra-africain ».

IV. Thèses :

1. FE Doukouré Charles (2003), « *Accords commerciaux régionaux : dynamique de l'intégration, des échanges et du développement dans l'UEMOA* », thèse de doctorat, Université de PARIS I - panthéon Sorbonne.
2. Lambert OPARA OPIMBA (2009), « *l'impact de la dynamique de l'intégration régionale sur les pays de la SADC : une analyse théoriques et empirique* » Thèse de doctorat, Université Montesquieu - bordeaux iv.
3. NDIAYE Amadou Lamine. (2017), « *Les idées politiques de Julius Nyerere : un projet panafricaniste revisité* » Thèse du Doctorat, Université de TOULOUSE.
4. Taleb (2016), « *Le projet d'intégration régionale maghrébine : Impact sur l'Algérie* », Thèse de Doctorat en Sciences économiques, Université Abou Baker Belkaid Tlemcen, 232 pages.
5. TIENTAO Aligui. (2015), « *Commerce international, innovation et interdépendance : une approche par l'économétrie spatiale* », Thèse de docteur. Université de Bourgogne.

V. Mémoires :

1. AMRANI Nabila, BELLAGH Djedjiga. (2013), « *L'intégration régionale au sein du Maghreb : Quel gain en croissance économique pour l'Algérie ?* », diplôme de Master en Sciences Commerciales, Université Abderrahmane mira de BEJAIA.
2. CAMARA Saidouba (2020), « *Economie politique de l'intégration économique en Afrique de l'ouest* », Maîtrise en affaires publiques et internationales, Université Ottawa(Canada).

3. DJEBBAR Fariza. (2020), « *L'adhésion de l'Algérie à la Grande Zone Arabe de Libre Echange (GZALE) : Impacts et perspectives* » Diplôme de Magister en Sciences Economiques, Université Mouloud Mammeri de TIZI-OUZOU.
4. KIENDREBEOGO Toundawendé Siméon.Nafissa Bocha WALET ABAYA. (2018) « *Relations commerciales algéro-burkinabé et algéro-malienne : difficultés et perspectives* » diplôme de master en sciences commerciales, Université Mouloud Mammeri de TIZI-OUZOU.
5. MEYER Anne. (2011), « *Une Indication Géographique sur l'échalote dogon comme outil pour le développement territorial : atouts et limites de la démarche* », diplôme de Mastère, Montpellier.
6. SANOGO Abdrahamane. (2010) « *l'impact des relations commerciales sino-africaines : le cas du mali* », Consortium pour la Recherche Economique en Afrique (CREA).
7. SÉMÉGA Sira, (2019). « *Analyse de la chaine de valeur karité au mali : cas de la zone d'intervention d'omadeza* », diplôme de master bio ingénieur en sciences agronomiques, LIEGE UNIVERSITE.
8. SOUSSI Fatima Zohra (2012). « *De l'intégration économique régionale vers un nouvel ordre mondial : Les pays du Maghreb quelles perspectives ?* » mémoire de magister en sciences économique, université d'ORAN.
9. Tarik SADOUDI. (2012). « *Dynamique de l'intégration économique régionale au sein de l'Union Européenne : Avancées, limites et perspectives* », Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

VI. Articles et revus :

1. Achy, L. (2007). Le commerce intra-régional : l'afrique du nord est-elle une exception ? *L'Année du Maghreb* (III), 501–520.
2. ALLALI, Sara. (2022). Aperçu sur l'évolution de la notion « d'intégration régionale » : focus sur la Zone de libre-échange Continentale Africaine (ZLECAf). *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3(3-1), 230-241.
3. Agbodji, A. E. (2007). Intégration et échanges commerciaux intra sous régionaux : le cas de l'UEMOA. *Revue africaine de l'intégration*, 1(1), 161-188.

4. Ajayi, K. (2005). Regional financial and economic integration in West Africa. Department of Economics, Stanford University, Stanford, CA, 94309.
5. ARAB Tayeb et BOUBAKEUR Mustapha. (2020) « Intégration économique régionale au Maghreb arabe : Succès ou un échec pour les pays de la région Regional economic integration in the Arab Maghreb : Success or failure for the countries of the region », Journal of Economic Sciences Institute /Vol :32 Num :02, Pages (1500).
6. Avom et Mignamissi (2013), Évaluation et analyse du potentiel commercial dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), L'Actualité économique, 89 (2), 115–145.
7. BATIONO Bassambié Franck. (2015) « *La transmission de la politique monétaire dans une union monétaire : cas de l'union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA)* », Economies et finances. Université Paris Dauphine Paris IX.
8. BOBASHA Daniel. (2022). « La zone de libre-échange continentale Africaine (ZLECAF) nécessite une politique d'intelligence économique ». Hal-03612078.
9. Boubacar Bougoudogo. (2021), « Les Maliens, favorables à l'intégration régionale et aux investissements étrangers, soutiennent l'influence positive de la Chine ».
10. Bruno Békolo-Ebé. (2001), « L'intégration régionale en Afrique : caractéristiques, contraintes et perspectives », Éditions De Boeck Supérieur, 2001/3 (N° 115-116) 2001/3 (N° 115-116), pages 81 à 88.
11. BROT Jean, Hubert Gérardin. (2001) intégration régionale et développement présentation, Revue Mondes en développement 2001/3-4 (N° 115-116), pages 11 à 13, <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2001-3-page-11.htm>.
12. Carrère, C. (2004). African regional agreements: impact on trade with or without currency unions. Journal of African Economies, 13(2), 199-239.
13. Chauvin, S., G. Gaulier, et al. (2002). Regional trade integration in Southern Africa. Number 2002-12. CEPII.
14. Coulibaly, A., Traore, M., & Diarra, S. (2015). UEMOA versus CEDEAO : Analyse par le Modèle de Gravité des Créations de Flux de Commerce Intra-Communautaire. Commission de l'UEMOA, Document de Réflexion, DR.
15. DjemmoFotso, A. (2014). The potential effects of the eccas free trade area on trade flows. Fally, T. (2015). Structural gravity and fixed effects. Journal of International Economics 97(1), 76–85.
16. EL BEKRI Hafsa. (2020). « Les défis de l'intégration commerciale en Afrique dans le cadre de la ZLECAF : Evaluation par les intensités bilatérales relatives ».

17. FALL Amadou, BIOSCI J. Appl (2018) « *Chaine de valeur riz en Afrique de l'Ouest : Performance, enjeux et défis en Côte d'Ivoire, Guinée, Libéria, Mali, Sierra Leone et Sénégal* » Journal of Applied Biosciences 130 : 13175 – 13186.
18. Foroutan, Faezeh. (1993) Regional integration in Sub-Saharan Africa: past experience and future prospects, dans Jaime de Melo et Arvind Panagariya (éditeurs) *New Dimensions in Regional Integration*, Cambridge University Press, Cambridge, pp. 234–271.
19. Foroutan, F. and L. Pritchett (1993). Intra-sub-saharan African trade: is it too little? *Journal of African Economies* 2(1), 74–105.
20. GARCIA Jesús. (2014) « Les processus d'intégration régionale de la CEDEAO et la coopération internationale », GEA-Groupe d'Etudes Africaines (Université Autonome de Madrid).
21. Gbetnkom, D. (2005). AVOM. (2005). Intégration par le marché : le cas de l'UEMOA. *Région et Développement* n22-2005.
22. Geda, A. and E. H. Seid (2015). The potential for internal trade and regional integration in Africa. *Journal of African Trade* 2(1), 19–50.
23. Ghazi et Masadfa (2016), « Potentiel du commerce extérieur entre le Maroc et ses partenaires africains : Application d'un modèle de gravité », in « *Equilibres externes, compétitivité et processus de transformation structurelle de l'économie Marocaine* », sous la direction de El Abassi et al., OCP Policy Center, Rabat, pp 113-154.
24. GUELDICH Hajer. (2020) « Accord portant création de la zone de libre échange continentale africaine » Université de Carthage- Tunisie.
25. Jacquemot Pierre. (2019) « Les 10 enjeux de la zone de libre échange africaine », Article à retrouver : <https://www.researchgate.net/publication/336174511>.
26. Jérôme Lombard. (2002), « Mali : faire une nation avant l'intégration régionale ? », p. 276-279.
27. LO Moubarack, Amaye SY. (2022), « Défis, opportunités, impacts et facteurs de succès de la ZLECAf », Rabat, Morocco.
28. Mia Mikic. (1998) *The Theory of Economic Integration*, International Trade , chapitre 14, pp 441–465.
29. MEDHORA Rohinton. (1996), « Les leçons de l'UMOA », in Réal Lavergne (dir.), *Intégration et coopération régionales en Afrique de l'Ouest*, Karthala, Paris ; CRDI, Ottawa.

30. MIHESSO, Koffi Adantor. (2020), « Impact de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continental africaine sur l'emploi, le commerce et la croissance au Togo », Université de Lomé.
31. MILLET François. (1855), Lycée La Prat's, Cluny, GAUSS, Carl Friedrich, Méthode des moindres carrés, traduit par J. Bertrand.
32. Nye J. (1968), *Comparative Regional Integration : Concept and Measurement International Organization*. Vol.22 Issue 04, pp 855-880.
33. Petiteville, F. (1997). Les processus d'intégration régionale, vecteurs de recomposition du système international ? *Études internationales*, 28(3), 511–533. Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/703774ar>, P-511.
34. Steck, B. (2004). La mondialisation et le risque de la fragmentation territoriale : Le cas d'un état enclavé du sud : le Mali (Afrique de l'Ouest). *Belgeo*, 4, 479-496.
35. Vigie Afriques. (2019), « Le libéralisme économique en marche : la ZLECAf ou la voie africaine », Volume 2, numéro 3, Août 2019 - ISSN 2563-9242.
36. Torre, Augusto et Kelly, Margaret R. (1992) *Regional Trade Arrangements*, IMF Occasional Paper 93, Washington D.C.

VII. Sites internet :

1. <https://journals.openedition.org/articulo/791>.
2. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV:dv0002> (consulté 28 janvier 2023).
3. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV:dv0002>(consulté 28 janvier 2023).
4. [https://major-prepa.com/economie/paul-krugman-commerce-international-economie-geographique/\(consulté le 03 mars 2023\)](https://major-prepa.com/economie/paul-krugman-commerce-international-economie-geographique/(consulté le 03 mars 2023)).
5. <https://www.jeunefrique.com/mag/749972/economie/industries-extractives-au-mali-une-filiere-en-or/>.

VIII. Personnelles :

1. Définition personnelle.
2. Idées personnelle.

Annexes

Annexes

Annexes

Annexe 01 : les huit CER reconnu par l'union Africaine

Principales communautés économiques	Pays membres	Nombre d'habitants et PIB régional en 2017
UMA Union du Maghreb arabe	Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie	100 millions d'habitants PIB : 330 mds.
CEN-SAD Communauté des États sahélo sahariens	Bénin, Burkina Faso, république centrafricaine, Comores, Cote d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Erythrée, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Kenya, Liberia, Libye, mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sao tomé-et-principe, Sénégal, sera Leone, somalie, soudan , Tchad, Togo, Tunisie.	568 millions d'habitants PIB : 1050mds\$
COMESA Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe	Burundi, Comores, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Libye, Madagascar, Malawi, Maurice, Ouganda, RDC, Rwanda, Seychelles, Soudan, Swaziland, Zambie, Zimbabwe.	480 millions d'habitants PIB : 600 mds\$
CAE (EAC) Communauté de l'Afrique de l'Est	Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda, Tanzanie.	155 millions d'habitants PIB : 100 mds\$
CEEAC Communauté Économique des États de l'Afrique centrale	Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, RCA, RDC, São Tomé et Principe, Tchad.	150 millions d'habitants PIB : 230 mds\$
CEDEAO (ECOWAS) Communauté Économique des États d'Afrique de l'ouest	Bénin, Burkina, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal Sierra Leone, Togo.	330 millions d'habitants PIB : 410 mds\$
SADC Conférence pour la Coordination du Développement de l'Afrique Australe	Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Swaziland, Tanzanie, Madagascar, Maurice, RD Congo, Seychelles, Zambie, Zimbabwe.	295 millions d'habitants PIB : 660 mds\$
IGAD Autorité intergouvernementale pour le développement		240 millions d'habitants PIB : 180mds\$

Source : Union Africaine 2017

Annexes

Annexes 02 : Les données

PAYS	Année	ExportMali	PIBMALI	PIB	DISTANCE	L
ALGERIE	2000	0,17	2961484954	5,479E+10	4090	
	2001	0,81	3468337909	5,474E+10	4090	
	2002	0,22	3908121459	5,676E+10	4090	
	2003	1,62	4714072191	6,786E+10	4090	
	2004	1,22	5454249457	8,533E+10	4090	
	2005	0,37	6247515450	1,032E+11	4090	
	2006	1,67	6905934548	1,17E+11	4090	
	2007	1,96	8156469133	1,35E+11	4090	
	2008	2,65	9838404005	1,71E+11	4090	
	2009	1,01	1,0232E+10	1,372E+11	4090	
	2010	3,11	1,0689E+10	1,612E+11	4090	
	2011	11,57	1,2995E+10	2E+11	4090	
	2012	0,40	1,2442E+10	2,091E+11	4090	
	2013	0,41	1,3243E+10	2,098E+11	4090	
	2014	0,48	1,4365E+10	2,138E+11	4090	
	2015	0,44	1,3105E+10	1,66E+11	4090	
	2016	0,03	1,4026E+10	1,6E+11	4090	
	2017	0,00	1,5366E+10	1,701E+11	4090	
	2018	0,00	1,7071E+10	1,749E+11	4090	
	2019	0,01	1,728E+10	1,718E+11	4090	
2020	0,01	1,7465E+10	1,45E+11	4090		
SENEGAL	2000	49,98	2961484954	6,013E+09	1328	
	2001	17,55	3468337909	6,508E+09	1328	
	2002	31,42	3908121459	7,006E+09	1328	
	2003	28,72	4714072191	8,769E+09	1328	
	2004	61,81	5454249457	1,008E+10	1328	
	2005	73,73	6247515450	1,101E+10	1328	
	2006	40,60	6905934548	1,17E+10	1328	
	2007	61,11	8156469133	1,399E+10	1328	
	2008	4,15	9838404005	1,685E+10	1328	
	2009	2,67	1,0232E+10	1,615E+10	1328	
	2010	87,83	1,0689E+10	1,612E+10	1328	
	2011	106,01	1,2995E+10	1,781E+10	1328	
	2012	32,87	1,2442E+10	1,766E+10	1328	
	2013	34,75	1,3243E+10	1,892E+10	1328	
	2014	59,33	1,4365E+10	1,98E+10	1328	
	2015	152,21	1,3105E+10	1,777E+10	1328	
	2016	74,47	1,4026E+10	1,904E+10	1328	
	2017	88,51	1,5366E+10	2,1E+10	1328	
	2018	126,32	1,7071E+10	2,312E+10	1328	
	2019	97,43	1,728E+10	2,34E+10	1328	
2020	37,21	1,7465E+10	2,449E+10	1328		

Annexes

COTE DIVOIR	2000	133,91	2961484954	1,658E+10	1566
	2001	61,79	3468337909	1,681E+10	1566
	2002	26,22	3908121459	1,805E+10	1566
	2003	22,90	4714072191	2,125E+10	1566
	2004	46,43	5454249457	2,351E+10	1566
	2005	13,97	6247515450	2,404E+10	1566
	2006	18,84	6905934548	2,528E+10	1566
	2007	35,98	8156469133	2,876E+10	1566
	2008	51,29	9838404005	3,408E+10	1566
	2009	50,72	1,0232E+10	3,389E+10	1566
	2010	39,88	1,0689E+10	3,494E+10	1566
	2011	80,62	1,2995E+10	3,669E+10	1566
	2012	182,75	1,2442E+10	3,63E+10	1566
	2013	148,08	1,3243E+10	4,276E+10	1566
	2014	127,28	1,4365E+10	4,884E+10	1566
	2015	167,51	1,3105E+10	4,581E+10	1566
	2016	170,29	1,4026E+10	4,796E+10	1566
	2017	93,86	1,5366E+10	5,159E+10	1566
	2018	100,72	1,7071E+10	5,801E+10	1566
	2019	154,44	1,728E+10	5,854E+10	1566
2020	123,29	1,7465E+10	6,135E+10	1566	
NIGER	2000	1,52	2961484954	2,242E+09	1994
	2001	1,69	3468337909	2,449E+09	1994
	2002	0,98	3908121459	2,782E+09	1994
	2003	8,70	4714072191	3,394E+09	1994
	2004	8,07	5454249457	3,76E+09	1994
	2005	2,02	6247515450	4,383E+09	1994
	2006	1,24	6905934548	4,756E+09	1994
	2007	1,69	8156469133	5,731E+09	1994
	2008	5,01	9838404005	7,298E+09	1994
	2009	1,13	1,0232E+10	7,352E+09	1994
	2010	3,50	1,0689E+10	7,851E+09	1994
	2011	4,00	1,2995E+10	8,773E+09	1994
	2012	2,90	1,2442E+10	9,427E+09	1994
	2013	10,84	1,3243E+10	1,022E+10	1994
	2014	12,58	1,4365E+10	1,086E+10	1994
	2015	11,60	1,3105E+10	9,684E+09	1994
	2016	9,93	1,4026E+10	1,04E+10	1994
	2017	8,62	1,5366E+10	1,119E+10	1994
	2018	11,41	1,7071E+10	1,281E+10	1994
	2019	15,38	1,728E+10	1,292E+10	1994
2020	12,22	1,7465E+10	1,374E+10	1906	

Annexes

MAURITANIE	2000	1,30	2961484954	1,78E+09	1566
	2001	2,03	3468337909	1,746E+09	1566
	2002	1,24	3908121459	1,777E+09	1566
	2003	1,69	4714072191	2,051E+09	1566
	2004	4,37	5454249457	2,363E+09	1566
	2005	1,18	6247515450	2,936E+09	1566
	2006	12,98	6905934548	3,92E+09	1566
	2007	1,51	8156469133	4,346E+09	1566
	2008	3,07	9838404005	5,206E+09	1566
	2009	2,67	1,0232E+10	4,715E+09	1566
	2010	8,20	1,0689E+10	5,629E+09	1566
	2011	6,39	1,2995E+10	6,765E+09	1566
	2012	7,29	1,2442E+10	6,728E+09	1566
	2013	7,29	1,3243E+10	7,223E+09	1566
	2014	8,26	1,4365E+10	6,593E+09	1566
	2015	7,21	1,3105E+10	6,167E+09	1566
	2016	6,63	1,4026E+10	6,399E+09	1566
	2017	10,66	1,5366E+10	6,8E+09	1566
	2018	8,12	1,7071E+10	7,474E+09	1566
	2019	5,59	1,728E+10	8,066E+09	1566
2020	5,53	1,7465E+10	8,405E+09	1566	

GUINEE	2000	1,33	2961484954	2,995E+09	911
	2001	4,64	3468337909	2,829E+09	911
	2002	7,63	3908121459	2,95E+09	911
	2003	11,53	4714072191	3,446E+09	911
	2004	5,57	5454249457	3,635E+09	911
	2005	3,53	6247515450	2,937E+09	911
	2006	10,18	6905934548	4,22E+09	911
	2007	11,32	8156469133	6,282E+09	911
	2008	11,79	9838404005	6,964E+09	911
	2009	2,51	1,0232E+10	6,717E+09	911
	2010	5,64	1,0689E+10	6,853E+09	911
	2011	21,87	1,2995E+10	6,785E+09	911
	2012	13,68	1,2442E+10	7,638E+09	911
	2013	19,91	1,3243E+10	8,377E+09	911
	2014	24,75	1,4365E+10	8,778E+09	911
	2015	26,15	1,3105E+10	8,794E+09	911
	2016	25,92	1,4026E+10	8,596E+09	911
	2017	17,38	1,5366E+10	1,032E+10	911
	2018	17,57	1,7071E+10	1,186E+10	911
	2019	25,39	1,728E+10	1,344E+10	911
2020	20,56	1,7465E+10	1,418E+10	911	

Annexes

BURKINA FA	2000	3,71	2961484954	2,968E+09	1906
	2001	4,91	3468337909	3,19E+09	1906
	2002	7,58	3908121459	3,622E+09	1906
	2003	7,77	4714072191	4,741E+09	1906
	2004	4,71	5454249457	5,452E+09	1906
	2005	2,64	6247515450	6,146E+09	1906
	2006	11,97	6905934548	6,547E+09	1906
	2007	10,92	8156469133	7,626E+09	1906
	2008	39,68	9838404005	9,451E+09	1906
	2009	18,04	1,0232E+10	9,451E+09	1906
	2010	43,14	1,0689E+10	1,011E+10	1906
	2011	99,33	1,2995E+10	1,208E+10	1906
	2012	86,11	1,2442E+10	1,256E+10	1906
	2013	142,62	1,3243E+10	1,344E+10	1906
	2014	161,33	1,4365E+10	1,394E+10	1906
	2015	140,00	1,3105E+10	1,183E+10	1906
	2016	109,89	1,4026E+10	1,283E+10	1906
	2017	116,72	1,5366E+10	1,411E+10	1906
	2018	88,16	1,7071E+10	1,589E+10	1906
	2019	100,68	1,728E+10	1,618E+10	1906
	2020	104,27	1,7465E+10	1,793E+10	1906

Liste des tableaux et des figures

Liste des tableaux et des figures

Liste des tableaux

Tableau 1 : Création et détournement du commerce selon Viner	11
Tableau 2 : Synthèse du processus de (IER) selon Bela BALASSA	14
Tableau 3 : Les principaux produits d'importation du Mali (2020)	19
Tableau 4 : Les principaux produits d'exportation du Mali	20
Tableau 5 : : Évolution des exportations du Mali	21
Tableau 6 : Les 6 principaux fournisseurs du Mali.....	23
Tableau 7 : Les 6 principaux clients du Mali.....	24
Tableau 8 : Historique de l'intégration régionale en Afrique	40
Tableau 9 : Statistiques descriptives des variables sélectionnées	69
Tableau 10 : Matrice de corrélation	70
Tableau 11 : Estimation de la variable indépendante EXPORTMALI	70
Tableau 12 : Estimation - Hausman Test 1	71
Tableau 13 : Effets fixe	72
Tableau 14 : Estimation des exportations du mali en considérant seulement les variables Distance, PIB MALI	73
Tableau 15 : Estimation- Hausman Test.....	73
Tableau 16 : Effet aléatoire.....	74
Tableau 17 : potentiel à l'export (en million d'euro).....	75

Liste des tableaux et des figures

Listes des figures

Figure 1 : Evolution des exportations de marchandises du Mali durant l'année 2016-2020.....	21
Figure 2 : évolutions des importations du Mali de marchandises du Mali durant l'année 2016-2020.....	22
Figure 3 : Origine des importations.....	22
Figure 4 : La chaîne de valeur des produits et coproduits du coton au Mali	25
Figure 5 : Contribution du coton aux recettes d'exportation totales entre Burkina Faso et le Mali	26
Figure 6 : Évolution de la production et de la demande du riz	30
Figure 7 : Evolution de la production et des exportations de mangues fraîches au Mali.....	31
Figure 8 : Le mécanisme de règlement des différends de la Zone de libre-échange continentale africaine	42
Figure 9 : Poids du commerce intra-africain dans chaque Communauté économique régionale 2019	46
Figure 10 : Principaux produits dans le commerce intra-africain (part en %, 2019).....	46
Figure 11 : Part des importations du Mali en provenance des pays de la CEDEAO par rapport au monde sur les 11 dernières années (2011-2021).....	47
Figure 12 : Part des exportations du Mali vers les pays de la CEDEAO/exportations vers le Monde.....	48
Figure 13 : Le bol de spaghettis des communautés régionales africaines	52
Figure 14 : <i>Exportations du Mali</i>	67
Figure 15 : PIB Mali et PIB Partenaires.....	68
Figure 16 : La distance	68

Table des matières

Table des matières

Dédicace	
Remerciements	
Listes des abréviations	
Sommaire	
Introduction générale	1
Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'intégration économique	4
Introduction	4
Section 1 : Quelques aspects liés à l'intégration économique	4
1.1 Définitions de l'intégration économique	4
1.2 Les objectifs de l'intégration économique	7
Section 2 : théories de l'intégration	8
2.1. Les différentes conceptions de l'intégration	9
2.1.1. La conception libérale	9
2.1.2. La conception volontariste	9
2.1.3. La conception industrielle et territoriale	9
2.1.4. La conception institutionnaliste	10
2.1.5. Selon une conception politique ou diplomatique	10
2.2. Les effets de l'intégration	10
2.2.1. L'analyse de Viner	10
2.2.2. Création de trafic ou création du commerce	11
2.2.3. Détournement de trafic ou détournement du commerce	11
2.2.1. Effet d'agglomération	12
Section 3 : les étapes de l'intégration	12
3.1. Les différentes étapes de l'intégration :	12
3.1.1. La zone de libre échange	13
3.1.2. L'union douanière	13
3.1.3. Le marché commun	13
3.1.4. L'union économique	13
3.1.5. L'intégration économique et monétaire (intégration parfaite) ..	13

Table des matières

Conclusion	15
Chapitre 2 : Le commerce extérieur du Mali	16
Introduction	16
Section 1 : la politique commerciale du Mali	16
1.1 Cadre législatif et institutionnel	17
1.2. Les principaux produits importation et exportation du Mali	18
1.2.1. Les principaux produits d'importation	19
1.2.2. Les principaux produits d'exportation	19
1.3 Les différents partenaires commerciaux du Mali	23
Section 2 : la chaine de valeur	24
2.1 Chaîne de valeur des principales filières d'exportation et de substitut imports	24
2.1.1. Le Coton	24
2.1.2. L'Or	26
2.1.3. L'élevage	27
2.1.4. Produits laitiers	28
2.1.5. Pêche	28
2.1.6. Le riz	29
2.2 Chaîne de valeur des filières de diversification	30
2.2.1. La mangue	30
2.2.2. Echalote/Oignon	31
2.2.3. La noix de cajou	31
2.2.4. La gomme arabique	32
2.2.5. Le karité	32
Section 3 : Les accords-cadres de la politique commerciale du Mali	33
3.1 Accords commerciaux, bloc régionaux :	34
3.1.1. Organisation de l'unité africaine (OUA) (l'union Africaine actuellement) et la Communauté économique africaine (CEA)	34
3.1.2. Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO)	34
3.1.3. Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	35

Table des matières

3.1.4. La zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF).....	35
3.2 Autres Accords de partenariat	35
Conclusion.....	36
Chapitre 3 : défis, opportunités, obstacles (enjeux, obstacles et perspectives) de l'intégration a la ZLECAF par le Mali	37
Introduction	37
Section 1 : Présentation de la ZLECAF	37
1.1 Définitions, objectifs et principe de la ZLECAF	37
1.1.1 Les objectifs de la ZLECAF :	40
1.1.2 Principes :	41
1.2 Règlement des différends	41
Section 2 : Opportunités/défis	42
2.1 Opportunités :	43
2.2 Défis.....	50
Section 3 : Obstacles.....	55
Conclusion :	56
Chapitre 04 : Essai d'estimation du potentiel de l'intégration de la ZLECAF pour le Mali.....	58
Introduction	58
Section 1 : Présentation du modèle gravitationnel	58
1.1. L'origine du modèle de gravité	58
1.2. Evolution du modèle gravitationnel de commerce international	59
1.2.1. Les modèles intuitifs	59
1.2.2. Les modèles théoriquement fondés	60
1.3 Le modèle gravitationnel sur données de panel.....	60
1.3.1 Les données de panel.....	60
1.3.2 Le choix de la méthode d'estimation	60
1.3.2.1. Méthodes des moindres carrés ordinaires MCO	61
1.3.2.2. Méthode des effets fixes individuels	62
1.3.2.3. Méthodes des effets aléatoires	62
Section 2 : revue de la littérature.....	63

Table des matières

Section 3 : Présentation des données	66
3.1 Exportations du Mali	67
3.2 Produit Intérieur Brut (PIB)	67
3.3 La distance	68
3.4 Analyse préliminaire	69
3.4.1. Statistique descriptive	69
3.4.2. La matrice de corrélation	70
3.5 Estimation de la variable indépendante	70
Conclusion	76
Conclusion générale	77
Bibliographie	78
Annexes	87
Résumé	100

Résumé

Résumé

Le but de ce travail est de tenter une estimation du potentiel à l'export du Mali envers ses 7 pays frontaliers à savoir (l'Algérie, le Niger, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, la Guinée et le Burkina Faso) à travers un modèle de panel MCO. Cette estimation du modèle a porté sur la période 2000-2020. La variable endogène est l'export Mali et les variables explicatives sont : la distance, le PIB du Mali et le PIB des pays frontaliers. Nous avons constaté que la distance est significative et impacte négativement les Exportations donc elle joue un rôle important dans le commerce entre deux nations. La connaissance de ce potentiel est utile pour connaître dans quelle mesure le Mali pourrait tirer bénéfice de son intégration à la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAf). L'estimation de ce potentiel à travers un modèle de gravité nous montre que sur ces sept pays, le Mali exploite ou à un ratio supérieur à 100% pour les exportations observées sur les exportations estimées avec deux pays : la Côte d'Ivoire et le Burkina, c'est-à-dire qu'il y a un fort potentiel d'échange entre le Mali et ces deux pays, par contre pour le reste des pays le potentiel est peu ou pas exploité.

Mots clé : Intégration, ZLECAf, Mali, Pays partenaires, Modèle Panel, MCO.

Abstract

The purpose of this work is to try to estimate Mali's export potential to its 7 border countries (Algeria, Niger, Senegal, Ivory Coast, Mauritania, Guinea and Burkina Faso) through an MCO panel model. This estimate of the model covered the period [2000-2020](#). The endogenous variable is Mali export and the explanatory variables are : distance, Mali's GDP and the GDP of border countries. We found that the distance is significant and negatively impacts Exports so it plays an important role in trade between two nations. Knowledge of this potential is useful to know to what extent Mali could benefit from its integration into the African Continental Free Trade Area (ZLECAf). The estimate of this potential through a gravity model shows us that out of these seven countries, Mali exploits or at a ratio greater than [100%](#) for the exports observed on the estimated exports with two countries: the Ivory Coast and Burkina, that is to say that there is a high potential for exchange between Mali and these two countries, on the other hand for the rest of the countries the potential is little or not exploited.

Keywords : Integration, ZLECAf, Partner countries, Panel Model, MCO.